

RAPPORT ANNUEL 2025



Ville de Genappe
www.genappe.be

RAPPORT ANNUEL 2025

01.11.2024 - 31.10.2025

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Ville de Genappe

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23
et arrêté par le Collège Communal en séance du 3 décembre 2025.

La Directrice générale
M. Tock

Le Bourgmestre
G. Couronné

RAPPORT ANNUEL 2025

L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES	6
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS	21
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	22
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	22

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT	27
AFFAIRES GENERALES	28
PETITE ENFANCE.....	45
ENSEIGNEMENT – PLAINES DE VACANCES - ATL	48
CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE	61
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	70
FINANCES ET RECETTES.....	81
INFORMATIQUE.....	87
POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS	89
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE	92
TRAVAUX PUBLICS	95
ENVIRONNEMENT	114
ENERGIE	134
ENTRETIEN / PROPRETE	136
CONCIERGERIE.....	137
COMMUNICATION	138
TRANSITION ET PARTICIPATION	140

LES AUTORITES COMMUNALES.....	6
CONSEIL COMMUNAL.....	6
COLLEGE COMMUNAL.....	8
LES COMMISSIONS COMMUNALES	9
CCCATM.....	9
ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....	10
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA	10
PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....	11
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE.....	12
COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC	12
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU	13
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE ».....	13
COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION	13
COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES ».....	14
COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....	14
CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl	15
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E.....	15
MAISON DE L'EMPLOI - MdE	20
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS	21
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	22
LE CONSEIL DE POLICE	22
LE COLLEGE DE POLICE.....	22
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	22

LES AUTORITES COMMUNALES

CONSEIL COMMUNAL

L'installation du nouveau Conseil Communal, issu des élections du 13 octobre 2024, a eu lieu le 2 décembre 2024.

Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.

Groupe politique MR + LE (Les Engagés)

Monsieur Gérard Couronné,
Madame Stéphanie Bury
Monsieur Christophe Balestrie
Monsieur Benoît Huts
Monsieur Etienne Legrand
Monsieur Michaël Rouffiange
Madame Anne-Sophie Hayois, Présidente du CPAS ;
Monsieur Olivier Mainfroid
Madame Kathy. Delabye
Madame Tiffany Fevery
Madame Aline De Groode
Madame Nathalie Rucquoy
Monsieur Christophe Cambier-Toff
Monsieur Yves Patte
Monsieur Julien Scarnière

Groupe politique BeGenappe

Monsieur Vincent Girboux
Monsieur Raehda Kabir
Madame Sarah Hermans
Monsieur Renaud Van Peteghem (démissionnaire au 27 mai 2025)
Madame Joëlle De Belder
Madame Lucina Martinelli
Madame Isabelle Piette (prise de fonction le 27 mai.2025)

Groupe politique Ecolo

Monsieur Thierry. Ferracin
Madame Catherine Olbrechts
Madame Ludivine Brocca-Pierreux
Monsieur Bernard Löwenthal

La composition du Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance est la suivante :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre
Madame Stéphanie Bury, 1^{ère} Echevine
Monsieur Christophe Balestrie, 2^{ème} Echevin
Monsieur Benoît Huts, 3^{ème} Echevin
Monsieur Etienne Legrand, 4^{ème} Echevin
Monsieur Michaël Rouffiange, 5^{ème} Echevin
Madame Anne-Sophie Hayois, Présidente du CPAS ;
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Tiffany Fevery, Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Renaud Van Peteghem, Conseiller communal (démissionnaire au 27 mai.2025)
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Ludivine Brocca-Pierreux, Conseillère communale
Monsieur Bernard Löwenthal, Conseiller communal
Madame Kathy Delabye, Conseillère communale
Monsieur ThierryFerracin, Conseiller communal

Monsieur Raehda Kabir, Conseiller communal
Madame Nathalie Rucquoy, Conseillère communale
Monsieur Christophe Cambier-Toff, Conseiller communal
Monsieur Yves Patte, Conseiller communal
Madame Catherine Olbrechts, Conseillère communale
Monsieur Julien Scarnière, Conseiller communal
Madame Joëlle De Belder, Conseillère communale
Madame Lucina Martinelli, Conseillère communale
Madame Isabelle Piette, Conseillère communale (prise de fonction le 27 mai 2025)

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 13 fois.

LES AUTORITES COMMUNALES

COLLEGE COMMUNAL

Le Collège communal est composé de 5 élus et du membre de droit, comme suit :

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE

1^{ère} Echevine, Stéphanie BURY

2^{ème} Echevin, Christophe BALESTRIE

3^{ème} Echevin, Benoît HUTS

4^{ème} Echevin, Etienne LEGRAND

5^{ème} Echevin, Michaël ROUFFIANGE

La Présidente du CPAS, Anne-Sophie HAYOIS, membre de droit

Gérard COURONNE - Bourgmestre

Finances et budget – Etat-civil/Population - Sécurité – Police - Partenariat Locaux de Proximité (PLP) – Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST) – Participation citoyenne – Economie – Communication - Personnel

Stéphanie BURY - 1^{ère} Echevine

Enseignement - Petite enfance – Accueil Temps Libre (ATL) – Plaines de vacances - Ecoles des devoirs – Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole - Plan de Cohésion Social (PCS) – Jumelages – Commune Hospitalière - Agriculture

Christophe BALESTRIE - 2^{ème} Echevin

Sports et infrastructures sportives – Santé – Culture – Bibliothèque – ASBL des Salles Communales – Bien-être animal – Seniors - GAL

Benoît HUTS - 3^{ème} Echevin

Urbanisme - Aménagement du territoire – Sentiers - Rénovation urbaine – Plan Communal de Développement Rural (PCDR) – Cimetières – Territoire de mémoire – Petit patrimoine – Cultes et Laïcité – Associations patriotiques – Tourisme - Biodiversité

Etienne LEGRAND - 4^{ème} Echevin

Travaux – Voiries – Bâtiments communaux et propriétés communales – Charroi communal – Régies - Mobilité

Michaël ROUFFIANGE - 5^{ème} Echevin

Environnement et transition environnementale – Espaces verts – Propreté – Gestion des déchets – Plaines de jeux – Festivités - Jeunesse – Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations – Transition énergétique – Commerce et PME

Anne-Sophie HAYOIS - Présidente du CPAS

Présidence du CPAS – Logement – Emploi - Informatique

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 55 fois.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

CCCATM

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

But : Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que les plans et schémas d'aménagement, l'examen des demandes de permis d'urbanisme ou d'urbanisation, ...et la mobilité.

Composition :

Président,

Bernard STAS DE RICHELLE

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Aline DE GROODE

Représentant la minorité au Conseil Communal

Bernard LÖWENTHAL

Représentant spécifique « Agriculture »

Patrick WERA

Représentant spécifique « Mobilité »

Colette WIBO

Représentant spécifique « Glabais : village RGBSR »

Florence RASKIN

Représentant spécifique « Bousval : pôle secondaire »

Philippe STORMACQ

Représentant spécifique « Genappe : centre-ville »

-

Représentant spécifique « Paysages ruraux »

Yves CUEVELIER (décédé en avril 2025)

Représentant spécifique de l'association « Environnement-Dyle »

Serge PHILIPPE

Représentant spécifique « Immobilier et urbanisme »

Quentin DEFALQUE

Représentant spécifique « Bâtiments »

Nicolas HENRIOUL

Secrétaire

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme

Durant la période de référence, la CCATM s'est réunie 10 fois.

Membres suppléants

Sandra DONNY

Michaël ROUFFIANGE

Benoît MOREAU
Luc MACHIELS

Colette GILOT

Pierre RUTTEN

Jean JAMEZ

Albert GIRBOUX

Michèle DEFOUR

Yves MAHIEU

Benoît-Michel MORIMONT

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS

But : Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

Composition :

Président

Gérard COURONNE

Echevins

Stéphanie BURY
Christophe BALESTRIE
Benoît HUTS
Etienne LEGRAND
Michaël ROUFFIANGE

Présidente du CPAS

Anne-Sophie HAYOIS

Durant la période de référence, le Collège Communal a attribué 0 logement et a renouvelé 4 baux.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA

But : Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

Composition : 3 membres/ composante

Présidente,

Stéphanie BURY

Membres effectifs

Membres suppléants

Membre observatrice

Composante 1

Représentants du Conseil communal

Le Conseil communal, en séance le 18 février 2025, a désigné en qualité de représentants au sein de la CCA :

Stéphanie BURY
Aline DEGROODE
Raehda KABIR

Nathalie RUCQUOY
Christophe CAMBIER
Vincent GIRBOUX

Ludivine BROCCA

Composante 2 (représentants des établissements scolaires)

Flore Choisez - école communale
Nancy LAURIERS - école St-Jean
Mélanie Vermeiren - école communale

Geoffrey Vantaelen - école communale
Christine Coppens - école St-Marie Bousval
Anthony Spiegelers - école Nespa

Composante 3 (représentants des associations de parents AP et/ou de mouvements d'éducation permanente)

Yves Patte – représentant association parent école communale

Composante 4 (représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E)

Sarah Vandersteen – ISBW
Carine VANDEKERHOVE – le CAPE
Nolf Sophie – Ecoles des devoirs du Brabant wallon

Natacha Verstraeten – ISBW
Melisandre henderickx – Le Cape
Younes Khélil – AMO Tempo (EDD)

Composante 5 (services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française)

Emilie LAVAUX - 38 (carrefour culturel)
Thibault Herry - Les Copains du Sport asbl
Stéphane Flament - RFC Genappe Foot

Scarnière Tristan – 38 (maison des jeunes)
Maxime BUTS - Les Copains du Sport asbl
Françoise Bodart-Sneessens - ferme Vallée

Autres membres avec voix consultative

ONE : Linda Poliard

Ville de Genappe : Coordinatrice Accueil Temps Libre – Virginie Limon

Toute personne invitée par la CCA

Durant la période de référence, la Commission Communale de L'Accueil, la CCA, s'est réunie 3 fois.

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS**COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT**

But : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.

Composition :**Présidente,**

Stéphanie BURY- Ville de Genappe/ Echevine du Plan de Cohésion Sociale

Membres

Monsieur Couronné – Bourgmestre

Madame Tock – Directrice Générale de la Ville de Genappe

Madame Bury – Ville de Genappe/ Echevine du Plan de Cohésion Sociale

Madame Hayois – Présidente du CPAS

Madame Livolsi – Directrice Générale du CPAS

Madame Servais – Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale

Madame Liber – Chargée de projets PCS

Madame Van Compenolle – Représentante de la Région Wallonne

Madame Hustinx – CEC Genappe

Monsieur Ciavarella – CPAS de Genappe

Madame Herbillon – CPAS de Genappe

Madame Hedouin – Cabinet du Bourgmestre

Madame Grisset– Les Ateliers du Léz'Arts

Madame Mouton – Immobilière Sociale Notre Maison

Madame Al Naassan – Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon

Madame Van Bunnan - CRIBW

Madame Lavaux – Le 38

Monsieur Scarnière – Le 38

Madame Gilain – Pacage

Madame Adens Coline – Asbl Soins et Santé

Monsieur Neyman – Zone de Police Nivelles-Genappe

Madame Schenken – Asbl Article 27 Brabant Wallon

Monsieur Fizaine – Asbl Coup de Pouce

Madame Circo – Mire BW

Madame Balseau – ALE Genappe

Monsieur Amico – Aide en Milieu Ouvert Tempo

Monsieur Khelil – Aide en Milieu Ouvert Tempo

Monsieur Farinari _ Aide en Milieu Ouvert Tempo

Madame Jauniaux – l'Amarrage

Madame André – Forem

Monsieur Cuijl – Forem

Madame Langele - Forem

Madame Dumont – Centre de Lecture Publique de Genappe

Madame Herremans – Domus

Madame De Neuter – Asbl Genappe Solidaire

Madame Smets – Solidaris Brabant Wallon

Madame Brone – Croix Rouge

Madame Benoit – Asbl à 4 roues

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE

But : Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE, Bourgmestre

Membres,

Madame Anne-Sophie HAYOIS Présidente du CPAS

Madame Justine SERVAIS, Ville de Genappe

Madame Caroline Leclef, en remplacement de Monsieur Etienne Château pensionné depuis le 1^{er} juillet 2025, Forem

Madame Sarah Lengelé, Forem

Madame Sabine Buxin, Forem

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

But : Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

Le Conseil communal en séance le 28 janvier 2025 a désigné en qualité de représentants du Pouvoir Organisateur au sein de la Commission paritaire Locale de l'enseignement :

Composition :

Président,

Gérard COURONNE

Représentants du Pouvoir Organisateur

Stéphanie BURY

Aline DE GROODE

Christophe CAMBIER

Raehda KABIR

Ludivine BROCCA

Marianne TOCK

Délégations syndicales

C.G.S.P. - Enseignement : Georges LIMET et Beverly LAMBERT

S.L.F.P. - Enseignement : Fabian DIELS

C.S.C. - Enseignement : Martine SEGERS, Emilie HANSENNE et Maëlle DEWAEELS

Durant la période de référence, la COPALOC s'est réunie 5 fois.

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU »

Composition :

Présidente :

Madame Tiffany FEVERY, Conseillère communale

Représentants :

Monsieur. Benoît HUTS, Echevin
Madame Aline DE GROODE , Conseillère communale
Madame Joëlle DE BELDER, Conseillère communale
Madame Ludivine BROCCA, Conseillère communale
Madame Colette WIBO
Monsieur Michel HAUCHART
Madame Isabelle DELHAYE

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE »

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

Composition :

Président :

Monsieur Yves PATTE, Conseiller communal

Représentants :

Madame Stéphanie BURY, Echevine
Madame Aline DE GROODE, Conseillère communale
Madame Joëlle DE BELDER, Conseillère communale
Madame Catherine OLBRECHTS, Conseillère communale
Madame Anne-Sophie HAYOIS, Présidente du CPAS

Représentants des agriculteurs:

Monsieur Christian BALDUYCK
Monsieur Daniel GILBERT
Monsieur Hugues SNEESSENS
Monsieur Lionel HARPIGNY
Monsieur Pierre VROMMAN
Monsieur Xavier HAYOIS
Monsieur Yves VAN NIEUWENHUYSE
Monsieur Philippe GOIES
Monsieur Mathieu PARIDAENS

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

But : Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.

La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

Composition :

Président :

Monsieur Olivier MAINFROID, Conseiller communal

Représentants :

Madame Kathy DELABY, Conseillère communale
Monsieur Julien SCARNIERE, Conseiller communal
Madame Sarah HERMANS, Conseillère communale
Monsieur Bernard LÖWENTHAL, Conseiller communal

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

Composition

Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Représentants :

Madame Nathalie RUCQUOY, Conseillère communale
Monsieur Benoît HUTS, Echevin
Monsieur Vincent GIRBOUX, Conseiller communal
Monsieur Bernard LOWENTHAL, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission « Finances, budget et infrastructures » s'est réunie 1 fois.

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Présidence :

Monsieur Benoît HUTS, Echevin

Membres :

Madame Tiffany FEVERY, Conseillère communale
Madame Isabelle PIETTE, Conseillère communale
Monsieur Marc BUCKENS
Monsieur Etienne CALBERT
Monsieur Brice DEDEURWAEDERE
Monsieur Daniel DETIENNE
Madame Liliane LEBON
Monsieur Benoît Michel MORIMONT
Madame Sarah WELBY
Monsieur Bruno DE MATHELIN
Madame Christine GILAIN
Madame Maud HENRY
Monsieur Benoît HOUSSARD
Monsieur François LAGNEAUX
Madame Annie VANDERLINCK

Plus d'informations sur le travail de la CLDR se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », a été fondée le 8 décembre 1980.

But : Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

Statut : Radiation au cours de la période considérée.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E

Conseil d'administration

Madame Anne-Sophie HAYOIS
Monsieur Daniel LOICQ
Monsieur Grégorio TARTAGLIA
Monsieur Olivier MAINFROID
Madame Tiffany FEVERY
Monsieur Thierry FERRACIN
Madame Nathalie RUCQUOY
Monsieur Fabian BOUCQUEAU
Collaborateur ALE Forem (depuis septembre 2025): Monsieur Denis DACET

1. Introduction :

Les Agences locales pour l'Emploi (ALE) offrent aux particuliers et aux structures non commerciales la possibilité de recourir à des travailleurs pour accomplir diverses tâches contre des chèques ALE. Ce dispositif vise à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle tout en continuant à percevoir certaines allocations.

2. Fonctionnement :

2.1. Activités exercées

- Les particuliers : petit entretien de jardin, accompagnement des personnes (enfants – adultes), tâches administratives, petit bricolage,
- Tâches au sein de l'administration communale – CPAS telles que livraison repas, surveillances écoles communales, aide administrative, etc.,
- Ecoles,
- ASBL et autres associations non commerciales,
- Agriculture et horticulture Il s'agit de tâches qui ne sont pas rencontrées par les circuits de travail réguliers et qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

2.2. Limitation des heures de travail

- 45 heures en règle générale,
- 70 heures sans dépasser 630 h/an pour le jardinage, les écoles et l'accompagnement des personnes,
- 2mois * 150 heures/mois sans dépasser 630 heures/an dans le secteur de l'horticulture et de l'agriculture.

Un arrêté sera adopté début 2026 (avec effet rétroactif) et prévoira la suppression du plafond mensuel d'heures (45 h ou 70 h), tout en maintenant un maximum de 630 heures par an.

2.3. Conditions d'admission des travailleurs ALE

- Être demandeur d'emploi inoccupé depuis 12 mois et percevoir des allocations de chômage, d'insertion ou de sauvegarde,
- Avoir moins de 45 ans et 2 ans de chômage,
- Avoir plus de 45 ans et 6 mois de chômage,
- Périodes assimilées.

À partir du 1er janvier 2026, l'accès au dispositif ALE aux chercheurs d'emploi qui :

- justifie d'une période d'inscription de **douze mois** comme chercheur d'emploi inoccupé auprès de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi ;
- bénéficient d'allocations de chômage, d'insertion ou de sauvegarde, à condition que les activités ALE soient jugées pertinentes par l'Office dans le cadre du parcours vers l'emploi des chercheurs dont l'employabilité est considérée comme faible ou très faible.

2.4. Avantages pour le travailleur ALE :

- Tremplin vers l'emploi
- Possibilité de travailler près de chez soi
- Bénéficier d'une intervention dans ses frais de déplacement.
- Flexibilité dans ses horaires de travail - Remis dans un rythme de travail.
- Complément de revenu de 4,10 €/heure
- Couverture en assurance accident du travail et responsabilité civile
- Opportunités d'essayer une nouvelle activité, développer ses compétences (savoir-être et savoir-faire) ===== estime de soi/ confiance
- Développer les softs skills pour trouver un emploi/ valoriser l'évolution en ALE : communication, assiduité, esprit d'équipe, respect des règles, acceptation de la critique, hygiène corporelle, fiabilité, soin, ordre, faculté d'adaptation
- Expérience valorisante pour votre réinsertion socio-professionnelle pendant la recherche d'emploi
- Accès aux formations organisées par l'ALE
- Renouer avec le monde du travail par le biais d'activité de proximité
- Rencontre avec de nouvelles personnes ===== maintenir le sentiment d'inclusion sociale

3. Historique des ALE :

1987 : L'ALE était constituée par décision du Conseil communal et agissait au niveau local comme service auxiliaire de l'ONEM. Tout allocataire, chômeur complet depuis au moins 12 mois, pouvait s'inscrire comme candidat volontaire auprès d'une ALE pour exécuter certains travaux autorisés pour le compte des utilisateurs. Les travaux autorisés étaient des activités et petits travaux qui ne sont pas prestés dans les circuits normaux de travail.

1994 : Généralisation du système ALE Chaque commune ou groupe de communes est obligé de créer une telle agence sous la forme d'une ASBL. Le Conseil d'Administration de l'ALE est composé paritairement et comprend des représentants des organisations qui siègent au Conseil National du Travail et des membres désignés par le Conseil communal selon la proportion entre majorité et minorité. Il définit les activités autorisées, les droits d'inscription éventuels que l'utilisateur doit payer, la rémunération horaire selon la catégorie d'utilisateurs et la nature de l'activité. Les ALE répondaient à une demande que se soit de la part des utilisateurs ou des prestataires et elles étaient pérennes.

1999 : Obligation de signer un contrat de travail ALE spécifique.

2003 : Augmentation de l'indemnité horaire de 3,72 € à 4,10 €.

2004 : Réforme importante de de l'ALE : • Attribuer à l'ALE un rôle plus efficace en matière d'insertion. - Suivi de la comptabilité ALE par l'ONEM, - Prime de formation • Améliorer le statut du travailleur ALE - Paiement de frais de déplacement aux travailleurs ALE - Création d'un comité de concertation. - Secteur de l'agriculture et de l'horticulture : le nombre d'heures que peut prester un travailleur ALE est modifié. - Apparition des titres-services = système fédéral et limitation des activités ALE. Suppression de la dispense d'inscription comme demandeur d'emploi et de disponibilité pour le marché de l'emploi, accordée aux travailleurs ALE ayant presté au moins 180

heures d'activités ALE durant une période de référence de 6 mois. Les prestataires doivent rester inscrits comme demandeur d'emploi et avoir une recherche active d'emploi.

2009 : Prélèvement des réserves ALE suite à un Arrêté d'exécution.

2010 : Augmentation du nombre d'heures ALE à prester par mois calendrier : 70 heures pour certaines activités.

2014 - 2016 : Sixième réforme de l'état, la compétence pour le régime des ALE est, à partir du 1er juillet 2014, transférée à la Région wallonne - Fin de la dispense ALE (180h sur 6 mois) dans le cadre de la procédure du contrôle de la disponibilité, sauf pour les demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance d'incapacité de plus de 33%.

2021 : Seconde vague de coronavirus. Les ALE en renfort dans les maisons de repos et autres établissements agréés par l'AViQ. - Elargissement des conditions d'éligibilité 1° être inscrite depuis au moins douze mois en tant que demandeur d'emploi inoccupé auprès du FOREM et bénéficiaire d'allocations de chômage, d'insertion ou de sauvegarde ou bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale financière. Guerre en Ukraine : interdiction de faire travailler des réfugiés politiques ukrainiens étant donné que leur carte de travail est pour un séjour limité sur le territoire.

2022 : Fin de la possibilité pour les prestataires ALE de travailler en Région Bruxelloise et inversement

2024 : Prestations encadrées peuvent être assimilées à des dépenses de formation.

4. Difficultés et enjeux actuels :

4.1. Mesures ayant impacté négativement l'ALE

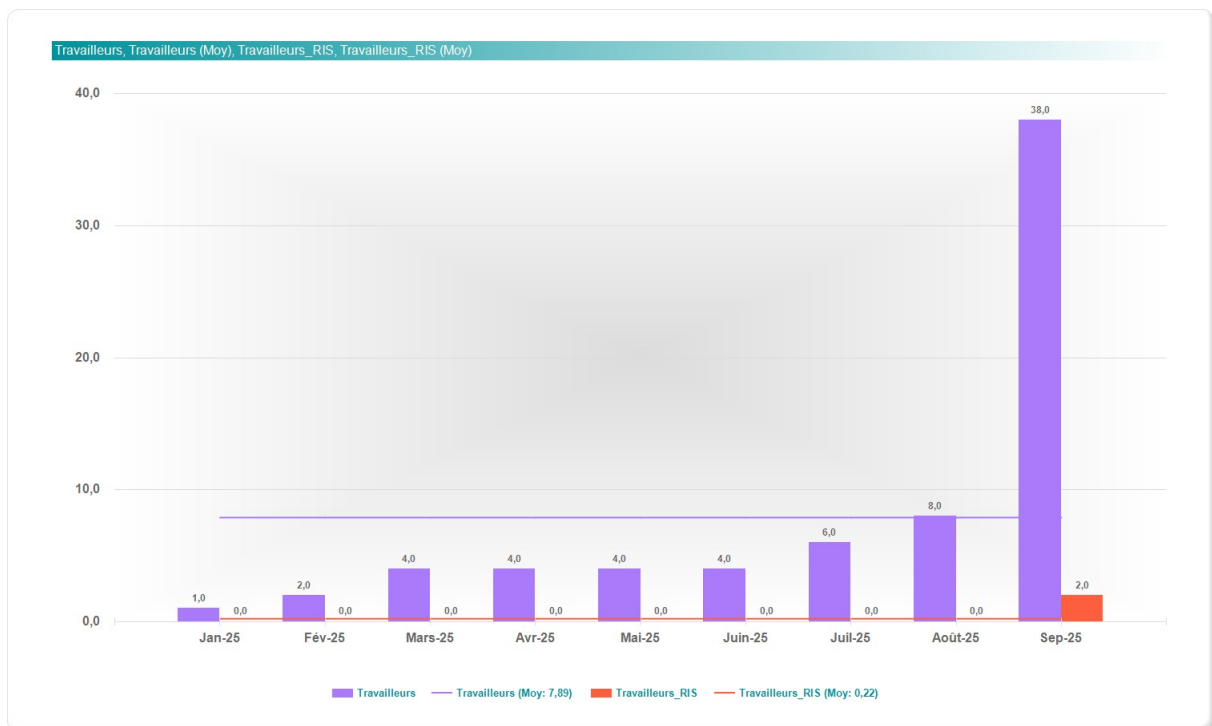
- La limitation des activités : suppression des tâches ménagères pour les particuliers (2004) ,
- La limitation des allocations d'insertion (2012),
- Suppression de la dispense dans le cadre de la procédure du contrôle de la disponibilité, sauf incapacité de + de 33%,
- Fin de la collaboration avec les ALE de Bruxelles et avec la Flandre. - Transfert au Forem et renforcement du contrôle de disponibilité.

4.2. Difficultés rencontrées :

- La rémunération de 4,10 €/h non indexée depuis 2003,
- Invitation non contraignante des demandeurs d'emploi ,
- Concurrence des plateformes collaboratives (ex Ring Twice) ,
- Recours accru aux bénévoles dans les écoles et ASBL – meilleure rémunération à court terme ,
- Difficultés croissantes de mise en relation prestataires/utilisateurs,
- Changement de mentalité depuis le Covid ,
- Augmentation de la charge administrative,
- De plus en plus d'exigences venant des prestataires (horaires, types activités, limitations physiques, convictions religieuses, etc...) ,
- Mise en place au 01 janvier 2026 des nouvelles mesures gouvernementales.

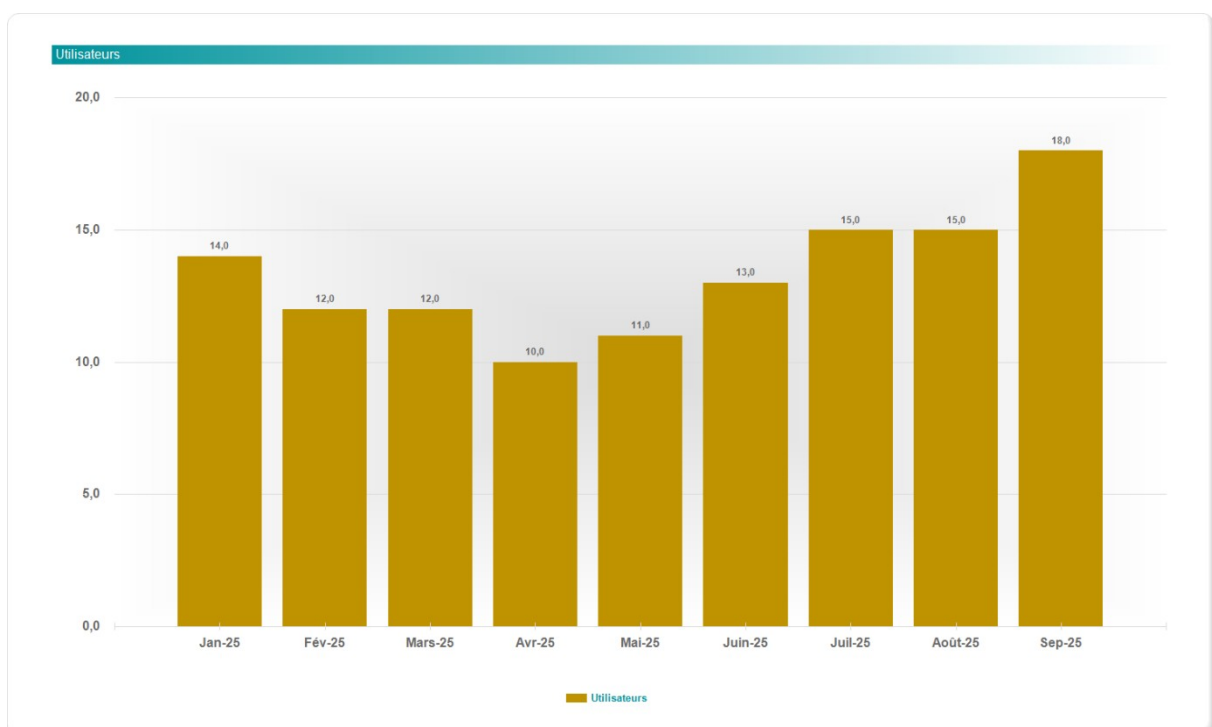
5. Données chiffrées :

5.1. Nombre de travailleurs/ mois

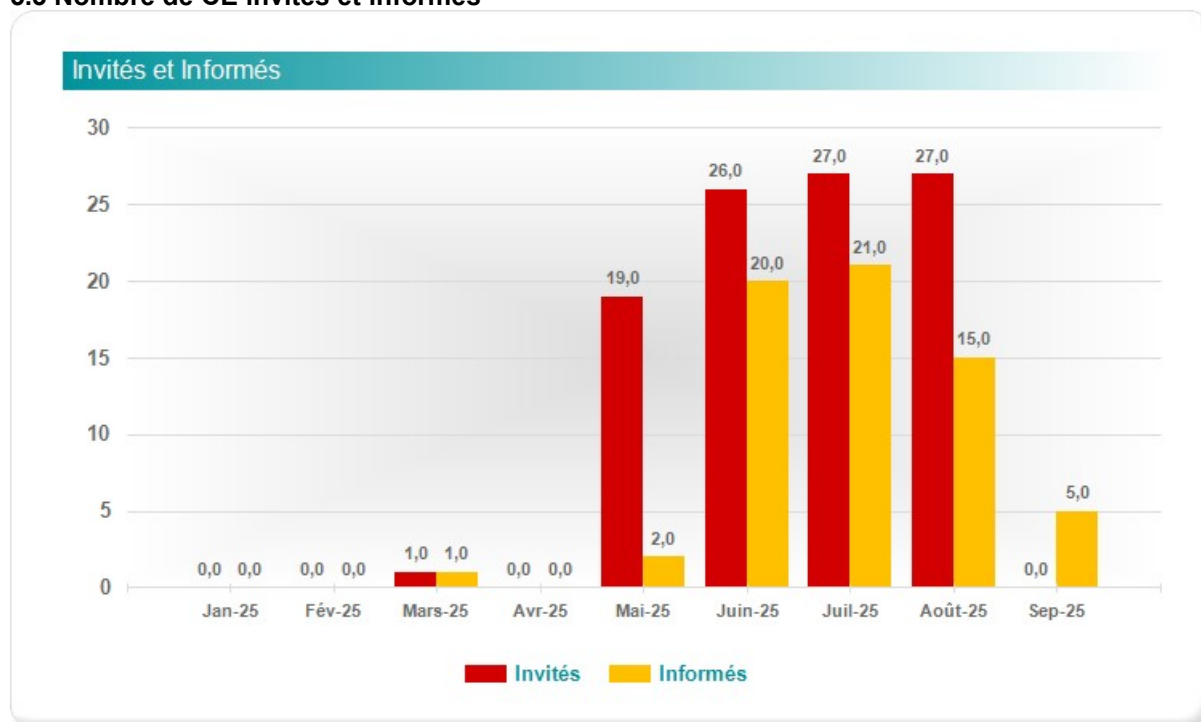


Attention : le graphique ne tient pas compte des prestataires qui viennent d'une autre commune et qui travaillent sur Genappe

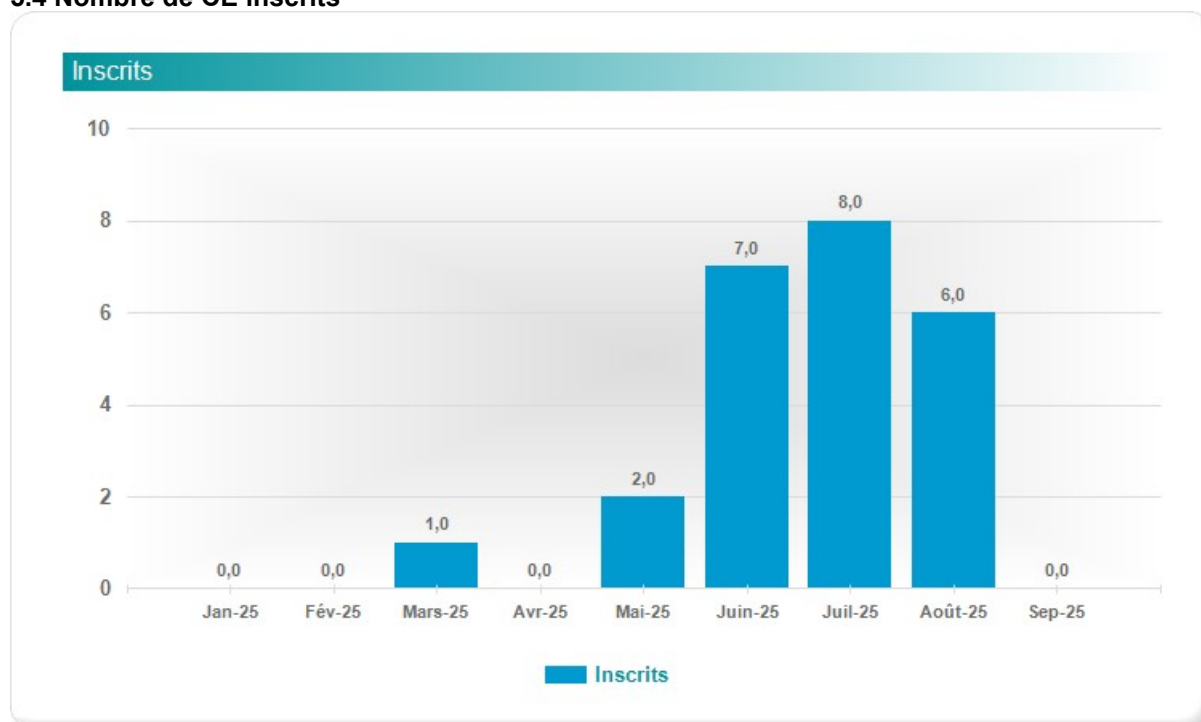
5.2 Nombre d'utilisateurs/mois



5.3 Nombre de CE invités et informés



5.4 Nombre de CE inscrits



6. Conclusions et perspectives :

Malheureusement, le dispositif ALE reste encore assez méconnu pour la plupart des chercheurs d'emploi. De plus, ceux-ci n'ont pas d'obligation pour être actif dans le dispositif, ce qui le rends peu attrayant.

Le changement de collaboratrice et la présence d'un autre collaborateur ALE à raison d'une fois/semaine depuis septembre 2025 en raison de l'arrêt du contrat de Mme Bernier, ont fort impacté l'ALE.

Malgré tout le dispositif ALE reste un outil intéressant pour l'insertion professionnelle offrant aux travailleur une expérience et une souplesse dans l'organisation de leur activité.

Cependant, plusieurs obstacles freinent son développement, notamment la rigidité administrative, la concurrence d'autres formes d'emploi et le manque d'indexation des indemnités.

La réforme prévue pour début 2026 a instauré depuis de nombreux mois un climat négatif auprès des chercheurs d'emploi. Ceux-ci se posent de nombreuses questions et préfèrent être plus actif dans leur recherche d'emploi plutôt que d'adhérer au dispositif ALE.

Néanmoins, la réforme pourrait permettre à certain chercheur d'emploi de rester/ de démarrer dans le dispositif.
Si tel est le cas, cela pourrait permettre de maintenir dans chercheurs d'emploi actifs dans le dispositif et de rendre l'ALE attrayant pour d'autre.

MAISON DE L'EMPLOI - MdE

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi. Et pour ce faire, voici les services offerts :

- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou un conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, recherche d'offres sur le site du Forem).
- Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;
- Des références, documents, documentations et livres ;
- Un accès à internet et au téléphone ;
- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, Leforem.be, ...)
- Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;
- Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;
- Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, conseiller carrefour emploi formation orientation ;
- Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation. Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi.

Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectués des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour des Métiers, Créajob ; Mire BW : Job Coaching, CESEP.

Nombre total de visites du 1er novembre 2024 au 30 septembre 2025 : 744 visites.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Composition :

PRESIDENTE

Anne-Sophie HAYOIS

CONSEILLERS

Aline DEGROODE
Anne GUERISSE-DAVIN
Stéphane FLAMENT
Charlène CRAHAY
Robain PHILIPPART
Vincent GIRBOUX
Isabelle PIETTE (démission au 26 août 2025)
Lucienne BROWET (démission au 26 août 2025)
Olivier FIEVEZ
Geneviève JONCKERS
Bernard STAS de RICHELLE
Véronique CAMBIER

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 19 fois.

LE BUREAU PERMANENT

Composition :

PRESIDENTE

Anne-Sophie HAYOIS

CONSEILLERS

Anne GUERISSE-DAVIN
Charlène CRAHAY
Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Bureau permanent s'est réuni 15 fois.

LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

Composition :

Membres du CPAS

Anne-Sophie HAYOIS, Présidente du CPAS
Stéphane FLAMENT, conseiller de l'action sociale,
Aline DEGROODE, conseillère de l'action sociale,
Robain PHILIPPART, conseiller de l'action sociale,
Anna-Maria LIVOLSI, Directrice générale,
Anne-Michèle BACLIN, Directrice financière

Membres de la Ville

Gérard COURONNE, Bourgmestre
Tiffany FEVERY, Conseillère communale
Kathy DELABYE, Conseillère communale
Joëlle DE BELDER, Conseillère communale
Marianne TOCK, Directrice générale
Carine Hanne, Directrice financière

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 2 fois.

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES

LE CONSEIL DE POLICE

Composition

Membre de droit

Gérard COURONNE

Membres effectifs :

COURONNE Gérard
CAMBIER Christophe
DELABYE Kathy
GIRBOUX Vincent
KABIR Raehda

LÖWENTHAL Bernard
MAINFROID Olivier
SCARNIERE Julien

Membres suppléants :

PATTE Yves
FEVERY Tiffany
KABIR Raehda
HERMANS Sarah

FERRACIN Thierry
RUCQUOY Nathalie
RUCQUOY Nathalie

Membres suppléants 2 :

FEVERY Tiffany
PATTE Yves
HERMANS Sarah
VAN PETEGHEM Renaud
(démission au 27/05/2015)

FEVERY Tiffany
PATTES Yves

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 7 fois.

LE COLLEGE DE POLICE

Composition :

Gérard COURONNE, Bourgmestre de Genappe
Bernard DE RO, Bourgmestre de Nivelles

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 24 fois.

Pascal NEYMAN, Chef de Zone, Commissaire divisionnaire, est chargé en tant que chef de corps de la préparation des affaires qui sont soumises au conseil de police ou au collège de police.
Il assiste donc aux séances du conseil et du collège

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

(Situation arrêtée au 31 octobre 2025)

Fonctionnaire Sanctionnateur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

Greffière

Angélique Patte

Police

Les agents de la zone

Agent constateur

Fabian DELFOSSE

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;

Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

Infractions au Règlement général de Police administrative

- Amendes infligées : 6
- Procédures de médiation proposées : 7
 - Réussites : 1
 - En cours : 5
 - Echec : 1
- Avertissements donnés : 4
- Classés sans suite (car auteur inconnu ou manque de preuves) - abandon (car délais d'exécution et situations rétablies) : 13
- Transmis au Parquet (car mineurs en cause) : /
- Transmis hors délai : 10
- En cours (lancement de procédure fait) : 17

Total : 57

Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

- Amendes infligées : 107
- Amendes annulées / Classées sans suite / Avertissements : 16
- Transmis hors délai : 65

Total : 188

Infractions au Règlement de police lié à la voirie communale

- Transmis hors délai : 0
- Avertissements donnés – Délais d'exécution – Sans suite – Auteur inconnu : 1
- Suspension de la procédure : 0
- Amendes : 0
- En cours : 2

Total : 3

Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

- Transmis hors délai : 2
- Avertissements donnés – Délais d'exécution – Sans suite – Auteur inconnu : 0
- Suspension de la procédure : 0
- Amendes : 2
- En cours : 0

Total : 4

CONVENTION DE COLLABORATION

La médiatrice SAC (Sanctions Administratives Communales) de l'arrondissement de Nivelles a initié, en collaboration avec le service prévention de la Zone de police Nivelles-Genappe, la mise en place d'une animation de sensibilisation à l'attention des propriétaires de chiens en infraction au règlement général de police (chien sans laisse, divagation, chien sans muselière, chien agressif, aboiements de chiens).

Elle a proposé à la Ville de Genappe une convention de collaboration visant :

- La mise en place de mesures alternatives à l'amende administrative communale ;

- La conscientisation et la responsabilisation chez l'auteur d'infraction au RGP des dommages directs et indirects causés par son comportement ainsi que la lutte contre la banalisation des dits comportements ;
- La lutte contre la récidive.

Le Conseil communal, a décidé d'approuver cette convention en séance le 29 août 2023.

Il est donc désormais proposé aux contrevenants de ce type d'infractions une participation à cette animation de sensibilisation

ACCUEIL ET SECRETARIAT

TRAITEMENT DU COURRIER	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL	27
TUTELLE SUR LE CPAS	27

AFFAIRES GENERALES

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS	28
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX	32
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS	32
ASSURANCES	32
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS	33
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC	42
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	44

PETITE ENFANCE

ORGANISATION DES STRUCTURES	45
PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE	46
DEMANDES D'INSCRIPTIONS	46
ACTIVITES	46
FESTIVITES DIVERSES	47
DEMANDE DE SUBSIDES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CRECHE	47

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES - ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	48
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	53
ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL	54

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

FREQUENTATION	62
ACTIVITES	62

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS	70
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS	72
LA GESTION DES CARRIERES	73
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS	74
FINS DE CARRIERES	78
PERSONNE DE CONFIANCE	79
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE	79
PROJET « ETE SOLIDAIRE »	79
PLAINES COMMUNALES	80

FINANCES ET RECETTES

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS	81
TAXES ET REDEVANCES	83
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE	86
RECETTE ET CONTENTIEUX	86

INFORMATIQUE

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE	87
--	----

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

POPULATION	89
ETAT CIVIL	90
ETRANGERS	91

URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT	92
VOIRIE.....	93
PATRIMOINE	93
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	94

TRAVAUX PUBLICS

VOIRIES – EGOUTTAGE	95
BATIMENTS – LOGEMENTS	96
TRAVAUX D'ENTRETIEN – LOGISTIQUE.....	96

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE	114
INFORMATION-COMMUNICATION	116
GESTION DES DECHETS.....	117
PROPRETE PUBLIQUE.....	118
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE.....	120
EAU	129
INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES	130
DEVELOPPEMENT RURAL	130
MOBILITE ET CIRCULATION.....	130
AGRICULTURE.....	132

ENERGIE

GUICHET DE L'ENERGIE	134
REALISATIONS	134
CONCLUSION.....	135

ENTRETIEN / PROPRETE

MISSIONS	136
COMPOSITION DE L'EQUIPE.....	136
BATIMENTS A ENTREtenir	136

CONCIERGERIE

MISSIONS	137
----------------	-----

COMMUNICATION

FACEBOOK ET INSTAGRAM.....	138
----------------------------	-----

TRANSITION ET PARTICIPATION

LE SERVICE	140
MISSIONS	140
LES MATIERES	140
LE RESPONSABLE TRANSITION et PARTICIPATION, COORDINATEUR POLLEC.....	141
EVALUATION DU PST.....	141
PARTICIPATION CITOYENNE : UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE ET ÉLARGIE	141
AGRICULTURE ET RURALITÉ : #GenappeMaTerre.....	142
BIODIVERSITÉ : UNE AMBITION PARTAGÉE.....	142
MOBILITÉ : LE SUCCÈS DES VOITURES PARTAGÉES	142
FILIÈRES LOCALES : LE PROJET WELLCOOP ET L'ASBL ORRA.....	142
CONCLUSION.....	143

Directrice générale
Tock Marianne

ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil
Opalvens Muriel
Hendrickx Sophie

Secrétariat
Gossiaux Geneviève
Schacht Kimberley

TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, 11.102 courriers entrants ont été enregistrés en sus des publicités et des factures, et 8.039 courriers sortants ont été enregistrés en sus des publicités et de certains documents des services Population/État Civil et Finances envoyés

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 13 fois.

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3.231 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1er mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976. Conformément à l'article 112§1er, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations.

Durant la période de référence le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 16 fois et a pris 260 délibérations. Le Bureau permanent s'est réuni 11 fois et a pris 97 délibérations qui ont été portées à la connaissance du Collège communal.

Directrice générale
Tock Marianne

AFFAIRES GENERALES

Chef de service
Servais Justine

Liber Mélanie
Limon Virginie
Nicais Natacha
Patte Angélique
Vogne Laurence

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des événements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

EVENEMENTS

Genappe perd la Boule (édition 2024)

Cet événement est organisé par la Ville de Genappe en collaboration avec le Tof Théâtre, le Comité des fêtes de Genappe et Le 38, Centre Culturel de Genappe.

Les festivités se sont déroulées du vendredi 13 décembre 2024 au dimanche 15 décembre 2024.

L'événement était ouvert au public le vendredi 13 décembre 2024 de 18 heures à 24 heures, le samedi 14 décembre 2024 de 11 heures à 22 heures et le dimanche 15 décembre 2024 de 11 à 20 heures.

La grand place a servi de scène pour l'organisation du marché de Noël, qui s'est répandu autour de l'église. Le marché était composé de 26 chalets. Le chaland pouvait y réaliser ses derniers achats pour combler ses proches en choisissant les cadeaux à glisser sous le sapin. Le père Noël a déambulé tout au long du week-end et, le dimanche, il est apparu avec son superbe traîneau.

Les artistes du projet « Vit'In » étaient au rendez-vous. Les ateliers du cœur de la ville ont ouvert leurs portes aux badauds qui ont pu plonger dans les univers respectifs des différents artistes.

Le Festival Maboule était composé de 25 spectacles et de plus de 78 représentations, plus les agitations foraines en rues qui se sont déroulées pendant les 3 jours des festivités. Les 63 artistes participants venaient de Belgique francophone, Flandre (focus Flandre), France Suisse, Italie, Allemagne, Sénégal. 90 programmeurs étaient issus de 13 pays : Belgique francophone, néerlandophone et germanophone, France, République Tchèque, Slovaquie, Espagne, Suisse, Italie, Allemagne, Sénégal, Luxembourg, Canada, Finlande, Pays-Bas.

Les spectacles se sont produits dans différents lieux de la ville : à la salle Saint Martin, au 38 (Carrefour Culturel), au Monty, à la salle Polyvalente Espace 2000 et à la Maison Galilée.

Durant, cette période de festivités, près de 4.700 personnes ont passé du temps au sein du festival en se rendant aux différents spectacles et animations aussi bien dans les salles des spectacles que dans les rues de Genappe.

Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « *Territoires de Mémoire* ».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie. Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans. L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanente, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le

passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Le mardi 16 septembre 2025, la Ville de Genappe a organisé la visite du Fort d'Eden Emaël, Fort belge situé près du village de Eden Emaël dans la commune de Bassenge, en province de Liège, non loin de la frontière avec les Pays-Bas. Il fût construit entre 1932 et 1935 en tant que pièce maîtresse du nord de la ceinture fortifiée de Liège.

La prise du fort d'Eden Emaël s'est déroulée au début de la Seconde Guerre mondiale, les 10 et 11 mai 1940, lorsque l'armée allemande envahit la Belgique. Une croisière sur la Meuse a eu lieu après la visite, ainsi qu'un repas dégusté à bord du navire. 50 personnes ont pu participer à cette journée. La Ville de Genappe a financé une partie des coûts liés aux visites, entrées, croisière et voyage en car, ce qui a permis de réduire le prix d'un billet à 60 euros.

Place aux enfants

Cet événement n'a pas été organisé en 2025.

Cérémonies patriotiques et culturelles

Sous l'échevinat de Monsieur Benoît Huts, les cérémonies suivantes ont été organisées lors de la période ciblée :

- 7 novembre : Ravivage de la Flamme du Souvenir
 - L'école communale de Vieux-Genappe et l'école de Saint-Jean ont envoyé une délégation d'élèves de 3^e et 4^e primaire
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument de l'Espace 2000
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice
 - Deux cérémonies ont été organisées, à Bousval et à Genappe
 - Dépôts de gerbes de fleurs à tous les monuments de la Ville.
- 15 novembre : Te Deum en l'honneur de la Fête du Roi en l'église Saint-Jean de Genappe
 - Drink à la Lanterne
- 15 mai : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale
 - L'école communale de Ways a été invitée à participer à une cérémonie d'hommage au monument aux morts à l'église de Ways.
- 27 mai : Commémoration aux aviateurs Canadiens et Anglais.
 - Cérémonie au monument de l'Arbre Sainte-Anne avec un dépôt de fleurs
 - Un représentant de l'Aviation royale canadienne (ARC), le Lieutenant-Colonel Brassard, a fait l'honneur d'assister à la cérémonie
 - Dépôt de fleurs au cimetière de Baisy-Thy
 - Invitation des élèves de l'école de Baisy-Thy, présence de 130 enfants.
- 6 juin : Hommage à Odon Godart
 - Organisé en association avec la FNC Genappe Bousval et Baisy-Thy
 - Cérémonie célébrée sur la Grand Place de Bousval
 - Dépôt d'une gerbe devant le monument
 - Les élèves des écoles communale et libre de Bousval y ont assistés
- 21 juillet : Fête nationale
 - Te Deum en l'église Saint-Jean l'Évangéliste de Genappe
 - Vin d'honneur à la taverne « La Lanterne »
- 15 août : Cérémonie religieuse pour les prisonniers de guerre
 - Organisée par la Houtinoise et la F.N.C. locale
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument
- 23 août : Cérémonie à la Borne de Ways
 - En association avec les communes de Grez-Doiceau et de Villers-la-Ville
 - Avec la participation de la F.N.C. (section Grez-Doiceau/Nethen)
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au nom de la Ville de Genappe
- 26 octobre : Cérémonie « Résistants refuge Panthère »
 - À l'église de vieux Genappe
 - Dépôt de fleurs au nom de la ville

Pour sa 45^e édition, la Marche du souvenir 1815 a suivi son itinéraire habituel. Le 14 juin 2025, elle a traversé Genappe et s'est arrêtée au Monument de Ways, où des fleurs ont été déposées en présence de l'Échevin des cérémonies patriotiques de la Ville, qui a également honoré le monument, comme les années précédentes.

Expositions au sein de l'hôtel de Ville

Le cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe en partenariat avec la FNC ont organisé une exposition au sein de l'hôtel de Ville du 8 mai au 16 mai 2025.

80 -ème anniversaire de la libération des camps et de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 45.

La Ville a soutenu cette exposition, les écoles de l'entité ont été invitées à la visiter.

Théâtre au château

Pour la septième fois, l'Indrani Lodge, la ferme de la Basse-Cour du Château de Loupoigne, a été le lieu de cet événement artistique mettant en valeur les décors naturels.

La représentation a eu lieu le 20 août 2025, où 400 citoyens ont eu le plaisir de passer un agréable moment de détente en assistant à la pièce de théâtre « Nature et dépassement », interprétée par la troupe du Théâtre des Galeries.

Les citoyens ont toujours hâte de ce moment.

Marché et ventes ambulantes

Marché

Le marché de Genappe prend place tous les samedis matin à la rue de la Station.

Au cours de la période considérée, trois dossiers de demandes d'emplacement sur le marché de Genappe ont été présentés au Collège communal :

- Demande d'emplacement pour vente des produits d'une poissonnerie– Autorisé par le Collège, réuni en séance le 14 mai 2025 ;
- Demande de prolongation d'autorisation de vente de marque-pages et livres - Autorisé par le Collège, réuni en séance le 21 mai 2025, pour une vente jusqu'au 30 juin 2026 ;
- Demande d'emplacement pour vente des cornets de pâtes et des boissons – Autorisé par le Collège, réuni en séance le 10 septembre 2025 ;

Une demande de collaboration émanant de la ZP Nivelles-Genappe et visant une action de sensibilisation aux vols de vélos à mener sur le marché a été présentée au collège communal réuni en séance le 22 octobre. Le Collège a décidé de prendre connaissance de la demande de la ZP et de marquer un intérêt pour cette séance de prévention mais a suggéré à la ZP de viser une activité plus "grand public" que le marché hebdomadaire (par exemple le marché des producteurs ou une activité liée au vélo).

Ventes ambulantes

Deux demandes d'installation de foodtrucks ont été analysées et traitées par le Collège communal au cours de la période considérée

- Emplacement d'un foodtruck pour vente de crêpes sucrées/salées près du centre sportif de Genappe – Accord du collège pour un vendredi sur deux de 18 heures à 21 heures, pour un 1 an à renouveler (séance du 15 janvier 2025) ;
- Emplacement d'un foodtruck pour vente de pasta box le mercredi soir à proximité de la salle omnisports de Genappe - Accord du collège pour le mercredi soir de 18 heures à 21 heures, pour un 1 an à renouveler (séance du 15 octobre 2025).

DIVERS

- Bien-être animal :

Salon du Bien-Etre Animal

En collaboration avec la ville de Genappe, Madame Kathy Delabye a planifié le premier salon du Bien-Être Animal le dimanche 30 juin. Il s'est déroulé toute une journée à la salle Polyvalente et il a rencontré un franc succès.

De nombreux participants en lien avec le monde animal étaient présents, tels que des comportementalistes canins et des associations sensibles au bien-être animal.

Un concours maître et chien a été organisé, ainsi que des parcours d'agilité.

C'était un événement majeur, et les habitants de Genappe étaient présents en nombre.

Stérilisation des chats domestiques et errants

20 demandes de prime communale pour les chats domestiques sur la période concernée
45 interventions pour les chats errants.

Gestion et suivi des plaintes concernant de la maltraitance animale en collaboration avec le référent bien-être animal de la police.

- Préparation des dossiers de demandes de différentes associations pour le Collège (Îles de Paix, CNCD 11.11.11, Vente des chocolats Galler pour la recherche sur la Sclérose en plaques, etc)

SPORT

Mérites sportifs 2024

Le 10 janvier 2025, s'est déroulé au Complexe sportifs de Genappe, la 36^{ème} soirée de remise des Mérites Sportifs 2024, présentée par Bastien Libotte et l'ambiance musicale était animée par la chanteuse Romy Perrier.

Démonstrations :

- Acrosports
- gymnastiques rythmique synchronisée,
- Danse Country
- Rock'n'roll acrobatique
- Numéros aériens tissus et sangles
- Roue Cyr acrobatique

Lauréats

Les prix spéciaux :

Prix du Bourgmestre : CTT Fonteny (le club)
Prix de l'Echevin des sports : Adeline Godsiabois (Twirling bâton)
Prix de l'Espoir : Eline Corbisier (Danse Classique)
Plaquette d'encouragement : Demarbaix Charlotte (équitation)
Prix de l'Effort : Twirling club du Lothier (le club) (cyclisme)
Prix du Jury : Eline Corbisier (Danse Classique)
Prix de la Presse : CTT Fonteny (le club)
Prix de la Reconnaissance de la Ville :
 Benoît Denuit (Genappe à Naples),
 Severin De Cunto (FC Genappe)
 Doba Lezou (FC Genappe)
 Guy Van Huffelen (Tir aux clays)
 Anne Focan (Tir aux clays)
 Le cyclo Fonteny (cyclisme)
 FC Genappe (le club)

Mérites individuels :

Or : François Dermine (Naginata)
Argent : Emma Leclau (nage synchronisée)
Bronze: Marine Eggerickx (twirling bâton)

Mérites collectifs :

Or: Royal US Bousval-Volley (Equipe P4 Dames)
Argent : Basket Club Genappe Lothier (U12 garçons)
Bronze : FC Genappe – Beach Soccer (le club)

Journée sportive inter-écoles

Aucune journée sportive inter-écoles ne s'est déroulée au cours de la période considérée.

SENIORS

Activités « Seniors » :

Budget

24.000€ pour toutes activités

35.000€ pour les colis seniors

Goûter de Noël

Le mercredi 18 décembre 2024.

Nombre de participants : 278 personnes.

Entrée gratuite

Voyage à Pairi-Daiza (journée libre)

Le mardi 20 mai 2025.

Nombre de participants : 104 personnes.

Prix : +50 ans : 32€/pers.

+65ans : 30€/pers.

Train : 5€/pers.

Repas à La Hagouille

Le jeudi 16 octobre 2025.

Nombre de participants : 155 personnes

Prix : 30€/pers. +60ans

37€/pers. -60ans

Voyage à Ostende

Le jeudi 11 septembre 2025.

Nombre de participants : 123 personnes.

Prix : 10€/pers.

3ème âge

Colis seniors

800 colis comprenant des vivres non périssables ainsi que 320 bons cadeaux chez les producteurs et commerçants locaux ont été distribués en août 2025.

GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, des écoles de l'Espace 2000 et NESPA (cours de gymnastique/psychomotricité) de façon ponctuelle ou permanente.

CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion, les dossiers suivants ont été examinés :

- Deux visites quinquennales de contrôle chez deux accueillantes d'enfants ;
- Visite au 17, rue Emmanuel Lutte à 1470 GENAPPE dans le cadre d'un projet d'ouverture d'un nouveau commerce ;
- Visite de contrôle d'un bâtiment neuf à la chaussée de Charleroi à 1471 GENAPPE ;
- Visite de contrôle au 4, rue de Nivelles à 1476 GENAPPE
- Visite de contrôle à la ferme de la Vallée, chemin de la Fontaine, 1 à 1472 VIEUX-GENAPPE dans le cadre d'un renouvellement d'agrément.
- Visite de contrôle d'une menuiserie située Avenue des Combattants, 308 à 1470 BOUSVAL
- Visite de contrôle de l'intermarché de Genappe situé rue Louis Lalieux, 22 à 1470 GENAPPE

ASSURANCES

Le Collège communal, réuni en séance le 18 mai 2022, a décidé d'adhérer au marché de renouvellement des portefeuilles d'assurances **pour les années 2023 à 2026.**

La Ville de Genappe a communiqué à la société IPFBW son adhésion à ce marché en lui renvoyant la "convention de coopération relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre des assurances" signée pour accord.

Ce marché comportait deux lots:

- Lot I : Dommages matériels, responsabilité civile, accidents du travail et assurances automobiles ;
- Lot II : Cyber.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Ville de Genappe est assurée auprès d'Ethias pour les accidents scolaires et accidents du travail, les dommages matériels dont les dommages au matériel informatique, et en matière de responsabilité civile/ protection juridique.

Comme les années précédentes, elle reste assurée auprès d'Ethias pour les sinistres automobiles.

Type de sinistres	Du 1 ^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024	Du 1 ^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025
Incendie	7	7
Responsabilité civile/ Protection juridique	20	28
Accidents scolaires	66	57
Accidents du travail	17	7
Tous risques électroniques	0	0
Automobile	4	6

PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS

PRESENTATION

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) a pour mission de favoriser le bien-être économique, social et culturel de chaque citoyen, dans un esprit de solidarité et d'équité. Il vise à garantir l'égalité des chances et l'accès aux droits fondamentaux, tout en luttant contre la précarité et les inégalités.

Au-delà de la mise en œuvre d'actions concrètes, le PCS constitue un **outil de coordination et de collaboration**. Il fédère un réseau d'acteurs locaux – associations, institutions publiques et partenaires sociaux – afin de mutualiser les ressources, renforcer la cohérence des dispositifs existants et développer de nouvelles dynamiques collectives. Ce travail en partenariat permet d'assurer la **transversalité des services** et d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques de la population genappienne.

Soutenu par la **Région wallonne**, le PCS de la Ville de Genappe s'articule autour de sept axes majeurs, correspondant aux droits fondamentaux reconnus à chaque citoyen :

1. Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. Le droit à la santé
4. Le droit à l'alimentation
5. Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. Le droit à la mobilité.

En parallèle, le **Service social communal** développe également des projets complémentaires à ceux du PCS. Bien que distincts pour des raisons administratives et budgétaires, ces projets poursuivent les mêmes objectifs : soutenir les habitants dans leurs démarches et renforcer la cohésion sociale à l'échelle locale.

L'équipe du service est composée de Justine Servais et Mélanie Liber, disponibles pour toute information ou accompagnement au numéro 067/79.42.00 ou à l'adresse mail info@genappe.be

Actions du Plan de Cohésion Sociale

1. Logement et accueil

1.1 Permanence logement

La Ville de Genappe dispose, via le Plan de Cohésion Sociale, d'une permanence logement ouverte à tous les citoyens en quête d'informations, de conseils ou d'orientation en matière de logement. Accessible selon les horaires communaux et chaque premier jeudi du mois, de 16h à 19h sur rendez-vous, cette permanence complète efficacement les services du CPAS, en offrant notamment une aide de proximité à des personnes qui n'osent pas toujours franchir la porte du CPAS. Un rendez-vous en soirée est également possible, répondant ainsi aux contraintes des personnes actives.

Le service social communal reste, par ailleurs, accessible tous les jours de 8h à 16h36, afin de garantir un suivi continu et personnalisé des demandes.

On constate depuis plusieurs années une augmentation notable du temps consacré à cette permanence. Cette évolution s'explique par divers facteurs :

- Les crises successives (sanitaire, énergétique, du logement)
- La hausse du coût de la vie
- La pénurie de logements disponibles
- L'accueil des réfugiés ukrainiens, nécessitant la recherche de logements publics et privés pour soulager les familles hébergeuses
- L'arrivée de demandeurs d'asile qui, après obtention de leur statut, doivent également se reloger.

Dans ce contexte, le service joue un rôle essentiel d'accompagnement dans la recherche de logements, qu'ils soient publics ou privés, et de soutien dans les démarches administratives qui y sont liées.

1.2 Centre de Protection des Demandeurs d'Asile

Le Centre de Protection des Demandeurs d'Asile de Genappe, géré par la Croix-Rouge, a ouvert ses portes le 15 décembre 2022 dans les anciens locaux de la maison de repos du Lothier, réaménagés pour répondre aux normes d'accueil.

Le centre peut héberger jusqu'à 244 personnes : familles, personnes isolées, mineurs étrangers non accompagnés et personnes d'origines diverses. Il s'agit d'un centre ouvert, accueillant des individus dont la procédure de demande de protection internationale est en cours. Les bénéficiaires d'une protection temporaire (notamment les réfugiés ukrainiens) n'y sont pas hébergés.

La priorité de la Ville et de la Croix-Rouge est de favoriser l'intégration de la structure au sein de la commune et de promouvoir le vivre-ensemble. Les collaborations avec les fournisseurs et partenaires locaux sont encouragées afin de créer une dynamique de proximité et de confiance.

L'assistante sociale du PCS assure un rôle de personne-relais :

- Coordination entre la Croix-rouge, la Ville et les citoyens
- Mise en réseau des partenaires et des demandeurs
- Actions de sensibilisation et de lutte contre les préjugés
- Activation de la plateforme du volontariat
- Suivi administratif, financier et scolaire des situations individuelles

Ce travail de terrain, en lien étroit avec les acteurs locaux, permet d'ancrer le centre dans la vie communale tout en maintenant la cohésion sociale.

1.3 Projet « Habitat Kangourou »

La Ville de Genappe, caractérisée par sa proximité avec Bruxelles et sa situation périurbaine, connaît une pression croissante sur le logement : hausse de la population, loyers élevés, faible disponibilité en logements sociaux et isolement accru des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Face à ce constat, un projet d'Habitat Kangourou a été mis en place en partenariat avec l'Immobilière Sociale Notre Maison et le CPAS de Genappe.

Ce dispositif repose sur un principe de cohabitation solidaire : une personne âgée ou en situation de handicap occupe le rez-de-chaussée d'un logement, tandis qu'une famille ou un ménage réside à l'étage.

Les deux parties s'entraident au quotidien (courses, garde d'enfants, entraide pratique), favorisant ainsi l'autonomie, la sécurité et le lien intergénérationnel.

Au-delà d'une solution au manque de logements, ce projet contribue à rompre l'isolement, à promouvoir l'inclusion et la mixité, et à renforcer le tissu social de la commune. Il illustre concrètement la volonté de Genappe de développer des formes d'habitat innovantes et humaines.

1.4 Gens du Voyage

Il n'y a pas eu d'accueil des gens du voyage en 2025.

2. Santé

2.1 Coup de pouce

Le territoire genappien est confronté à un défi majeur de mobilité : absence de gare, offre de transports en commun limitée, et difficultés de déplacement entre les villages. Ces contraintes accentuent le sentiment d'isolement, notamment chez les personnes âgées, les jeunes et les ménages précarisés, et compliquent l'accès aux soins, aux commerces ou aux services essentiels.

Pour y remédier, la Ville soutient l'asbl Coup de Pouce, qui propose un service de mobilité solidaire. Une convention annuelle assortie d'un transfert financier de 7 000 € lie la commune à l'association, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.

Ce partenariat, reconduit d'année en année, permet à un nombre croissant de bénéficiaires d'effectuer leurs déplacements essentiels. En de novembre 2024 à octobre 2025, l'asbl a répondu à 1 679 demandes de transport, confirmant l'importance vitale de ce service dans la vie quotidienne des habitants.

2.2 Domus

L'asbl Domus assure un accompagnement en soins palliatifs pour les patients du territoire genappien. Son équipe interdisciplinaire — composée de médecins, infirmières, psychologues, bénévoles et personnel administratif — œuvre en collaboration avec les soignants de première ligne pour soulager la douleur, assurer le confort du malade et soutenir les proches.

L'approche de Domus intègre les dimensions sociales, psychologiques et éthiques des situations de fin de vie. Chaque année, la Ville de Genappe octroie un soutien financier de 500 € à l'association.

En 2025, quinze familles ont bénéficié de son accompagnement sur le territoire communal.

2.3 Asbl soins et santé

L'asbl Soins et Santé bénéficie d'un soutien annuel de 1 500 € de la Ville de Genappe dans le cadre du PCS. L'association œuvre à la promotion du maintien à domicile des personnes fragilisées et à la mise en réseau des professionnels de la santé. Elle organise également des conférences et rencontres destinées à la fois aux professionnels et au grand public, renforçant ainsi la sensibilisation et la cohérence du réseau de soins local.

2.4 Cycle de conférences

Nous avons axé nos conférences sur la thématique de la santé mentale et psychologique.

Cinq conférences ont été proposées comme : La confiance en soi, une clé du succès ! - Comment différencier un retard scolaire d'un trouble des apprentissages ? - Parler, jouer, grandir : comment favoriser le langage à la maison ? Les clés d'un bon départ - La gestion des kilos émotionnels.

2.5 Sensibilisation de nos plus jeunes

D'une part, notre équipe a mis en place une animation secourisme (Help réagit) dans toutes les écoles de l'entité pour les 5 et 6 -ème primaire.

D'autre part, elle a également proposé « Réaction 112 » : formation aux premiers secours initiée par le Brabant wallon, proposée gratuitement à nos jeunes de 14 à 21 ans. Complet 12 inscrits.

2.6 Je Cours Pour Ma Forme

Ce programme est ouvert à tous :

- Aux personnes sédentaires pour qui la course représente un véritable défi,
- A celles souhaitant débiter la pratique,
- Ainsi qu'aux joggeurs désireux d'entretenir leur forme ou d'améliorer leurs performances.

L'un des principaux atouts de cette initiative réside dans son adaptation au rythme et aux objectifs de chacun. L'activité vise à répondre aux attentes de l'ensemble des citoyens en proposant un large éventail de formules permettant à chaque participant de trouver le programme qui lui correspond. Encadrés par un coach, les participants progressent à leur propre rythme tout en repoussant progressivement leurs limites, dans une ambiance conviviale et motivante.

Pour répondre à la diversité des niveaux, quatre groupes ont été constitués :

- Niveau 1 – Débutant : 0 à 5 km
- Niveau 2 : 5 à 10 km
- Niveau 3 : 10 km et plus
- Niveau 4 – Trail

Cette organisation permet à chacun de progresser selon ses capacités, dans un esprit d'échange et de bonne humeur.

En 2025, la session de printemps a rassemblé 168 participants, tandis que la session d'automne compte 135 joggeurs, confirmant le succès et l'engouement croissant autour de ce programme.

2.7 Je Pédale Pour Ma Forme

Avec le succès qu'a connu le projet « Je Cours Pour Ma Forme », la Ville de Genappe a souhaité proposer aux citoyens une autre offre de sport...et pourquoi pas le vélo ?

« Je pédale pour ma forme » c'est un programme de « remise en selle » de huit sorties à vélo, encadrées par des coaches. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en toute confiance et en sécurité, tout en passant un moment convivial et redécouvrant leur commune.

Le projet est accessible à tous, dès l'âge de 16 ans. Il y a eu 23 participants à la session de printemps 2025



3. Handicap

Un agent Handicontact est disponible à la commune. Cela signifie qu'il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AVIQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose. Il participe également à des tables rondes organisées par l'AVIQ, réunissant les professionnels du réseau.

Cet agent travaille également sur la sensibilisation à la différence, et sur l'information aux citoyens et associations pour leurs permettre de développer des événements accessibles à tous.

Cette année, nous avons proposée à tous les élèves de 5 et 6^{ème} de l'entité une animation Handisport.

4. Lutte contre l'isolement des personnes

4.1 Ateliers

Dans le cadre de notre projet « lutte contre l'isolement », nous mettons en place à partir d'octobre, un vendredi par mois, des ateliers de développement personnel et bien-être. L'objectif principal est de fournir un espace sûr et accueillant où les participants peuvent explorer et renforcer leur estime de soi, développer leurs compétences sociales, et améliorer leur bien-être émotionnel et mental. Nous visons à aider chaque participant à se reconnecter à lui-même et aux autres, en cultivant des relations significatives et un réseau de soutien solidaire.

En participant à ces ateliers, chaque individu aura l'opportunité de se développer personnellement dans un environnement bienveillant et encourageant, en sortant de l'isolement pour retrouver confiance en soi et en l'avenir. Participation gratuite.

En 2025 nous proposons : Prendre soin de soi pour éviter ou durant un burn-out, atelier de sophrologie, La connaissance de soi pour trouver son bonheur, Communication Non Violente.

Et en partenariat avec le CPAS atelier au pt'Resto : fabrication de la crème d'argile.

4.2 Formation au permis théorique

À la suite du constat d'un manque de mobilité dans notre commune nous avons désiré proposer une formation gratuite au permis théorique pour 24 jeunes de l'entité afin de leurs permettre de créer du lien social, trouver du travail plus facilement, ...

4.3 Ateliers numériques

Depuis novembre 2025, la Ville de Genappe propose des ateliers numériques visant à accompagner les citoyens dans l'acquisition de compétences essentielles pour mieux maîtriser les outils digitaux du quotidien. Organisés chaque jeudi de 13h30 à 16h au local 14, ces séances accessibles à tous rencontrent un véritable engouement. Leur succès est tel que l'ensemble des ateliers affichent déjà complet jusqu'à la fin du mois de décembre, confirmant la pertinence de cette initiative et l'intérêt marqué du public pour un soutien numérique de proximité.

5. Plateforme du Volontariat

Ce projet est réalisé en partenariat avec le 38 et la Plateforme Francophone du Volontariat.

Il consiste en place une plateforme locale qui permet d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur convient le mieux. Nous bénéficions donc d'un outil informatique que nous alimentons suivant les demandes des associations et nous réalisons également des permanences sur rendez-vous.

Il y a une envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. La mise en place de la Plateforme permet de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, créer des espaces de dialogue, d'échange, permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond, cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

Depuis l'année 2021, l'assistante sociale est membre du réseau local du volontariat. Lors de ces rencontres et échanges, elle a contact avec plusieurs associations wallonnes et chefs de projets qui permettent de développer au mieux le réseau et donner des bonnes pratiques.

Toujours dans l'optique de soutenir nos associations, il y a également des conférences et ateliers organisés pour leurs permettre de se développer, d'avoir réponses à certaines questions juridiques, sur la gestion financière...

En 2024, nous avons obtenu le label « Commune Volontaire » !

En 2025, ce ne sont pas moins de 29 appels, de rendez-vous, d'orientation du citoyen ou de publications d'offre qui ont été réalisées.

6. Soutien scolaire

6.1 L'Entrain d'Apprendre

Durant les vacances scolaires, certains jeunes appréhendent la rentrée scolaire. Pour permettre aux jeunes d'éviter cela, la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'Ecole des devoirs Arc-en-Ciel et la Maison des Jeunes ont souhaité leur proposer des cours de soutien scolaire.

L'objectif était de se « remettre dans le bain », de leur permettre d'avoir les outils pour débiter une nouvelle année scolaire, de rompre avec l'isolement, de recréer du lien social, d'être encadré et éviter un potentiel décrochage scolaire pour certains à risque.

En 2024, nous avons dépassé la vingtaine d'inscriptions ! En parallèle l'AMO Tempo a mis en place des semaines de stages permettant d'y intégrer leurs heures de soutien scolaire juste à côté.

En 2025, 17 enfants inscrits avec la semaine de stage mise en place par l'AMO Tempo.

6.2 CQFD

C'est un projet de tutorat scolaire organisé par la mise en réseau de jeunes via une plateforme internet. Des élèves du secondaire, confronté à des difficultés scolaires, rencontrent des étudiants du supérieur pour de l'aide scolaire individualisée ou collective dans les matières de leur choix. Le projet crée ainsi de l'aide accessible pour les tutorés et un job étudiant pour les tuteurs.

Concrètement, cela a lieu le samedi matin, de 10h à 12h, de novembre à mai (hors vacances scolaires) et ce, à l'AMO Tempo de Genappe, située sur le site de l'Espace 2000.

Cela s'adresse uniquement aux élèves du secondaire et coûte 6€/heure.

Ce projet est organisé par l'AMO Tempo et La Chaloupe, en collaboration avec la Ville.

Pour cette année 2024-2025, nous comptabilisons 16 séances, 18 élèves différents et 121 heures de cours particuliers.

7. La Papote

Il y a quelques années, une demande a été formulée par des habitants de Genappe souhaitant pouvoir bénéficier de cours pour apprendre à lire et écrire afin de dialoguer avec d'autres habitants, avec des parents à la sortie des cours, de pouvoir suivre les devoirs des enfants ...

Ces dernières années, l'accueil des réfugiés ukrainiens ainsi que l'ouverture d'un Centre de Protection des Demandeurs d'Asile donnent encore plus de sens au projet.

Nous avons donc créé un partenariat avec le CPAS, l'AMO Tempo, le Cribw et le Centre Croix Rouge afin que ces bénéficiaires soient accompagnés, encadrés et suivent les cours d'alphabétisation en plus des cours de langue et ce, afin d'avoir les outils pour se débrouiller sur le territoire.

C'est un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...Le projet « La Papote » est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Nos objectifs ? Ces cours se veulent un coup de pouce à la vie quotidienne. Ils ne se substituent pas à des cours de français, mais vont permettre de travailler l'oralité, l'écriture et la lecture, mais également agir sur l'isolement des personnes, en favorisant la prise de contact, la cohésion. Les apprenants ont également un point relais identifié à la Ville, une personne repère en la personne du volontaire.

Ajoutons à cela que des activités culturelles sont également mises en place pour favoriser l'échange culturel. Par ces cours, nous répondons à une demande et en enlevant des freins identifiés sur le territoire.

De manière pratique, cela se réalise dans les locaux de l'académie et AMO Tempo, 1 fois semaine, par des personnes volontaires. Une Charte est mise en vigueur. Pour les volontaires, des supervisions sont mises en place (par le cribw ou la plateforme francophone du volontariat) car un choc culturel est possible. Ils bénéficient également de formations.

En 2023, nous avons mis en place un groupe supplémentaire pour répondre à la demande du centre Croix-Rouge et travaillons en collaboration avec l'AMO Tempo pour la garde des enfants non scolarisés pour les apprenants.

En 2024, 9 apprenants et 3 volontaires. Une auberge espagnole, un atelier scientifique, ...

En 2025, 11 apprenants et 3 volontaires. Activités proposées : Visite des ruines de Villers-la-Ville, auberge espagnole, visite de la bibliothèque, ...

8. Sensibilisation à la différence

8.1.Focus Accueil

La sensibilisation à la différence constitue un axe transversal du Plan de Cohésion Sociale.

Elle englobe de multiples dimensions : différences sociales, culturelles, générationnelles, de mode de vie ou de capacités.

À travers ses divers projets, le service cherche à favoriser la compréhension mutuelle, l'ouverture à l'autre et le respect des diversités qui composent la population genappienne.

Les actions menées visent à créer des espaces de dialogue et de rencontre où chaque citoyen peut s'exprimer et être reconnu dans sa singularité. Cette approche inclusive se retrouve dans l'ensemble des projets du PCS, qu'ils concernent le logement, la jeunesse, la participation citoyenne ou la culture.

8.2. Genappe, commune hospitalière

Le 25 juin 2018, le Conseil communal a adopté une motion déclarant Genappe "Commune hospitalière", affirmant ainsi la volonté de la Ville de promouvoir l'accueil, la solidarité et le respect des droits humains.

Dans un contexte européen marqué par la montée des replis identitaires et des politiques de fermeture, la Ville a souhaité affirmer son engagement humaniste, en conformité avec les engagements internationaux de la Belgique en matière de protection des réfugiés et de respect des droits fondamentaux.

L'initiative "Commune hospitalière" repose sur deux grands objectifs :

- Sensibiliser la population aux réalités migratoires et à l'importance de l'accueil de l'autre ;
- Maintenir un accueil de qualité pour les étrangers résidant sur le territoire communal et pour les nouveaux arrivants.

Un groupe de travail participatif — composé de citoyens, d'associations, de professionnels et de mandataires locaux — a été créé afin de concevoir et de coordonner des actions concrètes. Chaque année, diverses activités sont organisées :

- Journées thématiques autour de la migration et de la solidarité,
- Conférences et interventions scolaires,
- Fête des voisins en collaboration avec le Centre de Protection des Demandeurs d'Asile,
- Projections de films et débats,
- Participation à la campagne "Place à la Solidarité".

La Ville soutient également financièrement l'asbl Genappe Solidaire, active sur le territoire, à hauteur de 1 000 € par an.

Ces actions illustrent la volonté constante de la commune de construire un vivre-ensemble respectueux, où la diversité est reconnue comme une richesse collective.



9. Projets jeunesse

Les jeunes occupent une place centrale dans les actions du Plan de Cohésion Sociale de Genappe.

Les projets menés visent à encourager leur expression citoyenne, à renforcer leur confiance en eux et à leur offrir des espaces d'apprentissage collectif où chacun peut devenir acteur du changement.

9.1. Conseil des Enfants

A Genappe, il y a 6,5% de jeunes entre 10 et 14 ans et 9 écoles primaires sur le territoire. Le Conseil communal des Enfants leur permettra de se faire entendre auprès des élus et de la population. C'est un lieu de partage, de parole et d'échange d'idées. De plus, cela permet aux enfants de l'entité de développer de manière active l'apprentissage à la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle, communale de l'endroit où ils vivent dans le respect des règles démocratiques.

La Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Concrètement, des animations sont réalisées par les membres de l'AMO dans les classes de 5ème et 6ème pour expliquer aux jeunes ce qu'est une commune, le système électoral et les inviter à entrer une candidature pour devenir membre du Conseil communal des Enfants. Les enfants élus élaborent et réalisent des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ils se réunissent une fois par mois et sont encadré par le chef de projet du PCS et des animateurs de l'AMO Tempo. Ce projet est possible grâce au soutien des enseignants et directrices d'école.

Cette année, nos conseillers ont souhaité sensibiliser les citoyens de Genappe et leurs camarades de classe à lutter contre le racisme et les préjugés. Pour se faire, ils ont reçu une séance d'information du Centre Région d'Intégration du Brabant Wallon, pour ensuite pouvoir le réexpliquer en classe. Ils ont également réalisé un micro-trottoir pour interroger les citoyens dans les rues de l'entité, et mis en place

la projection du film « Neneh, Superstar » (en réalisant également l'affiche par leurs soins !) suivi d'un débat animé par des professionnels.

Les nouveaux mandataires de 5^{ème} nous ont rejoint le 6 novembre pour débiter une nouvelle année qui promet d'être riche en projets !



9.2. Été solidaire

Durant l'été, la Ville de Genappe, en collaboration avec l'Aide en Milieu Ouvert Tempo et la Maison des Jeunes Le Bug-1, a une nouvelle fois pris part à l'opération « Été Solidaire ». Ce projet, soutenu par la Région wallonne, offre à des jeunes genappiens âgés de 15 à 21 ans l'occasion de s'investir dans des travaux d'intérêt collectif au sein de leur commune tout au long des vacances estivales.

L'objectif de cette initiative est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, de renforcer la cohésion intergénérationnelle et d'offrir aux participants une première expérience professionnelle valorisante. Les jeunes contribuent ainsi à l'embellissement de leur cadre de vie tout en posant un geste concret de solidarité envers la communauté.

L'édition 2025 a réuni un groupe de cinq étudiants, encadrés par un éducateur de l'AMO Tempo. Ensemble, ils ont participé à divers chantiers communaux :

- Entretien et embellissement des cimetières,
- Rénovation de bâtiments publics,
- Remise en état de matériel communal.

Cette expérience, menée dans un esprit de convivialité et d'entraide, constitue une belle initiation à la vie citoyenne et un exemple concret d'engagement des jeunes pour leur commune

9.3. Le 38 - La Maison des Jeunes

Nous subsidions la Maison des Jeunes de Genappe pour son bon fonctionnement et afin qu'elle puisse réaliser des activités abordables financièrement mixant tous les jeunes.

10. Culture

10.1. Le 38

Chaque année, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1500 euros/ an au 38. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe dont, par exemple, Genappe perd la boule et la Semaine de l'Environnement. Nous présidons et participons également au Conseil d'orientation du Centre Culturel.

10.2. Article 27

Le projet article 27 a été mis en place depuis l'année 2016. L'objectif du projet est de faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants de Genappe, visant principalement les publics précarisés. Suite à notre partenariat Article 27, la Ville achète des tickets à l'association et peut, suite à un entretien avec les demandeurs, offrir un ticket modérateur afin que la personne bénéficie du tarif préférentiel proposé par le partenaire.

Il y a donc eu un total de 120 tickets distribués au public des associations genappiennes demandeuses.

10.3. Le 38 - Les Ateliers du Léz'Arts

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

11. Participation à différentes assemblées et Conseils

L'assistante sociale de la Ville participe au Conseil d'Orientation du Centre Culturel, aux interpcs, aux midis du Réseau, au réseau local du volontariat, aux réunions du Centre de Lecture Publique, à la Plateforme d'insertion socio-professionnelle et au Comité de Prévention de l'aide à la Jeunesse. Cela permet que la commune soit représentée, de nouer des contacts, réaliser des partenariats et, surtout, être informée de ce qui est réalisé sur la commune pour pouvoir informer au mieux la population, pour créer des partenariats dans des projets et mutualiser les forces.

12. La Fête des voisins

La fête des voisins est l'occasion de renforcer des liens, apprendre à se connaître et partager de bons moments entre les habitants du quartier.

Cette année, nous avons souhaité offrir un pack de jeux pour agrémenter ce moment festif.

20 packs ont été offerts aux premiers inscrits.

PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

Ce plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts

matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes :

DISCIPLINE 1 : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

DISCIPLINE 2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

DISCIPLINE 3 : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

DISCIPLINE 4 : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

DISCIPLINE 5 : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.

La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

Réunions de la cellule de sécurité

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisé(e) sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ».

« §4 : Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

Entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025, la cellule de sécurité s'est réunie 15 fois.

Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentantes du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente).

Ces réunions avaient pour thème les festivités suivantes :

- Le 11 mars 2025 – Semaine de l'intergénérationnel – Événement du 23/4
- Le 11 mars 2025 – Balade champêtre tracto gourmande du 20 avril 2025
- Le 11 mars 2025 – Soumonces et carnaval des 12, 13, 14 et 15 avril 2025
- Le 12 mars 2025 – Inter-unités de l'entité de Genappe du 5 avril 2025
- Le 25 mars 2025 – Festivités de mai et août 2025 à Houtain-Le-Val
- Le 25 mars 2025 – Le Maillon en fête du 2 juillet 2025
- Le 1^{er} avril 2025 – Festivités de la Saint-Jean à Baisy-Thy
- Le 1^{er} avril 2025 – Ducasse de Ways des 1, 2 et 3 août 2025
- Le 8 avril 2025 – Course caritative du Lothier du 11 mai 2025
- Le 18 avril 2025 – Debriefing Genappe perd la Boule de 2024 + propositions édition 2025
- Le 22 mai 2025 – Debriefing carnaval 2025
- Le 27 juin 2025 – Genappe perd la Boule édition 2025
- Le 22 août 2025 – Journées médiévales Louis XI des 13 et 14 septembre 2025
- Le 18 septembre 2025 – Genappe perd la Boule édition 2025
- Le 2 octobre 2025 – Genappe perd la Boule édition 2025.

Exercice COMEX

Aucun exercice COMEX n'a été organisé au cours de la période concernée.

Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi.

BE-Alert

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

Organisations d'événements

Le Code de la Citoyenneté stipule que *« toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement ou toute distribution organisée sur la voie publique, avec ou sans véhicule ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre. De même que toute manifestation publique se déroulant dans un lieu clos et couvert, en ce compris sous tentes et chapiteaux, ne peut avoir lieu sans déclaration préalable et écrite au Bourgmestre »*.

En vue d'obtenir l'autorisation du Bourgmestre pour l'organisation d'une manifestation publique, l'organisateur doit compléter et envoyer, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, Ville de Genappe, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou info@genappe.be, **la fiche de renseignements d'un événement**. Ce formulaire est disponible sur le site de la Ville de Genappe www.genappe.be.

Dans le cadre du suivi des demandes d'autorisations d'organisation d'événements, le service des affaires générales sollicite régulièrement l'avis de la Zone de police de Nivelles- Genappe.

Certains événements nécessitent en effet la mise en place de mesures propres à assurer la circulation, la commodité de passage, la sûreté et la sécurité publique.

La police remet, pour chaque demande d'événement, un avis technique. Le Bourgmestre ou le Collège communal (selon le type d'événement) tient compte de cet avis et des recommandations qu'il comporte, et décide, sur base de celui-ci, de l'octroi/ du refus d'une autorisation d'organisation d'événement.

En fonction du type d'événements, l'avis de la zone de secours du Brabant Wallon est également sollicité

Occupations de la voie publique

Jusqu'au mois de janvier 2023, le service Affaires générales assurait également le suivi des demandes d'occupation de la voie publique à titre privatif à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, du placement d'un conteneur, d'un échafaudage, de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments.

La Zone de police Nivelles-Genappe traitait ces demandes et rédigeait les arrêtés et autorisations nécessaires. Ces documents étaient transmis, par le service Affaires générales via le service des travaux, aux demandeurs, après signature du bourgmestre.

Depuis le début de l'année 2024, ces demandes d'occupation de voirie doivent être formulées en ligne. Notre service informatique a développé un formulaire sur le site internet. Le demandeur ne doit plus envoyer sa demande par mail ou par courrier. Il doit se connecter au site internet et remplir le formulaire en ligne.

Les documents (arrêtés de police et autorisations) sont générés automatiquement sur base des informations encodées par le demandeur et après validation par les agents techniques et administratifs. du service des travaux. La gestion des demandes d'occupation de voirie est effet désormais du ressort de ce service, et plus du service des affaires générales.

Cette automatisation permet un gain de temps non négligeable dans le traitement de ce type de demandes.

PETITE ENFANCE

Responsables

Crèche communale « Les Arsouilles » : Aurélie De Leener

Crèche communale « Les Petits Bateaux » : Wallys Willaert et Aline Vandevoorde à partir du 22 avril 2025 : Fonction d'AS et à partir du 11 08 2025 Directrice

Crèche communale « Les Mini-Pousses » : Marie Moens

Le service de la Petite Enfance regroupe plusieurs structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

Au cours de l'année 2025 :

Une convention a été signée avec l'ISBW pour l'année 2025, offrant aux trois crèches la possibilité de faire appel à des puéricultrices relais en cas d'absence du personnel de puériculture.

A la crèche « les Arsouilles » Sandra Aguilar et Quentin Rose ont été engagés en remplacement de Natacha Beugnier en absence de longue durée. Corinne Dumont a signé un contrat temps plein. L'équipe passe à 1 temps plein et 5 temps partiel.

A la crèche « les Mini-Pousses » Grâce Mboungou, Nell Bodenghien, Maoro Gianfelice et Lise Mesdagh, ont assuré les remplacements durant cette période. Florine Ausloos a quitté l'équipe en octobre 2025.

A la crèche « les Petits Bateaux », le 9 août 2025, Karinne Van Bever diminue son temps de travail pour un mi-temps médical. Le 18 août 2025, Lara TORTOLANI signe un contrat mi-temps en remplacement. L'équipe des Petits Bateaux passe donc à 11 puéricultrices, dont 2 temps plein et 9 temps-partiel.

A la crèche « les Petits Bateaux », Aline Vandevoorde a pris la fonction d'AS le 22 avril 2025, en remplacement de Wallys Willaert, écartée de ce poste par la médecine du travail. Aline Vandevoorde a ensuite également pris la fonction de direction le 11 août 2025. Ce contrat prendra fin au retour de Wallys Willaert de son congé de maternité.

ORGANISATION DES STRUCTURES

ORGANISATION DES STRUCTURES				
Nom	Responsable	Nombre de places	Equipe	ETP
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	Marie Moens AS : Aurélie De Leener	42	Puéricultrices : 13	10
			Cuisinières + Buanderie : 4	2
			Technicienne de surface : 1	0,75
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	Wallys Willaert AS Aline Vandevoorde	28	Puéricultrices : 11	6,25
			Cuisinière : 1	0,75
			Technicienne de surface : 1	0,67
Crèche communale « Les Arsouilles »	Aurélie De Leener	14	Puéricultrices : 6	3,20
			Technicienne de surface : 1	n.c.

PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE

PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE		
Nom	Enfants inscrits au moins un jour	Nouvelles admissions
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	64	22
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	47	17
Crèche communale « Les Arsouilles »	20	6
TOTAL	131	45

DEMANDES D'INSCRIPTIONS

DEMANDES D'INSCRIPTION		
Nom	Enfants inscrits avec une demande d'entrée en 2025	Enfants inscrits avec une demande d'entrée en 2025
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	37	43
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	23	41
Crèche communale « Les Arsouilles »	13	25
TOTAL	73	109

ACTIVITES

Des réunions pédagogiques sont organisées dans les différentes structures, de même que des réunions de section dans les crèches.

Pour les crèches des Arsouilles et des Mini Pousses :

La journée pédagogique a eu lieu le 21 mars 2025. Elle portait sur la réanimation pédiatrique.

Les activités de lecture ont repris aux Arsouilles et aux Mini Pousses. Une nouvelle convention a été signée avec l'ASBL « Contes et littérature ». Les activités contes sont proposées 1 fois par mois dans les sections des moyens et des grands.

Cette année encore, le partenariat avec la bibliothèque communale a continué et a permis aux enfants de découvrir différentes valises de livres choisis par nos bibliothécaires.

A la crèche « les Mini Pousses » les menus ont été retravaillés à la suite de la nouvelle édition de la brochure « Chouette, on passe à table » de l'ONE.

Pour la crèche les Petits Bateaux :

Deux journées pédagogiques ont été organisées : le 10 janvier et le 10 février. Elles portaient sur une formation visant à « jouer dehors par tous les temps » avec les enfants.

La supervision d'équipe débutée aux « Petits bateaux » le 21 mai 2024 a pris fin lors d'une dernière séance début décembre 2024.

Depuis aout 2025, des animations d'intervision ont été intégrées à certaines réunions d'équipe, et deux groupes de travail ont été créés pour faire participer l'équipe à l'évolution du menu et

du projet pédagogique. Deux fois par mois, une activité d'éveil musical et de contes est proposée aux enfants.

Chaque semaine les plus grands se rendent à la bibliothèque pour assister à une animation lecture.

Consultations médicales :

- Visites de pédiatres ou de médecin organisées dans chaque structure environ toutes les 6 semaines
- Permettent un suivi médical des enfants
- Un dépistage visuel est également organisé pour les enfants à partir de 18 mois. Ça permet de déceler d'éventuelles anomalies et d'orienter les parents de manière plus précoce vers un ophtalmologue.

FESTIVITES DIVERSES

Aux « Mini-Pousses », St Nicolas est venu, en personne, gâter les enfants le 6 décembre 2024.

En avril, aux « Mini Pousses » et aux « Arsouilles », les cloches de Pâques ont organisé une chasse aux œufs, au sein de la crèche, pour la section des grands et des moyens.

A la crèche « Les petits bateaux », La fête de la Petite Enfance a rassemblé en août les parents et enfants des Petits Bateaux, toute l'équipe, ainsi que M. le Bourgmestre, Gérard Couronné, et Mme l'échevine de la Petite Enfance, Stéphanie Bury.

DEMANDE DE SUBSIDES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CRECHE

Décision de l'ONE

La Ville de Genappe avait sollicité des subsides auprès de l'ONE pour l'aménagement d'une crèche au Pavé Saint-Joseph dans le quartier Matexi (cfr décision du conseil communal du 7 novembre 2022). La candidature avait été jugée recevable mais, malheureusement, la ville n'a pas pu bénéficier des subsides demandés.

Excellente nouvelle, le 20 janvier 2025, La Ville a pu intégrer le « Plan Equilibre » c'est-à-dire la deuxième phase d'attribution offrant ainsi, la possibilité d'ouvrir un nouveau milieu d'accueil. La demande initiale était de 28 places, cependant, l'attribution s'est limitée à 21 places. La date d'ouverture de cette nouvelle crèche est prévue pour fin 2026.

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantations	30.09.2022	30.09.2023	30.09.2024	30.09.2025
Baisy-Thy	125	107	124	112
Houtain-le-Val	45	45	44	37
Espace 2000	45	49	49	42
Bousval	22	22	28	31
Loupoigne	28	26	23	25
Ways	29	28	29	26
TOTAL	294	277	297	273

Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantations	30-09-2022	30-09-2023	30.09.2024	30.09.2025
Baisy-Thy	219	223	198	186
Houtain-le-Val	101	101	104	83
Espace 2000	74	73	75	67
Bousval	58	56	63	58
Loupoigne	60	60	60	69
Ways	65	60	57	61
TOTAL	577	573	557	524

Des réunions « Enseignement » sont organisées mensuellement au sein de la commune afin de garantir une collaboration étroite et une cohésion efficace entre Madame Stéphanie Bury, Echevine de l'Enseignement, Madame Marianne Tock, Directrice Générale, le Service Enseignement et les trois directions des écoles, à savoir :

- Madame Christine Berckmans : Directrice stagiaire de l'école communale de Baisy-Thy
- Madame Flore Choisez : Directrice des écoles communales de Bousval, Loupoigne et Ways
- Madame mélanie Vermeiren : Directrice faisant fonction des écoles communales d'Houtain le Val et d'Espace 2000

Au cours de la période du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025, 65 dossiers émanant du Service Enseignement ont été soumis à l'approbation du Conseil communal.

Capital périodes - Encadrement en maternelle en 2025-2026

A. Section maternelle :

Ecole communale de Baisy-Thy : 111 élèves dont 1 primo arrivant → 6 emplois + 12 périodes de psychomotricité + 1 puéricultrice

Ecole communale de Bousval : 32 élèves dont 2 primo arrivants → 2 emplois + 4 périodes psychomotricité + assistante maternelle PART-APE

Ecole communale de Loupoigne : 25 élèves dont 2 primo arrivants → 2 emplois + 4 périodes psychomotricité + puéricultrice PART-APE

Ecole communale de Ways : 27 élèves dont 3 primo arrivants → 2 emplois + 4 périodes psychomotricité + assistante maternelle PART-APE

Ecole communale d'Houtain le Val : 35 élèves → 2,5 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Ecole communale d'Espace 2000 : 42 élèves → 2,5 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

B. Section primaire :

Ecole communale de Baisy-Thy : 187 élèves → 10 classes organisables + 17 périodes AP en P1P2 + 24 périodes d'EPS + 1 période DASPA+ 12 périodes de Langues Modernes (néerlandais) et 9 périodes de citoyenneté commune

- 2 classes de P1
- 2 classes de P2
- 2 classes de P3
- 1 classe de P4
- 1 classes de P5
- 2 classes de P6

Ecole communale de Bousval : 58 élèves → 3 classes degrés + 6 périodes de reliquat + 5 périodes d'accompagnement personnalisés + 4 périodes de NDLS + 4 périodes PO d'anglais + 6 périodes d'EPS + 3 périodes de CPC + 2 périodes de RLMO

Ecole communale de Loupoigne : 69 élèves → 3 classes degrés+ 12 périodes d'adaptation + 2 périodes de reliquat + 6 périodes d'accompagnement personnalisé + 5 périodes Missions Collectives (pour l'ensemble des implantations Bousval, Ways et Loupoigne) + 1 périodes encadrement DASPA maternelle + 1 période encadrement DASPA primaire + 1 période FLA maternelle + 4 périodes de NDLS + 4 périodes PO d'anglais + 6 périodes d'EPS + 3 périodes de CPC + 2 périodes de RLMO +5 périodes d'aide primaire PO

Ecole communale de Ways : 58 élèves → 3 classes degrés + 5 périodes de reliquat + 5 périodes d'accompagnement personnalisé + 1 période encadrement DASPA maternelle + 1 périodes encadrement DASPA primaire + 4 périodes de NDLS + 4 périodes PO d'anglais + 6 périodes d'EPS + 3 périodes de CPC + 1 périodes de RLMO + 1 période d'aide primaire PO

Ecole communale d'Houtain- le- Val : 85 élèves → 4 classes + 15 périodes PO de reliquat + 7 périodes d'accompagnement personnalisé + 4 périodes Missions Collectives (pour l'ensemble des implantations Houtain-le-Val et Espace 2000)

Ecole communale d'Espace 2000 : 67 élèves → 3 classes + 14 périodes de reliquat + 7 périodes d'accompagnement personnalisé + 1 période d'encadrement FLA maternelle + 1 période encadrement DASPA primaire

Soutien scolaire

L'accompagnement personnalisé P1P2 ou (Co-enseignement en P3->P6), tend à offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

L'accompagnement Personnalisé : L'accompagnement personnalisé est un dispositif pédagogique consistant en la mise à disposition d'heures supplémentaires auprès des élèves, selon le Décret du 20/07/2022 relatif au dispositif de l'accompagnement personnalisé et portant diverses mesures accompagnant la mise en œuvre du tronc commun, et octroyant des moyens aux écoles de l'enseignement primaire pour apporter un soutien pédagogique et éducatif cible et renforce aux élèves. L'accompagnement personnalisé a pour but de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité et de l'aider à gagner en autonomie. Ce dispositif remplace celui des heures d'aide individualisée, consistant en des modules de soutien.

Ecole communale de Baisy-Thy : 17 périodes d'aide du CAPE en soutien aux sorties piscine et aide à la sieste et aux repas+ présence d'un éducateur du CAPE au niveau de l'écoute active des enfants et en ce qui concerne la gestion de conflits.

En complément des périodes octroyées par la Fédération Wallonie Bruxelles, le Pouvoir Organisateur assume le financement de périodes supplémentaires destinées à assurer la mise en œuvre optimale des projets éducatifs des écoles communales de Genappe.

En séance du 18 juin 2025, le Collège communal autorise la prise en charge par les finances communales de 50 périodes pour les écoles communales de Baisy-Thy, de Bousval, de Loupoigne, de Ways et d'Houtain le Val, et ce du 25/08/25 au 03/07/2026 :

- Ecole communale de Baisy-Thy - FASE 3220 : 26 périodes PO pour la création d'une 10ème classe, afin de ne pas dépasser les normes d'encadrement
- Écoles communales de Bousval-Loupoigne -Ways - FASE 597 :12 périodes pour le projet de langue + 5 périodes en compensation pour le poste de coordinateur pédagogique
- Ecole communale d'Houtain-le-Val - FASE 599 : 5 périodes en compensation pour le poste de coordinateur pédagogique + 2 périodes pour l'Éducation Physique

En séance du 24 septembre 2025, le Collège communal autorise la prise en charge par les finances communales de 16 périodes supplémentaires pour les écoles communales de Baisy-Thy, de Loupoigne et d'Houtain le Val, et ce du 01/10/2025 au 03/07/2026 :

- École communale de Baisy-Thy - FASE 3220 : 4 périodes : Aide en classe (Inst. Primaire)
- École communale de Loupoigne – FASE 597 : 2 périodes : Aide en classe (IP)
- École communale d'Houtain le Val – FASE 599 :10 périodes : Institutrice primaire (IP)

Les spécificités des écoles communales de Genappe :

- **Ecole de Baisy-Thy : « Immersion en néerlandais »**

Depuis le 1er septembre 2007, l'école communale de Baisy-Thy propose un enseignement en immersion linguistique, fruit du travail engagé de son équipe pédagogique. Ce dispositif débute dès la troisième maternelle et repose sur une approche bilingue structurée : les élèves suivent leurs apprentissages à parts égales, soit 50 % en français et 50 % en néerlandais.

L'immersion linguistique ne consiste pas simplement à apprendre une langue étrangère comme matière isolée. Il s'agit d'un véritable bain linguistique dans lequel les enfants évoluent quotidiennement. Les matières scolaires, telles que les mathématiques, l'éveil sont enseignées dans la langue cible (le néerlandais) par une institutrice dont c'est la langue maternelle. Cette méthode permet aux élèves d'acquérir la langue de manière naturelle, tout en développant leurs compétences scolaires.

Ce modèle d'enseignement favorise la compréhension et l'expression dans les deux langues, mais aussi l'ouverture culturelle, la flexibilité cognitive et la confiance en soi. En maintenant une répartition équilibrée tout au long du cycle primaire, l'école veille à ce que les élèves atteignent un niveau académique équivalent à celui d'un parcours francophone classique, tout en leur offrant une véritable plus-value linguistique.

- **Ecole Espace 2000 : « Pédagogie Freinet »**

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.

Ainsi, chacun peut :

- Apprendre à son rythme
- Construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- Développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- Chaque enfant est différent
- Un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- L'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- L'enfant doit pouvoir choisir son travail
- Le travail doit être naturel pour l'enfant
- Le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire.

Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.

- **Ecoles de Ways, Loupoigne, Bousval et Houtain-Le-Val : Projet langues « Anglais ou néerlandais »**

L'anglais ou le néerlandais sont proposés à raison de 2 périodes au choix des parents/ semaine de la 3^{ème} primaire à la 6^{ème} primaire.

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer dans une autre langue chez l'élève.

Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées :

- Participation à un jeu,
- Apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- Réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active : réalisation d'un bricolage, d'une recette,

Les fonctions langagières sont abordées telles que :

- L'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier, etc.)
- La demande d'informations (Qui ? Qu'est-ce-que ? A qui ?)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, à partir de la 3^{ème} primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix.

2 périodes/semaine sont consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais ou l'anglais.

Le plan de pilotage

Des équipes éducatives plus autonomes, qui travaillent et prennent des décisions collectivement pour élaborer le futur de leur école : c'est le principe du nouveau système de pilotage des écoles. Réforme emblématique du Pacte pour un Enseignement d'excellence, elle constitue une mesure-clé pour rendre le système éducatif plus efficace et plus équitable. Chaque direction d'école, avec son équipe pédagogique, élabore son plan de pilotage qui, une fois approuvé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, devient contrat d'objectifs pour une durée de 6 ans. Ensemble, direction et équipe pédagogique, soutenus par le Pouvoir Organisateur et accompagnés par un délégué de la FWB, tracent le chemin à parcourir pour l'avenir de leur école en tenant compte des 7 objectifs d'amélioration du système scolaire fixés par le Pacte (améliorer les savoirs et compétences des élèves, réduire le redoublement, favoriser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, etc.).

Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?

Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières ;

Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles ;

Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif ;

Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose :

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

Phasage pour les écoles

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.

Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 a approuvé le plan de pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école de Baisy-Thy. La mise en œuvre du Plan et suivi du Contrat d'Objectifs a débuté au 1^{er} septembre 2019. L'évaluation intermédiaire a été approuvée en mai 2024 et entame sa phase de mise en œuvre après étape d'évaluation intermédiaire de plan de pilotage.

Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2019 : les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.

Le Conseil communal en séance du 9 novembre 2021 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique des écoles communales de Houtain-Le-Val.

Le Conseil communal en séance du 7 juin 2022 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique des écoles communales de Bousval, Loupoigne et Ways.

Le Conseil communal en séance 21 mai 2025 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy, le plan de pilotage devant être réévaluer tous les 6ans.

Les nouvelles technologies

Depuis l'année scolaire 2023-2024, la Fédération Wallonie Bruxelles a mis en place un nouveau système de points (octroyé selon le nombre d'élèves dans l'école) afin de pouvoir s'équiper au niveau numérique.

Ecoles communales de Loupoigne, Bousval et Ways : Achat de 3 TVI pour les classes maternelles (connectés en filaire), achat de plusieurs tablettes et mini-PC à destination des élèves, ainsi que de caméras permettant des projections TBI. Le projet école numérique sera d'application jusqu'en juillet 2027, donnant l'opportunité aux écoles de pouvoir encore acquérir du matériel. Les écoles communales de Baisy-Thy et d'Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques. La quasi-totalité des classes sont pourvues d'un TBI.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

Les cours de natation

Les écoles de Ways, Loupoigne et Bousval suivent des cours de natation à la piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Les écoles de Houtain-le-Val et l'Espace 2000 suivent des cours de natation à la piscine de la Dodaine à Nivelles

L'école de Baisy-Thy suit des cours de natation aux piscines de la Dodaine et Quinot à Nivelles.

Les repas scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales ont fait l'objet d'un marché sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne.

Le Collège communal, en séance du 24 juillet 2024, désigne T.C.O. pour la préparation et la distribution des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026.

Le Conseil communal, en séance du 27 août 2024, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous dès la rentrée scolaire 2024-2025 et 2025-2026 :

Potage : 0,50€
Repas maternel : 4,00€
Repas primaire : 4,50€

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse.



L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.

Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agrégés de l'enseignement artistique.

La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

Période	30.09.21	30.09.22	31.10.23	30.09.24	30.09.25
Elèves inscrits	349	326	334	340	326

201 élèves dans le Domaine de la Musique

105 élèves dans le Domaine de la Danse

84 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole

De nombreux élèves sont inscrits dans plusieurs domaines et habitent l'entité.

Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral, barre au sol et cours de danse adulte ...y sont enseignés.

Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans.

L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves, le spectacle aura lieu le 22 et 23 novembre 2025.

ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL

Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plus durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire (décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié).

Mais qu'est-ce que cela signifie « Accueil Temps Libre des enfants »

Pour comprendre l'origine de ce terme, il faut remonter en 2003, lorsque la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles), par le biais du décret « Accueil Temps Libre », décret ATL et suite à de nombreux projets pilotes réalisés depuis 2001, a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que la coordination de l'accueil au niveau communal.

Actuellement 23 communes sur 27 en Brabant wallon mettent en œuvre, avec le soutien de l'ONE, une coordination de l'accueil pendant le temps libre.

Le souci de l'ONE est d'assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant. Dès l'entrée à l'école maternelle et parfois jusqu'à 18 ans, l'O.N.E. veille à la qualité de l'accueil de l'enfant ou du jeune pendant son temps libre.

L'O.N.E. s'est donc vu confié par la FWB, la mise en application des dispositions réglementaires prévues par le décret ATL (décret incitatif).

Quelles sont les périodes visées dans le décret Accueil Temps Libre ?

- La période qui précède et qui suit les cours
- Le mercredi après-midi
- Le weekend
- Les congés scolaires

Soit le temps avant et après l'école.

Quels sont les objectifs visés par le décret Accueil Temps Libre ?

- L'épanouissement de l'enfant
- La consolidation de la vie familiale et sociale
- La qualité de l'accueil

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées durant le temps libre des enfants.

Pour assurer le lien avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libre : les enfants, les parents et les professionnels, il y a la Commission Communale de l'Accueil, la CCA.

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024 la CCA a été renouvelée.

Par son courrier du 30 octobre 2025, l'Office nous informe de la validation du renouvellement de la CCA installée pour un mandat de 6 ans, jusqu'aux élections d'octobre 2030.

La CCA, lieu de rencontre, de concertation, de réflexion et d'impulsion du secteur Accueil Temps libre des enfants réalise un état des lieux de l'accueil et rédige un programme de Coordination Locale pour l'Enfance, un programme CLE qui tente de répondre aux besoins d'accueil non rencontrés.

La demande d'agrément de notre Programme CLE a été renouvelée en date du 30 mars 2025 pour une période de 4 ans jusqu'en mars 2029.

3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

- 1. Les plaines de vacances.**
- 2. L'accueil extrascolaire**
- 3. Les écoles de devoirs.**

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, le programme CLE :

- Vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- Est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;
- Est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- Soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- Couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, le mercredi après-midi, le week-end, les congés scolaires.
Le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre.
- Reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

Ses objectifs :

- A. Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre
(Les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :
 1. Les plaines de vacances.
 2. L'accueil extrascolaire.
 3. Les écoles de devoirs.
- B. Soutenir également l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guide des activités extrascolaires

Le guide des activités extrascolaire 2025-2026 regroupe les activités organisées, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.

Distribué en toutes-boîtes en septembre 2025, il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, à la maison des jeunes et sur le site de la Ville.

1. LES PLAINES DE VACANCES

Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances...

Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées.

Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE.

Celui-ci a été renouvelé en 2023 pour une période de trois ans

Le fonctionnement

Les plaines de vacances sont organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été. A cette fin, la Ville collabore avec différents opérateurs d'accueil agréés par l'ONE.

Le Collège communal, en date du 27 novembre 2024, marque son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines, lors des congés scolaires d'été durant 6 semaines et lors de congés d'automne durant 2 semaines.

La convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été qui a été approuvée par le Conseil communal le 18 février 2025.

La convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été et d'automne a été approuvée par le Conseil communal le 18 février 2025.

Le Conseil communal en date du 29 mars 2022 a approuvé :

- L'augmentation de la participation financière des parents de 9€/jour/enfant

1 ^{er} enfant accueilli	2 ^{ème} enfant accueilli de la même famille	3 ^{ème} enfant accueilli de la même famille et suivants
45€	40€	35€

- La mise en place un forfait accueil de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h : 1,50€/jour/enfant

La convention établie entre la Ville et l'asbl Nature et Loisirs Louis Picalausa, visant la formation d'animateur en centre de vacances pour les jeunes de l'entité est toujours d'actualité.

Les frais de formation sont pris en charge pour moitié par la Ville.

Celle-ci comporte 150h heures de théorie et 150h de pratique. Les 150 heures de pratique se déroulent durant nos plaines de vacances.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine d'été est également assuré par la Ville.

La plaine d'automne, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville

L'encadrement

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines (Le CAPE), Loic Brichart (Le CAPE) et Margaux Degreve (l'ISBW)

Automne : Toparelli Julines et Loic Brichart (Le CAPE)

Pour l'animation :

Au printemps : Mambourg Emilie, Benoit Wilms, Siham Saïgleghezal, Dimitri Goulard, Lola Ghenne, Tom Blanche, Rachel Vandroost, Charlie Beckers, Leane Auly, Lyla Audag, Hawa Barry, Laura Crispoux, Chloé Vanesse, Mathias Vandevyver, Desmedt Samuel, Brismée Mathys + animateurs Cape.

En été : Mambourg Emilie, Brismée Mathys, Wilms Benoit, Goulard Dimitri, Meunier Tamara, Goffin Noa, Vandroost Rachel, Vanesse Chloé, Gigot Clara, Crispoux Laura, Rumeysa Erdogan, Verstocken Alexandre, Mertens Ninon, Sterckx Léa, Balduyck Léa, Philippart Victorine, Janssens Maëlle, Audag Lyla, Mertens Anne, Stéphanie Pollé, Ghenne Lola, Léane Auly, Desmedt Samuel, Blanche Tom, Mathias Vandevyver, Gurdal Laura, Charlie Beckers + animateurs ISBW.

Automne : Brismée Mathys, Benoit Wilms, Dimitri Goulard, Li Audrey, Philippart Victorine, Mertens Ninon, Declerck Virginie, Kerkhove Léa, Beckers Charlie, Bollen Lilou, Vanesse Chloé, Sterckx Léa, Shepman Clément, Janssens Maëlle, Audag Lyla + animateurs Cape.

Les activités

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

Extraits du décret « Centres de vacances ».

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et chansons dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfants. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent jusqu'à 15h30 avec un temps de repas et de temps libre d'une heure trente. A 15h30 un goûter équilibré est proposé à chacun et pris en groupe.

Dans une plaine de vacances, le mot vacances à tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder, ...

La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pied ou à vélo. Jeux d'approche, course d'orientation, stratégo géant.

Moments culinaires pour tous : des petits déjeuners malins et des goûters.

Focus également dès que possible sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées qui ont fait la part belle aux jeux d'eau.

Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend, ouverture d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéficient donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture par un grand goûter. Les enfants ont reçu de la glace à la fraise et à la vanille (produit local bien entendu !) Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

La fréquentation

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	135	80	80	137
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été	197	260	257	255
Nombre d'inscription à la plaine d'automne	/	86	90	115

La participation financière

1^{er} enfant : 45€/semaine

2^{ème} enfant de la même famille : 40€/semaine

3^{ème} enfant de la même famille et suivants : 35€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de plaine :

Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€/enfant

(30' de gratuité est offert le matin et le soir).

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans.

Les plaines ados



La Ville de Genappe a organisé des « plaines pour les adolescents » de 12ans à 15ans.

Au programme « stage de cuisine et une journée extérieure »

Avec l'aide des deux animateurs, tous les ados ont préparé des entrées, plats et desserts dignes des candidats de Top chef. Tout est fait maison ! Des idées, des tests, des innovations et des créations.

L'invitation d'un proche le vendredi midi a ravi tous nos petits chefs cuistots et a pu rendre fiers leurs invités.

Une journée extérieure est prévue le mercredi (Paint-Ball, descente en kayak, Aqualibi et Walibi).

Les plaines ont eu lieu :

Du 05 au 09 mai 2025 - participation de 12 adolescents

Du 07 au 11 juillet 2025 - participation de 12 adolescents

Du 04 au 08 août 2025 – participation de 12 adolescents

Du 20 au 24 octobre 2025 – participation de 12 adolescents

Tarif :

75€ / adolescent / semaine y compris le lunch et le goûter

Lieu :

Salle de Vieux-Genappe

Coordination :

Virginie Limon (coordinatrice ATL)

Wilms Benoit et Dimitri Goulard (Cape) animateurs

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.

Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Près de 300 enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles communales.

L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 28 personnes

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	ALE
Ways	Personnel communal	ALE
Loupogne	Personnel communal	
Bousval	Personnel communal	

Parallèlement à l'accueil extrascolaire, différents ateliers sont proposés aux enfants :

Ecole de Baisy-Thy : activités avec Promosport

Ce panel d'activités n'est pas présent dans chaque milieu d'accueil car pas de demande des parents.

Le Conseil communal, en séance le 18 février 2025, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en qualité de membre associé. En septembre 2025, 3 animateurs sont affectés aux écoles communales de Genappe, et participent à l'intendance journalière, à l'aide au repas, à la surveillance (sieste, récréation, natation, classes de dépaysement) ainsi qu'à l'accueil extrascolaire dans les implantations de Baisy-Thy et Houtain-Le-Val

L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi est présent au sein des six écoles communales. Afin de leurs proposer un accueil de qualité nous proposons des activités diversifiées tout au long de l'après-midi.

Dès septembre 2023, l'ISBW encadre et anime les enfants chaque mercredi scolaire à l'école communale de Baisy-Thy, avec la collaboration d'accueillantes extrascolaires communales.

La Formation continue pour le personnel d'accueil

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants. Dans cette perspective, le personnel d'accueil est amené à suivre certaines obligations en la matière (décret ATL, article 20) « les accueillant(e)s poursuivent en cours de carrière et par période de 3 ans, une formation continue de 50h ».

Voici les formations suivies en 2025 par toutes les accueillantes communales et libres :

En octobre 2025 :

- Prévenir et intervenir face aux violences scolaires et au harcèlement

La participation financière

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h00 à 8h15	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 15h30 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

Le mercredi :

De 7h00 à 8h15	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 12h20 à 17h00	2€/ 1 ^{er} enfant 1€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 17h00 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

ISBW – barèmes de référence

Accueil extrascolaire	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et suivant
1h	2,10€	2,80€	4,30€
2h	1,50€	2,00€	3,10€
3h	1,20€	1,60€	2,40€

En fin d'après-midi le goûter est offert aux enfants.

3. L'ECOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs ».

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 5 ans. Une nouvelle demande de reconnaissance a été introduite le 30 septembre 2025.

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion.

Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider. En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées, sont proposées aux enfants. Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

Le Centre Culturel de Genappe propose des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe, ce sont les mercredis culturels.

Programme 2024-2025 :

16 octobre 2024 : Musée Hergé
20 novembre 2024 : Spectacle : Chèvre/Loup/Seguin
22 janvier 2025 : Atelier créatif et festif pour le Carnaval
12 mars 2025 : Atelier Stop Motion/Pixilation
28 mai 2025 : Visite de l'Arche Bousval

Le Collège Communal, le 4 septembre 2024, marque son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2024-2025 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui il faut le rappeler est composée de personnes bénévoles et nous les en remercions :

Brigitte Chabart, Danielle Groothaert, Jocelyne Wauters, Marie-France Frix, Claude Vogels, Nadine Marcelo et Jean-Louis Panier.

En septembre 2024, l'EDD compte 18 inscriptions.

Elle est accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire

Dumont Virginie

Dessy Patrick

Gielis Marie

Simonet Anaëlle

Implantation : Espace 2000

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons réintroduit un dossier en janvier 2023 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'actions d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Pour ce nouveau PQD, nous avons défini les priorités suivantes : favoriser l'accès à l'univers du livre et développer la notion de plaisir, développer l'ouverture d'esprit et encourager le raisonnement critique et enfin, renforcer la dimension d'accueil par des actions visant à mettre l'accent sur le bien-être et l'accompagnement de tous.

Pour chacun de ces objectifs, nous souhaitons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre autres, les animations du réseau « Caracol », des actions de promotion du patrimoine dans chaque village, une présence plus accrue dans les écoles de la maternelle au secondaire et beaucoup d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

Tableau des ressources disponibles :

Nombre de volumes – Année civile 2024	Jeunesse	Adultes
Documentaires	1.617	4.800
Fiction	4.808	9.571
Bandes dessinées	5.820	386
Documents imprimés exclus	40	343
Total	12.285	15.070

Nous possédons 27.355 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2024 à la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

La presse quotidienne : La Dernière Heure – Vers l'Avenir-le Soir et la Capitale

Périodiques :

Pour les adultes : Déco idées –Dobbit - Femmes d'Aujourd'hui – Flow - Géo –Histoires & Civilisations - Inexploré - Jardin et Loisirs– Psychologie Magazine – Science & vie -

Pour les enfants : Astrapi - J'apprends à lire – Histoires pour les petits – Histoires vraies - Le monde des ados – Phosphore (remplacé par Géo Ados puis par Yam yam) – Science & vie junior – Wakou - Wapiti

FREQUENTATION

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2023	1.013	536	1.549
Lecteurs inscrits en 2024	1.045	559	1.604

ACTIVITES

Prêts

69.351 prêts ont été réalisés en un an.

Espace multimédia (consultation Internet)

Nous disposons d'un poste de consultation de l'OPAC (catalogue en ligne) pour les lecteurs et du Wifi est disponible pour les usagers qui travaillent dans la bibliothèque.

Les animations

Monsieur Nicolas – 11 décembre 2024

Le chanteur pour enfants, habitant de Genappe, est venu présenter ses nouvelles chansons un mercredi après-midi pendant la séance de prêts.

Un chouette moment de convivialité.

Un doudou, un livre et au lit ! : Décembre 2024-janvier 2025

Nous avons rejoint le projet « la nuit des bibliothèques » en proposant des lectures en pyjama pour les petits âgés entre 4 et 6 ans. Cette soirée s'est tenue le vendredi 20 décembre 2024 dans une ambiance feutrée et s'est clôturée avec un petit chocolat chaud réconfortant.

Le 3 janvier, nous avons proposé deux spectacles ;

- « Contes pour enfants turbulents » de la compagnie « Dis-moi Koa », pour les enfants à partir de 3 ans.
- « Les contes de la nuit » de la « Art & facq asbl », pour les enfants à partir de 5 ans.

Les deux spectacles étaient complets.

Nous avons proposé notre premier « **catalogue d'animations** » aux écoles de l'entité et nous avons commencé à sillonner la commune en octobre 2024.

Celui-ci a été très bien accueilli et voici le programme que nous avons proposé pour l'année scolaire 2024-2025 :

Tablier à histoires (tous les deux mois en classe + une visite à la bibliothèque) L'animation s'articule toujours de la même manière : d'abord, la chanson du tablier, un élève choisit une poche dans laquelle se trouve un objet correspondant à une histoire. Ensuite, nous exploitons un thème pendant quelques minutes (chanson des petits cochons, la pluie avec une comptine à doigts en plusieurs langues, on fait « ramer » les enfants pour les pirates, ...). Une histoire est racontée en lien	18 classes
---	------------

avec le thème. Enfin, des livres sont mis à la disposition des élèves et chacun peut, à son tour, venir écouter l'histoire qu'il/elle aura choisie auprès d'Anaëlle ou de Virginie.	
Sentier pieds nus (Nous avons été contraintes de le reporter à l'année scolaire prochaine car des travaux ont été réalisés à l'endroit où nous voulions proposer cette animation. De plus, notre collègue est parti plus tôt que prévu à la retraite et nous devons assurer la permanence d'ouverture au public)	15 classes
En voyage - Baobab - Cap au Nord - Dromadaire Pour ses trois destinations, l'animation s'articule de la même manière. Accueil des enfants en musique. Ensuite, nous situons sur une carte du monde géante, l'endroit où nous allons voyager. Nous montrons des photos et entrons dans l'animation de plein pied. Nous racontons 3 histoires par destination avec différents supports : kamishibai, leporello, boîtes à raconter + conte vivant. Nous les faisons toujours bouger : danser pour le baobab et dromadaire, faire la danse des trolls pour cap au Nord. Nous proposons de sentir des épices, goûter du thé à la menthe (et des loukoums), se réchauffer dans une écharpe géante (15 mètres), ... A la fin de l'animation, la classe reçoit toujours un souvenir : un profil de dame africaine dont il faut décorer le turban, une porte de nisse (avec sa carte d'identité) et une lanterne sur laquelle, les enfants ajoutent « des pierres précieuses ».	15 classes 9 classes 10 classes
Carnet fabuleux Nous scindons la classe en deux avec des missions précises. Un groupe s'occupe de décrire le personnage principal et son milieu de vie. L'autre groupe décrit la mésaventure du	13 classes

héros et la façon dont il se tire d'affaire. Afin de contenir le récit, nous avons des cartes comme support d'animation. Allons-nous découvrir un animal, un extraterrestre ou encore un végétal ? Habite-t-il dans le désert, à la montagne ? Que va-t-il lui arriver, une pluie de météorites, une tempête de sable ? Enfin, la baguette magique va-t-elle le sauver ou plutôt le vieux grimoire ? Lorsque les deux groupes ont terminé, nous leur racontons cette histoire farfelue. Au retour à la bibliothèque, celle-ci est réécrite, illustrée et nous déposons en classe, le carnet de cette fabuleuse histoire.	
Emotions Cette animation s'articule en deux ateliers. Le premier se déroule à la bibliothèque et les élèves exploitent leurs 5 sens pour décrire le panel des émotions. Avec la vue, nous en profitons pour découvrir des mots de vocabulaire : hilare, perplexe, anxieux, écœuré, ... Le second atelier se déroule en classe et il s'agit d'un atelier d'écriture créative. Nous invitons les élèves à écrire dans un carnet sur chaque grande famille d'émotion. Pour la joie, nous leur demandons d'écrire ce qui les rend heureux pour reconstituer les rayons d'un soleil. Pour la colère, ils peuvent raturer la page, pour la honte, ils écrivent un souvenir honteux, le découpe et nous le détruisons ensuite à la bibliothèque. Ils écrivent dans des gouttes qui remplissent une baignoire pour la tristesse, pensent à ce qui les dégoutent et l'écrivent dans des tâches de croûtes de nez et enfin, donnent des racines de confiance à un arbre. Ce qui marque les élèves, c'est le fait que ce carnet leur appartient et que personne à part eux, n'est autorisé à lire ce qui y figure.	6 classes
Bestiaire fabuleux (maximum 2 classes/an) Cette animation se réalise en collaboration avec Pauline Huard de Maison Paula pour l'illustration et Corinne Clarysse pour la reliure. Chaque élève remplit pas à pas un dossier qui va décrire autant que possible sa créature. Nous sommes évidemment disponibles pour les aider à formuler leurs idées. Après cet atelier, Anaëlle réécrit chaque texte pour donner vie à « l'animal » et ajouter des détails qui nous ont	

été donné oralement par l'enfant. Nous transmettons tout à nos collaboratrices qui donnent vie au bestiaire. Lors du deuxième atelier, nous diffusons deux courtes vidéos de présentation de Pauline et Corinne dans lesquelles, elles se présentent et expliquent leur métier. Nous lisons le texte de deux créatures, le faisons passer dans les bancs et ils repartent avec leur livre. En fin d'année scolaire, nous le reprenons pour le laisser en exposition à la bibliothèque.	
Jouons avec les mots Pour cette activité qui se déroule en classe, nous formons des équipes et lançons des défis d'écriture et de jeux de mots. Nous utilisons les virelangues, les cadavres exquis, mais aussi de vrais jeux (que nous adaptons pour y jouer en classe), tels que crack list et maudit mot dit.	4 classes
Recherche documentaire Nous avons organisé cette activité sous forme d'enquête par équipes. Avant de commencer, nous faisons une visite de la bibliothèque pour expliquer le classement. Chaque équipe se voit attribuer oralement un sujet : - Le Machu Picchu - L'ornithorynque - Le Vésuve - Vasco de Gama - Aliénor d'Aquitaine Ils reçoivent 4 fiches plastifiées à compléter. Tout d'abord, identifier le sujet, savoir comment l'orthographier et repérer où trouver de l'information. Ensuite, ils doivent répondre à des questions précises. La troisième étape concerne le volet « références bibliographiques » - la comprendre et pouvoir la reproduire.	9 classes

Enfin, nous leur communiquons oralement un titre de documentaire qu'ils doivent retrouver et dont ils doivent fournir la référence bibliographique. Lorsque tous les groupes ont terminé, nous les rassemblons pour une synthèse et distribuons à l'enseignant un récapitulatif du pas à pas pour réaliser une bonne recherche documentaire.	
Rites de passage Nous n'avons pas pu le proposer cette année car cela se passait en pleine canicule et la température de la bibliothèque dépassait les 30 °C.	1 classe

Bataille des livres

En plus de notre catalogue, nous avons été sollicitées par deux enseignantes pour participer au projet « bataille des livres ». Notre candidature avait été retenue et nous nous sommes lancées en septembre 2024. Malheureusement, les deux enseignantes n'étaient plus présentes et nous avons dû proposer le projet à leurs remplaçantes. Dès lors, le projet a été moins porté étant donné que celui-ci leur a été imposé.

Ecole secondaire Nespa

En 2024, nous avons accueilli les élèves de Nespa, le vendredi en début d'après-midi pendant les heures d'ouverture. Les élèves étaient accompagnés par un/une enseignant/e et étaient supposés « lire » pendant 1h30. Evidemment, des adolescents laissés libre et non passionnés par la lecture dans une bibliothèque, cela ne fait pas bon ménage. Ils ont été bruyants, ils se sont amusés à déranger les livres, faire des bruits incongrus, etc.

Nous avons communiqué notre mécontentement auprès des encadrants et avons proposé pendant quelques semaines, de courtes animations :

Par groupe et mélange de niveaux : - Se présenter sur base de couverture et/ou résumé - Utiliser le livre pris pour faire un petit exercice d'écriture (4 x Je suis...) Distribution d'un carnet individuel
Individuellement : - Faire choisir un album jeunesse que l'élève aurait choisi enfant et ne pas regarder à l'intérieur - Repenser à soi enfant - Répondre aux questions dans le petit carnet en écrivant de sa main non dominante En binôme : - Relire ses réponses et partager en binôme d'au moins une réponse - Regarder les couvertures d'album et imaginer l'histoire et raconter à son binôme - Lire l'album et partager les ressemblances / différences avec son partenaire
- En solo : Trouver le livre le plus « moche », celui que l'on ne choisirait jamais de lire (section roman jeunesse), sans lire le résumé, et venir le montrer au comptoir de prêt. Discussion sur le pourquoi ce choix avant

de recevoir la consigne suivante - En solo : lire les premières pages (5-6) - Par groupe de 3 ou 4, se présenter les livres expliquer le choix et faire un petit résumé de ce qu'on vient de lire. Echange sur la question de l'apparence du livre) - Se poser la question du « est-ce que la lecture des premières pages m'a donné envie de le lire ou je reste sur mon idée de départ)
- En solo : Choisir un titre sur des bandelettes de papier et imaginer sa couverture et le mini résumé (qui, quoi). Dessin sur feuille A4 (atelier qui doit prendre au moins 10 minutes) - Par groupe de 3-4, se présenter les titres et les couvertures imaginées - Aller chercher le livre en rayon et comparer avec ce qui a été imaginé

Très peu d'élèves ont participé de façon active et positive et lasses de ce dédain, nous n'avons pas souhaité poursuivre la fréquentation de la bibliothèque de cette manière.

Jeudis pantoufles

Tous les jeudis entre 17h et 18h30, nous activons le mode "bien-être" dans la section adultes de la bibliothèque et cela se traduit par la mise à disposition de plaids, de tisanes, de lumière tamisée, de bougies, etc.

En plus, une fois par mois, nous proposons, une activité gratuite pour les adultes, en lien avec le bien-être/le livre/l'écrit.

Nous avons déjà proposé :

- Astrologie avec Emilie Dandois,
- Un atelier pour déterminer sa colorimétrie, avec Nathalie Beauty (Renaissens),
- Un atelier sophrologie avec Julie Balseau,
- Une pose de vernis avec Axelle du salon « Hakuna Matata ».
- Lithothérapie avec Deborah Bogojewski (Be Moon)
- Shiatsu crânien avec Amélie Poncelet
- Festival « musical » proposé par Médiathèque nouvelle.

Nous réservons également le créneau du jeudi après-midi pour proposer aux auteurs locaux de présenter leur travail. C'est ainsi que nous avons accueilli Marc Bertels et Amandine Scheers.

Pour le moment, nous n'avons pas pu travailler plus profondément sur cette priorité.

Nuits d'encre : Du 15 mars au 15 avril 2025

Chaque année, ce festival met en valeur deux auteurs qui mélangent leurs univers autour d'un thème.

En 2025, Nina Six et Ludovic Flamant ont choisi la thématique « Cabanes » pour proposer aux publics des expositions, ateliers, cinéma, balades littéraires, lectures, spectacles et conférences partout en Brabant wallon.

Ce festival est coordonné par la bibliothèque centrale du Brabant wallon et le centre culturel du Brabant wallon.

Nous avons proposé un concours durant lequel les participants devaient nous envoyer une photo de leur plus belle cabane de lecture (extérieure ou intérieure) et nous parler en quelques lignes de leurs moments lectures.

Celui-ci était à destination :

- ➔ Du grand public (2 gagnants)
- ➔ Des écoles (par classe), associations, ... (2 gagnants)

A gagner : un lot de trois ouvrages sur le thème des cabanes.

Tous les lots ont été emportés, mais on ne peut pas dire que le succès était au rendez-vous !

Eté à la bibliothèque

Nous avons reproposé notre concours de l'été sur la page Facebook et celui-ci amusé les lecteurs durant 3 semaines.

Nous avons sélectionné les thématiques suivantes : musique, films & séries et littérature jeunesse et des lots auprès du Pot-âgé-fleuri, du Tartisan et de la cabosse d'or étaient à remporter.

Fureur de lire : Du 15 au 18 octobre 2025

Cette année, la fureur de lire avait pour thématique : « lectures extraordinaires ».

Nous avons fait le choix de proposer des « boîtes de lectures » que nous avons appelées : "L'instant présent, la boîte qui fait fureur".

Nous avons offert à 15 lecteurs, un colis surprise comprenant un roman (prêté) et tous les éléments nécessaires à l'organisation d'un instant lecture extraordinaire. Trois thématiques étaient disponibles : pause en forêt, bulle de bain ou Belge, une fois.

On pouvait trouver dans les boîtes, des tisanes, des bières, un bon pour une frite chez Patatou, une petite bouteille de champagne, des cuberdons, et beaucoup d'autres choses encore. En plus de cela, nous avons prévu une playlist pour chaque boîte ainsi que des conseils variés liés aux thématiques (visites à faire en Belgique, conseils pour prendre un bain en toute sécurité, un guide des crottes en forêt).

Nous aurions clairement pu proposer plus de boîtes tant la demande était grande !

Club de lecture du Monty

Nous avons été sollicitées par un citoyen qui anime un club de lecture au Monty pour le redynamiser. Malheureusement, après trois séances, désespérément vides, le projet a été mis de côté.

Projets au long cours :

Portage à domicile

Nous poursuivons le portage de livres à domicile. Ce service a été maintenu pour deux personnes, mais nous connaissons régulièrement un « roulement » dans les bénéficiaires.

Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

Valises d'albums pour les crèches et accueillantes

En septembre 2025, toutes les valises ont été changées. Les crèches disposent à présent de petites valises en d'animaux, toujours remplies de 20 livres que nous venons changer tous les trois ou quatre mois environ.

Livres en grands caractères

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

Ce fonds conserve toujours son intérêt auprès du public.

Livres en langues étrangères

Cela fait deux ans maintenant que nous empruntons pour une période d'un an, un lot de romans adultes et d'albums jeunesse auprès de la bibliothèque des Riches claires de Bruxelles.

Initialement, nous avons sélectionné les langues suivantes : anglais, néerlandais, italien, espagnol et arabe, mais depuis quelques mois, nous avons également enrichi ce fonds de deux langues supplémentaires, l'allemand et le russe.

Lisez-vous/Regardez-vous le belge ?

Tous les 3 mois environ, la bibliothèque centrale de Nivelles nous permet de mettre à disposition de nos lecteurs, une nouvelle sélection de livres, cd et DVD d'auteurs belges. Pour les médias, ce sont les anciennes collections de Point culture qui sont prêtées et dont l'opérateur d'appui (la bibliothèque centrale de Nivelles) est l'intermédiaire.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service
Van Roy Audrey

Bouillez Queeny
Delfosse Charlotte
Spitaels Axelle

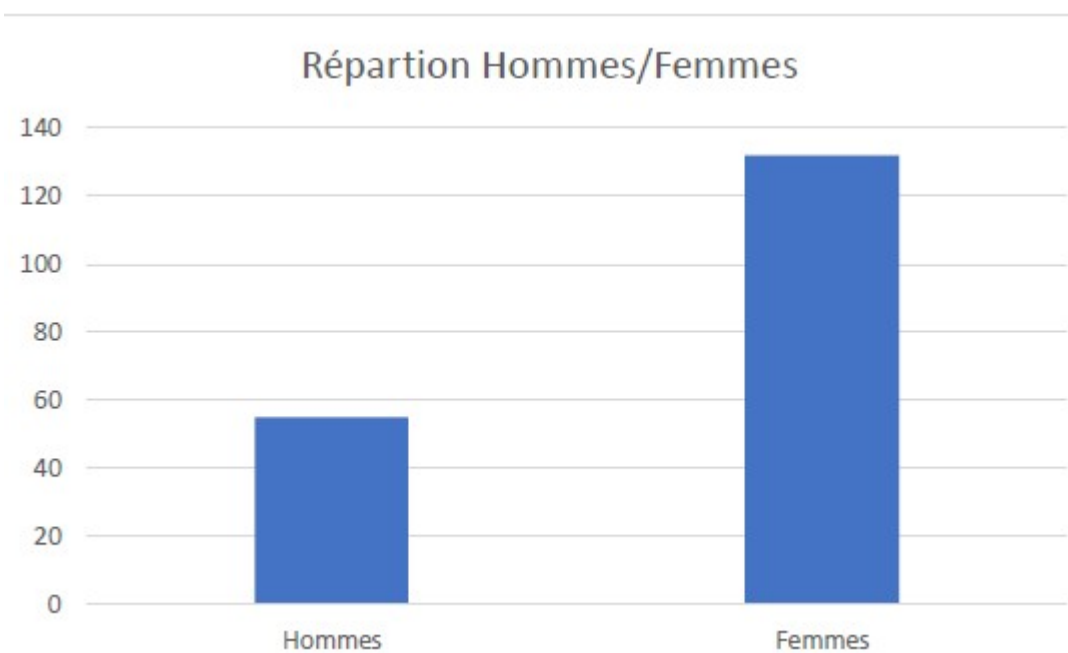
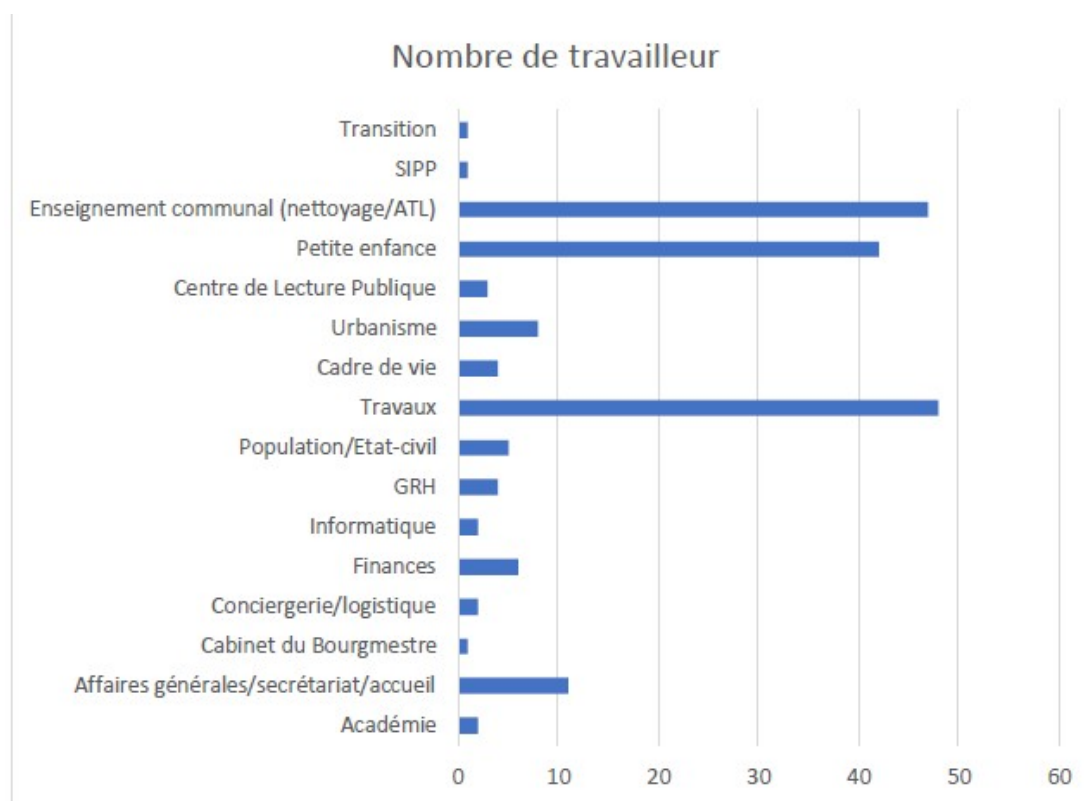
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

Pendant la période de référence, 794 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 9 au Conseil Communal.

Répartition des agents par services au 31 octobre 2025

Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
Académie	2	0	2
Affaires générales/secrétariat/accueil	11	0	11
Cabinet du Bourgmestre	1	0	1
Conciergerie/logistique	1	0	1
Finances	6	1	5
Informatique	2	2	0
GRH	4	0	4
Population/Etat-civil	5	1	4
Travaux	48	41	7
Cadre de vie	4	1	3
Urbanisme	8	3	5
Centre de Lecture Publique	3	0	3
Petite enfance	42	1	41
Enseignement communal (nettoyage/ATL)	47	3	44
SIPP	1	1	0
Transition	1	1	0
TOTAL	187	55	132



ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

Tableau reprenant les engagements effectués durant l'année 2024-2025 :

SERVICE	ENGAGEMENTS	REPLACEMENTS
Crèche les Petits Bateaux		1 puéricultrice mi-temps (remplacement maladie) 1 puéricultrice mi-temps (remplacement maladie) - Collaborateur PMS mi-temps (remplacement congé maternité)
Crèche les Arsouilles		1 puéricultrice mi-temps (remplacement maladie)
Crèche les Mini-Pousses		1 puéricultrice temps partiel (remplacement maladie) 1 puéricultrice mi-temps (remplacement maladie) 1 puéricultrice temps partiel (remplacement maladie) 1 puéricultrice temps partiel (remplacement maladie) 1 puériculteur TP (remplacement maladie) 1 puériculteur TP (remplacement vacances annuelles) 1 puéricultrice temps partiel (remplacement écartement maternité)
Informatique	1 informaticien TP	
GRH	1 collaboratrice administrative mi-temps (passage à TP en août 2025)	1 collaboratrice administrative mi-temps (remplacement congé de maternité)
Population/Etat Civil	1 collaboratrice administrative TP 1 collaboratrice administrative TP	
Finances	3 collaboratrices administratives TP 1 collaboratrice administrative mi-temps	
Travaux	1 ouvrier polyvalent/chauffeur camion brosse TP 1 ouvrier polyvalent festivités TP 1 ouvrier polyvalent magasinier/cariste TP 2 saisonniers TP espaces verts 1 saisonnier TP cimetières/propreté 1 ouvrier espaces verts TP 1 ouvrier manœuvre propreté/cimetières TP	1 ouvrier manœuvre polyvalent cimetières/propreté TP (remplacement maladie) 1 ouvrier manœuvre polyvalent cimetières/propreté TP (remplacement maladie)
Affaires Générales		1 collaboratrice administrative TP (remplacement maladie)
ATL	Surveillantes de garderie temps partiel	
Bibliothèque	1 collaboratrice administrative TP	

Nettoyage/ATL	1 Nettoyeuse TP	1 nettoyeuse TP (remplacement maladie) 1 nettoyeuse temps partiel (remplacement détachement)
---------------	---	---

Etudiants : 5 étudiants pour l'opération « été solidaire »

Plaines de vacances : 19 animateurs engagés pour la plaine de printemps, 41 pour les plaines d'été et 16 pour les plaines d'automne.

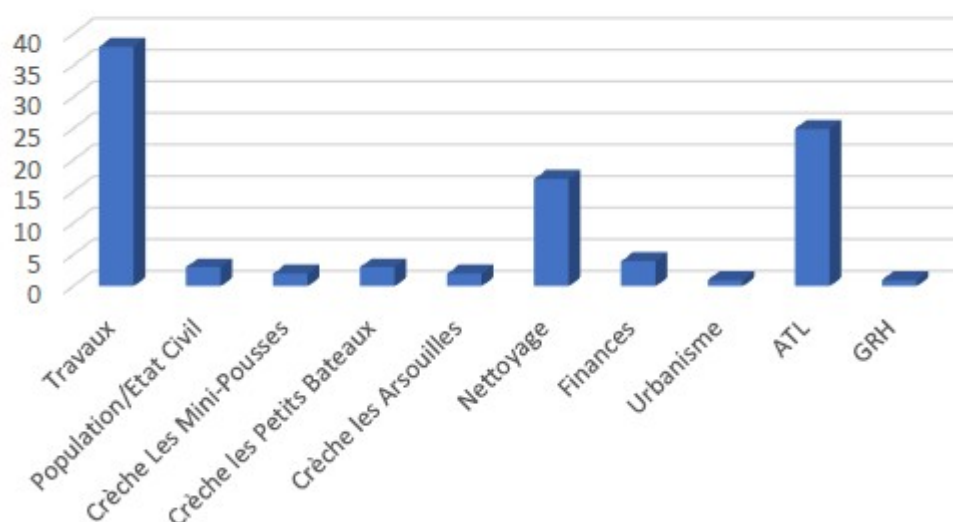
Par ailleurs, le Service GRH a reçu 293 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

LA GESTION DES CARRIERES

Evaluations :

SERVICE	NOMBRE
Travaux	38
Population/Etat Civil	3
Crèche Les Mini-Pousses	2
Crèche les Petits Bateaux	3
Crèche les Arsouilles	2
Nettoyage	17
Finances	4
Urbanisme	1
ATL	25
GRH	1
Total :	96

Nombre d'évaluations



Evolutions de carrière :

SERVICE	NOMBRE	GRADES
Informatique	1	Passage B1 à B2
GRH	2	Passage A1 à A3 Passage D6 à A1
Urbanisme	1	Passage A1 à A3
Travaux	1	Passage A1 à A3

Interruption de carrière

5 (dont 4 prolongations) demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées.

Réduction des prestations pour raisons médicales

3 demandes de prolongations de mi-temps médical ont été traitées.

2 nouvelles demandes de réduction du temps de travail pour raisons médicales.

Congé parental

2 demandes de congé parental dans le cadre d'un congé ordinaire à 1/5ème temps.

1 prolongation de congé parental dans le cadre d'un congé ordinaire à 1/5ème temps.

1 demande de passage de 1/5ème temps à 1/10ème temps.

Congé pour assistance médicale

Une puéricultrice à la Crèche « Les Mini-Pousses » bénéficie d'une interruption de carrière pour assistance médicale à un proche.

Une puéricultrice à la Crèche « Les Petits Bateaux » bénéficie d'une interruption de carrière pour assistance médicale à un proche.

Congé d'allaitement

Une puéricultrice à la crèche « Les Petits Bateaux ».

Congés sans solde

29 demandes de congés non rémunérés ont été effectuées.

Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à quatre reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes : le 8 novembre 2024, le 28 février 2025, le 23 mai 2025 et le 29 août 2025.

Décisions diverses

Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 14 juillet au 8 août 2025 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption. Cet horaire d'été a été prolongé du 11 août au 14 août 2025 inclus pour le personnel ouvrier à la suite des fortes chaleurs.

FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

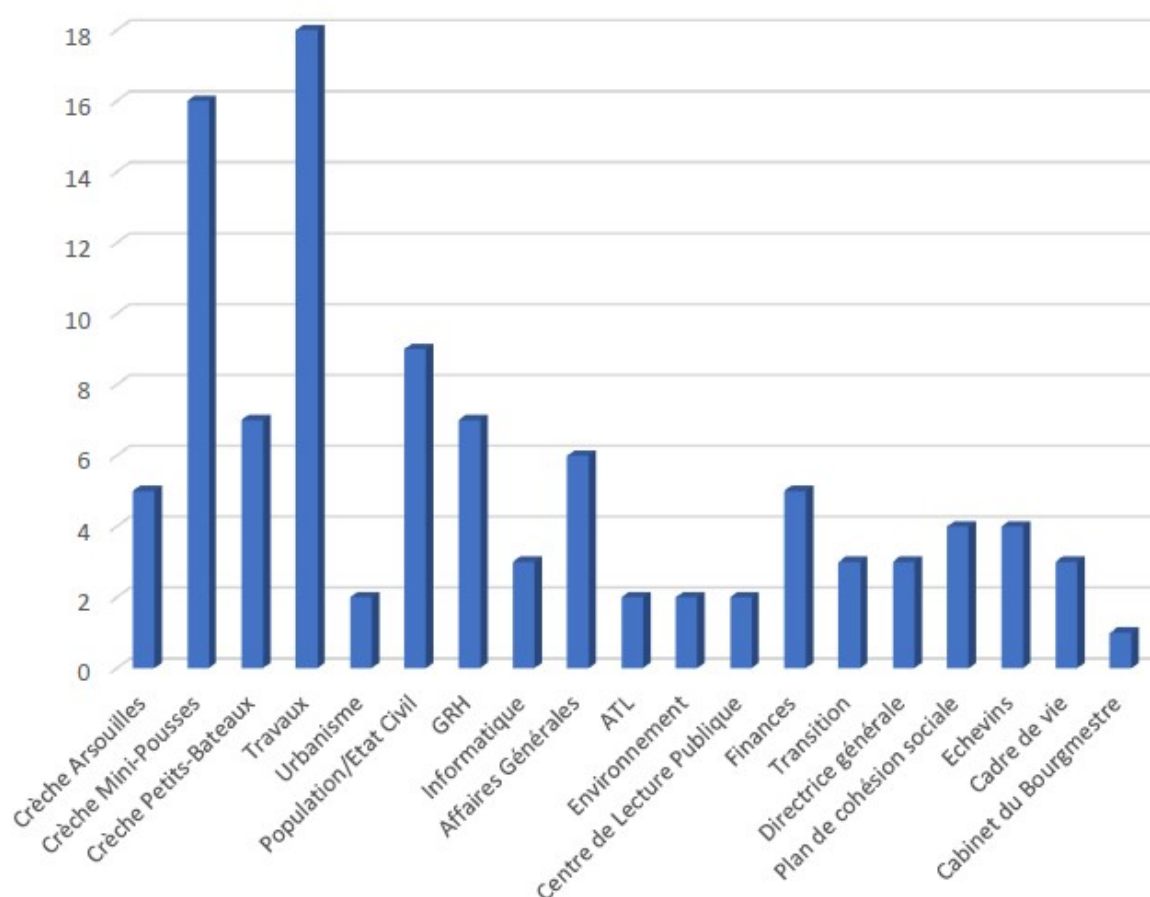
Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

SERVICE	Nombre de Formations	Thèmes
Crèche Arsouilles	5	• Rencontres autour de l'accessibilité • Aménager l'espace • Au calme avec les enfants • La santé dans les milieux d'accueil • L'enfant malade en cours d'accueil
Crèche Mini-Pousses	16	• Rencontres autour de l'accessibilité • Comprendre l'agressivité et les colères des enfants et leur proposer des repères et des limites • Le développement de l'enfant à la lumière des neurosciences • Inscription dans un milieu d'accueil (0-3 ans) • Comprendre l'agressivité et les colères des enfants et leur proposer des repères et des limites • Parents – Enfants – Professionnels – comment se rencontrer autour de l'enfant • Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions • Vers des pratiques bientraitantes • Des photos, des mots, des dessins ? La documentation, un outil de communication et d'évaluation • L'importance du toucher dans la relation à l'enfant • Les petits trésors, l'émergence de la créativité • Les petits trésors, l'émergence de la créativité (suite) • Le Bilacc (bilan de fonctionnement) • La santé dans les milieux d'accueil • L'enfant malade en cours d'accueil • Séance d'information – Action coup de poing pénurie Petite Enfance
Crèche Petits-Bateaux	7	• Sortir par tous les temps • Education active des enfants de moins de 3 ans • Il était une fois des histoires pour le plaisir • Philosophie du Snoezelen • Il pleure tout le temps • Matinales de l'enfance : Stéréotypes de genre • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité
Travaux	18	• Marchés publics : Les nouvelles règles de paiement et les nouvelles délégations en matière de vérification • Placeurs de portes résistantes au feu • E-procurement • La gestion du temps et des priorités • Formation de base pour conseiller en prévention niveau III • La législation funéraires et sépultures applicable aux communes (2^{ème} cycle) • Prairies fleuries • Introduction à la lutte biologique • La gestion des cimetières • La législation funéraires et sépultures applicable aux communes (2^{ème} cycle) • Les haies libres • Marchés de travaux : défauts d'exécution, réclamations de l'adjudicataire et réception • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité • La gestion des risques psychosociaux : quelles obligations pour l'employeur • Le décret impétrants • Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1^{er} cycle)

		• Formations des évaluateurs • RGIE – Installations domestiques existantes et nouvelles
Urbanisme	2	• Midi de l'urbanisme, optimisation spatiale en BW • La mobilité
Population/Etat Civil	9	• La communication à des tiers des données des registres de l'état civil et de la population • Le nom • Assemblée générale organisée par le GAPEC • Workshop – Nationalité (approfondissement de la matière) • Matinée d'étude sur le nouveau règlement des cimetières • Workshop – Analyse des actes étranger • Formations des évaluateurs • Nouveautés législatives en matière de funérailles et sépultures • Groupe de travail intercommunal des chefs de service Population/Etat Civil
GRH	7	• La digitalisation et l'IA • Bureautique – Numérique : Excel – Perfectionnement • Concrètement, on fait quoi face aux changements ? – Carrefour des Compétences 2025 • Vos descriptions de fonction : par où commencer ? • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité • Focus sur le leadership • Attirer dans les pouvoirs locaux et mettre en place une démarche de marketing RH
Informatique	3	• iA.Téleservices • Concrètement, on fait quoi face aux changements ? – Carrefour des Compétences 2025 • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité
Affaires Générales	6	• Gestion du changement d'assemblée suite aux élections • Ecriture légale : du langage administratif au langage clair • Soutien et développement des compétences professionnelles et évaluation des membres du personnel de l'enseignement : cadre, sens et enjeux • Formation à l'utilisation des réseaux sociaux • Réunion annuelle de rentrée de la Direction de Gestion du Brabant Wallon • Rafranchissement des connaissances pour les utilisations régulières de l'application DDRS
ATL	2	• Prévenir et intervenir face aux violences et au harcèlement • Formation de base de 100h
Environnement	2	• Les modalités du contrôle d'accès des recyparcs • Formation sur le Naturoscope
Centre de Lecture Publique	2	• Fanzine : le comprendre, l'adapter, l'utiliser en bibliothèque • Formation à l'utilisation des réseaux sociaux
Finances	5	• E-procurement • BUREAUTIQUE – NUMERIQUE : Microsoft OneDrive & Forms • La dématérialisation des marchés publics : focus sur la plateforme eProcurement • Traitement automatisé de toutes vos factures entrantes • Clés pour comprendre les marchés publics : l'essentiel des marchés publics

Transition	3	• L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité • Concrètement, on fait quoi face aux changements ? – Carrefour des Compétences • Midi de l'urbanisme, optimisation spatiale en BW
Directrice générale	3	• Tour d'horizon de la suite Microsoft Office 365 • Concrètement, on fait quoi face aux changements ? – Carrefour des Compétences • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité
Plan de cohésion sociale	4	• Racisme et antitsiganisme en ligne • Democracy Reloading • Accueil des Gens du voyage : Apaiser les tensions et favoriser la communication au niveau local • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité
Echevins	4	• Midi de l'urbanisme, optimisation spatiale en BW • Matinée d'étude sur le nouveau règlement communal des cimetières • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité • Formation à l'utilisation des réseaux sociaux
Cadre de vie	3	• Formation des conseillers en énergie • Formation continuée et rencontre des conseillers en énergie • L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité
Cabinet du Bourgmestre	1	• Formation à l'utilisation des réseaux sociaux

Nombre de formations par Service



FINS DE CARRIERES

Démissions pour cause de prise de pension de retraite :

- 3 échevins en date du 1er janvier 2025
- Ouvrier polyvalent magasinier/cariste en date du 1er mars 2025
- Collaboratrice administrative au Service GRH en date du 1er mars 2025
- Collaboratrice administrative au Service Finances en date du 1er mai 2025
- Collaborateur administratif au Service Finances en date du 1er mai 2025
- Ouvrier qualifié pour l'entretien des espaces verts en date du 1er mai 2025
- Auxiliaire professionnelle aux écoles communales de Genappe, section Houtain-le-Val en date du 1er août 2025
- Collaboratrice administrative au Service des Affaires Générales en date du 1er septembre 2025
- Collaborateur administratif au Centre de Lecture Publique en date du 1er septembre 2025

Démissions :

- Informaticien
- Puéricultrice

Fin de contrat à durée déterminée

- 2 saisonniers de l'équipe Espaces Verts
- 1 saisonnier de l'équipe Cimetières/Propreté
- 1 ouvrier de l'équipe Espaces Verts
- 1 collaborateur administratif au Service Finances
- 1 auxiliaire professionnelle à la crèche « Les Petits Bateaux »
- 1 collaboratrice administrative au Service Population/Etat Civil
- 1 ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe Voiries/Festivités

Fin de contrat à durée indéterminée :

- 1 auxiliaire professionnelle à l'école de Vieux-Genappe
- 1 ouvrier manœuvre de l'équipe Espaces Verts
- 1 collaboratrice administrative au Service Population/Etat Civil
- 1 puéricultrice à la crèche « Les Mini-Pousses »

Fin de contrat de remplacement :

- 1 collaborateur administratif au Cabinet du Bourgmestre
- 1 collaborateur administratif au Secrétariat
- 1 ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe Cimetières/Propreté
- 1 collaboratrice administrative au Service GRH

Fin pour force majeure médicale

Il n'y a pas eu de fin pour force majeure médicale durant la période de référence.

Fin d'un commun accord

- Collaboratrice administrative au Service Finances
- Volontaire à l'Ecole des devoirs
- Surveillante de garderies à l'école communale de Bousval
- Collaboratrice administrative au Service des Affaires Générales
- Puéricultrice à la crèche « Les Mini-Pousses »

Fin de convention article 60

- Ouvrier manœuvre polyvalent voiries/festivités au Service Travaux

Mobilité interne

- Collaboratrice administrative au Service Finances devenue collaboratrice administrative au Services des Affaires Générales
- Surveillante de garderies à l'école communale de Bousval devenue nettoyeuse à la crèche les Arsouilles

Décès

- Ouvrier qualifié chauffeur camion au Service Travaux

PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

Le rôle du conseiller en prévention est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe), et les travailleurs en matière de sécurité au travail.

Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de la période de référence, différentes missions ont pu être accomplies par le SIPP. Ses missions sont définies comme suit :

- Visites régulières des lieux de travail (notamment avec le conseiller en prévention médecin du travail, le service de médecine scolaire, les pompiers, ...)
- Rapports réguliers au Collège Communal
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment le rapport annuel du service interne pour la prévention et la protection au travail
- Participation aux réunions du Comité de Concertation Syndicale
- ...

Guillaume Fourny, exerce le rôle de conseiller en prévention niveau 2 et Coordinateur du Plan d'Urgence, pour la Ville et le CPAS. Etant donné que ce dernier est en cours de formation pour devenir conseiller en prévention niveau 1, le CESI, Service Externe pour la Prévention et Protection au Travail, assiste Monsieur Fourny dans sa fonction.

PROJET « ETE SOLIDAIRE »

Bilan de l'Opération « Été Solidaire 2025 »

L'édition 2025 du projet « Été Solidaire » s'est déroulée entre le 7 et le 21 juillet, avec la participation de cinq jeunes âgés de 15 à 21 ans. Cette initiative, soutenue par la Direction de la Cohésion sociale, continue de remplir sa double mission : offrir une première expérience professionnelle enrichissante à des jeunes et renforcer la cohésion sociale au sein de la commune.

Activités réalisées

Encadrés par les services communaux et en collaboration avec l'AMO Tempo et la Maison des Jeunes de Genappe, les jeunes ont réalisé divers travaux utiles à la collectivité :

- Réfection du mobilier urbain (remise en peinture des grilles dans les écoles, bancs, etc.) ;
- Entretien des cimetières et des prairies fleuries ;
- Aide au rangement du Service Travaux ;
- Embellissement des abords et des espaces publics.

Impacts du projet

Le programme constitue pour les jeunes une immersion dans le monde du travail, avec ses exigences en termes de ponctualité, de sécurité et d'engagement. Il permet de développer l'esprit d'équipe, la responsabilité individuelle et le respect des règles.

Enrichissement personnel et collectif

Au-delà des tâches accomplies, « Été Solidaire » est une aventure humaine qui renforce le lien entre les jeunes et leur commune. Elle valorise leur implication auprès des habitants, améliore l'image des jeunes dans l'espace public et leur offre une première expérience valorisable dans leur parcours professionnel. Pour la Ville, ce projet représente également un appui concret à ses services et contribue à l'embellissement du cadre de vie des citoyens.

Une dynamique à poursuivre

« Été Solidaire » s'est à nouveau révélé être une expérience positive et fédératrice. Il s'agit d'un véritable tremplin pour les jeunes, favorisant la mixité sociale et l'égalité des chances, tout en réaffirmant leur rôle actif dans la vie locale.

PLAINES COMMUNALES

Le salaire journalier des animateurs est fixé comme suit pour l'année 2025 :

- Animateurs non brevetés : 60 €/jour
- Animateurs brevetés : 70 €/jour

Les plaines de printemps ont eu lieu du 28 avril au 09 mai 2025. Pour la période du 28 avril au 02 mai 2025, 2 moniteurs brevetés, 5 moniteurs non brevetés et 2 étudiants CAPE ont été engagés pour assurer l'encadrement des enfants. Pour la période du 05 mai au 09 mai 2025, 2 moniteurs brevetés, 5 moniteurs non brevetés et 2 étudiants CAPE ont été engagés.

Les plaines d'été ont eu lieu du 08 07 juillet au 14 août 2025. Ci-dessous, la répartition des engagements des moniteurs brevetés et non brevetés pour les 5 semaines de plaines.

- Semaine 1 du 7 au 11 juillet 2025 (2 moniteurs brevetés et 5 non brevetés)
- Semaine 2 du 14 au 18 juillet 2025 (3 moniteurs brevetés et 5 non brevetés)
- Semaine 3 du 21 au 25 juillet 2025 (1 moniteur breveté et 3 non brevetés)
- Semaine 4 du 28 juillet au 1^{er} août 2025 (2 moniteurs brevetés et 5 non brevetés)
- Semaine 5 du 4 au 8 août 2025 (4 moniteurs brevetés et 5 non brevetés)
- Semaine 6 du 11 au 14 août 2025 (2 moniteurs brevetés et 4 non brevetés)

Les plaines d'automne ont eu lieu du 20 au 31 octobre 2025.

Pour la période du 20 au 24 octobre 2025, 2 moniteurs brevetés et 6 moniteurs non brevetés ont été engagés pour assurer l'encadrement des enfants. Pour la période du 27 au 31 octobre 2025, 3 moniteurs brevetés et 5 non brevetés ont été engagés.

Les garderies avant et après les plaines de vacances ainsi que le nettoyage sont assurés par du personnel communal.

FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière

Sheta Déborah
Notarianni Thierry
Véronique Jacquet
Schiettecat Alison
De Coster Amélie

Dépenses et recettes 2024

Nombre d'engagements 2024 des dépenses : 11.504
Nombre de droits constatés 2024 des recettes : 19.106
Nombre de bons de commande 2024 : 2.096
Nombre de factures dépenses 2024 : 7.112
Nombre de mandats de paiement 2024 : 6.039

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

Subsides, accordés par la Ville

Les subsides aux associations suivantes ont été inscrits au budget ordinaire 2024.
Les demandes et justificatifs de subsides sont contrôlés et le suivi en est fait conformément à la législation en vigueur.

Groupes de travail

Fédération des Directeurs Généraux
Fédération des Directeurs Financiers
Fédération des Directeurs Généraux – Congrès 2024

Tourisme, commerce et énergie :

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe
Maison du Tourisme
Cross de Bousval
APEC

Enseignement :

ISBW
Classes et Vacances pédagogiques

Jeunesse :

Unité Scoute du Lothier 7 BW
Unité Guide de Loupoigne
Maison des Jeunes

Culture et loisirs :

Chœurs, Joie et Amitié
Les Amis de Bousval
Renouveau Musical de Genappe
Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe
Confrérie du Pays du Lothier
Les Ateliers du Léz'arts
Musique à Glabais
Les Amis du Lundi
El Fine Equipe
Ténébreuses de la Cité du Lothier
Théâtre à l'école

Ecole de Tambour
Les Pas Pierdus
TV COM
Centre Culturel du Brabant wallon
Centre Culturel – contrat programme

Fêtes et manifestations :

Les Amis réunis de la Dyle et leurs dames
Comité de la Ducasse Saint Barthélemy
Comité des Fêtes de Genappe - Carnaval
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)
Comité des fêtes de Ways
Jeux intervillages
Les Houtinois (Kermesse) – Comité des fêtes Houtain-Le-Val
Gilles et paysannes du Lothier
Les Chapeliers et Chapellières du Lothier
Les Ch'nappans
La Glabaisienne
FNC Genappe, Baisy-Thy
FNC Bousval

Sport :

Union Sportive Bousvalienne
Basket Club de Genappe - Lothier
Cercle de Topographie Souterraine
Pelote Genappe Baisy
Club Genappois Sagatokioki
C.T.T. Fonteny (tennis de table)
Syndicat d'initiative/Relais du Visiteur
Bousval Pelote

Bibliothèques :

Bibliothèque Publique de Glabais

Affaires Générales

Soin et Santé à Genappe
Centre Culturel
Atelier des léz'arts
Maison des Jeunes

Plan de Cohésion sociale

Genappe solidaire
Coup de Pouce
Domus

Aides familiales :

Présence et Action culturelles
Conférence Saint Vincent de Paul
L'Envol

Médecine sociale et préventive :

Comité Télévie Genappe
Wapa International

Animaux :

Association Bourgeois - Bol
Société royale protectrice des animaux
L'Arche
Environnement Dyle

Déchets :

Aer Aqua Terra

Urbanisme :

Fédération des Architectes

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 2.316.426,32 € pour l'exercice 2024.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 2.365.348 € pour l'exercice 2024.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 484.021,06 € pour l'exercice 2024.

TAXES ET REDEVANCES

Impositions Communales

Les taxes ou redevances suivantes ont été appliquées pour l'exercice 2024 :

IMPOSITIONS		
TAXES		MONTANTS
Force motrice	Le kw	12,39
Secondes résidences	Maison	720
	Camping	250
	Kot	125
IPP		7,5%
Centime additionnel		2200
Immondices	1 personne	71
	2 personnes	106
	3 personnes et plus ; professions	121
	Exonéré conteneur 1 personne	35
	Exonéré conteneur 2 personnes	63
	Exonéré conteneur 3 pers. et plus	75
	Exonéré conteneur professionnel	75
Sacs poubelle	Rouleau de 10 sacs de 60 litres	1,5 le sac
	Rouleau de 20 sacs de 30 litres	0,85 le sac
	Rouleau de 10 sacs organiques de 20 litres	0,40 le sac
Conteneurs enterrés	Ouverture tiroir de 60 L OM	1,5
	Ouverture tiroir de 30 L OM	0,85
	Ouverture tiroir de 15 L FFOM	0,50
Photocopies	A4 noir	30 cents
	A3 noir	50 cents
	A0 noir	5
	A1 noir	3
	A2 noir	2
	A4 couleurs	1
	A3 couleurs	2
	A0 couleurs	20
	A1 couleurs	13
	A2 couleurs	10
Traitement dossiers d'urbanisme	Suppressions espaces verts	25
	Permis d'urbanisme, urbanisation,	200
	Abattage d'arbres, haies	25
	Certificats d'urbanisme n° 2	200
	Supplément pour avis	50
Formalités d'enquête d'urbanisme	Par procédure	150
	Par annonce	50
Renseignement d'urbanisme-certif n° 1	Par demande	150 + frais d'envoi
Permis d'urbanisation	Par lot à bâtir	180
Permis d'environnement	Classe 1	1110
	Classe 2	125
	Permis unique classe 1	4500
	Permis unique classe 2	200

	Déclaration classe 3 – commerce	30
	Permis intégré classe 1	4500
	Permis intégré classe 2	2200
	Permis intégré pu et commercial	385
	Permis implantation commerciale	200
Construction golfs	A l'hectare	25
Implantation construction	Décompte de frais réels	
Inhumations	Hors Genappe	200
Exhumations de confort et rassemblement de restes mortels		300
Cimetières	Terrain – Genappe	400
	Terrain – hors Genappe	2500
	Terrain – anciens de Genappe	800
	Caveau 1 cercueil	1100
	Caveau 1 cercueil hors norme	1500
	Caveau 2 cercueils	1500
	Caveau 2 cercueils hors norme	1750
	Caveau 3 cercueils	1750
	Caveau réemploi	300
	Terrain urne- Genappe	280
	Terrain urne - hors Genappe	1250
	Terrain urne–anciens de Genappe	600
	Petit caveau pour 2 urnes	400
	Renouvellement 15 ans terre, caveau ou columbarium	250
	Signes de sépulture de réemploi	100
	Pierre tombale de réemploi	200
	Ouverture et fermeture de caveau par devant sans bouger pierre	150
	Ouverture et fermeture de caveau par dessus	100
	Ouverture et fermeture caverne	100
	Ouverture de pleine terre pour cercueil	150
	Ouverture de pleine terre pour urne sans bouger pierre	100
	Ouverture columbarium	25
	Plaquette	25
	Stèle	25
	Pose de scellés	50
Dépôts de mitraille	Le m ²	9,4
Versages sauvages	Dépôt mineur	100
	Dépôt plus important	500
	Dépôt énorme	s/base d'un décpte
Tanks	Par m ³	0,40
Bar	Par établissement	5000
Zone bleue	Par jour	30
Immeubles inoccupés	Par mètre ct de façade – 1 ^{ère} taxe	75
	Par mètre ct de façade – 2 ^{ème} taxe	150
	Par mètre ct de façade – 3 ^{ème} taxe et suivantes	240
Parcelles non bâties	Par parcelle	75
Construction	Bâtiments agricoles	0.25 le m ³
	Autres constructions	0.50 le m ³
Cirques	Par jour	50
Panneaux publicitaires	Par dm ²	0.75
Containers & chantiers	Par m ² et par jour	1
Raccordement aux égouts	Par raccordement	250
Garderies	Matin et soir - 1 ^{er} enfant gardé	1

	Matin et soir - 2 ^{ème} et suivants	0,5
	Mercredi – 1 ^{er} enfant gardé	2
	Mercredi – 2 ^{ème} et suivants	1
	Mercredi après 17 H	1
Transport vers piscine	Par aller-retour et par enfant	1
Piscine communale	Par enfant	1
	Par adulte et visiteur	1.50
Salubrité	Par ménage ou profession	30
Affichage	Par affiche et pour 8 jours	4
Encarts	Pour 10 parutions	700
	Pour 1 parution	100
Guichets bancaires	Par poste	430
Golf	Par terrain	11000
Toutes boîtes	jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111
	de 10 à 40 grammes inclus	0,0297
	de 40 à 225 grammes inclus	0,0446
	plus de 225 grammes	0,08
	presse régionale gratuite	0,006
Marchés	Emplacement par jour, le mètre ²	0.25
	Electricité par jour ou par abonnement	2,5 € par jour
	Emplacement par abonnement le mètre ²	0,20 € par jour
Mariage	De 16 à 18 heures	150
	Le samedi, de 13 à 17 heures	150
Changement de prénoms	Par changement	490
	Par changement, pour transgenres	49
Documents administratifs	Légalisation affaires étrangères	25
	Légalisation de signatures, copies,...	2
	Permis et autorisations urbanistiques	3
	Etrangers – prise en charge	15
	Etrangers – arrivée	10
	Etrangers – prorogation	10
	Etrangers – annexes 19	20
	Etrangers – modèle A	20
	Etrangers – modèle A prorogation	5
	Etrangers – annexe 35	20
	Etrangers – annexe 35 prorogation	5
	Permis de conduire	10 + coût fabrication
	Passeports	19 + chancellerie + fabrication
	Changement d'adresse ds Genappe	5
	Abattage d'animaux	15
	Cohabitation légale	10
	Mariage – accusé réception	25
	Mariage – livret ou duplicata	25
	Décès dans Genappe	25
	Déclaration nationalité belge	25
	Transcription acte étranger	25
	Demandes au SPF	10
	Recherche archives population	25
	Copie acte état civil pr généalogie	10
Cartes d'identité	Ci belges	25
	Ci enfants belges	10
	Documents étrangers	25

	Documents étrangers biométriques	25
	Certificat enfant non belge	10
	Urgence CI Bruxelles adulte	140 (coût fédéral compris)
	Urgence CI Bruxelles enfant	125 id
	Urgence CI Genappe adulte	140 id
	Urgence CI Genappe enfant	125 id
Codes Pin & Puk	La délivrance	5
Abris vélos	Par emplacement pour 6 mois	25
Diffusion sur la voie publique	Diffusion sonore, par jour	20
	Panneau mobile, par jour	20
	Tracts ou gadgets, par jour	20
Masques	Par masque	3
Tournage de films	Pour 3 jours d'occupation	1.500
	Par supplément d'un jour	300
Taxis	Par taxi	600

Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 370 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière.

Réclamations traitées et décisions prises par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 40 mises en irrécouvrable
Taxe sur la salubrité : 44 mises en irrécouvrable
Taxe sur les zones bleues : 13 mises en irrécouvrable
Taxe sur les parcelles non bâties : 1 mises en irrécouvrable
Taxe sur les serveurs de bar : 1 mise en irrécouvrable

TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE

La tutelle a été exercée par le Conseil communal pour les fabriques suivantes :

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe
Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe
Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais
Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val
Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne
Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy
Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways
Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval
Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

RECETTE ET CONTENTIEUX

- Recouvrement des taxes et créances non fiscales, rappels, suivi huissier, contentieux.
- Vérification et suivi des demandes notariales relatives aux dettes fiscales et autres des redevables.
- Perception de cautions pour prêt de matériel
- Zone bleue : traitement des constations, rappels, perception et contentieux
- Sanctions administratives : rappels et perception
- Recouvrement factures scolaires et de petite enfance
- Facturation des frais scolaires
- Facturation petite enfance
- Attestations fiscales relatives aux frais de garde.
- Cautions et provisions petite enfance.

INFORMATIQUE

Informaticiens
Quentin MERCKX
Jean-François SOBOTKA

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Maintenance et infrastructure

- Remplacement et configuration des switchs réseau dans plusieurs sites : École Espace 2000, service Travaux, Bibliothèque et Crèche Les Petits Bateaux.
- Audit complet de l'infrastructure réseau et serveurs, afin de planifier les projets de modernisation pour la période 2026-2027, en vue d'une refonte partielle.
- Déploiement de nouvelles machines virtuelles sur les serveurs, nécessaires à la mise en œuvre des nouveaux logiciels métiers des services Urbanisme et Finances.
- Installation et/ou configuration de points d'accès Wi-Fi dans divers bâtiments communaux : salle Polyvalente Espace 2000, service Urbanisme, les locaux des Lez'Arts au 38 et les écoles communales de Ways et Baisy-thy.
- Maintenance continue du parc informatique, des serveurs et mise à jour des programmes métiers, garantissant la stabilité et la performance des systèmes.

Modernisation des postes et équipements

- Migration progressive vers Windows 11 pour une partie du parc informatique.
- Remplacement des postes fixes par des ordinateurs portables pour les agents techniques du service Travaux, ainsi que mise à disposition d'une tablette pour le service Urbanisme.
Ces équipements mobiles permettent aux agents de consulter et mettre à jour les informations en temps réel sur le terrain, notamment les plans, documents techniques, suivis de chantiers et états des serveurs ou équipements.
Cette mobilité renforce la réactivité des équipes et favorise une meilleure coordination entre les services techniques.
- Renouvellement et stabilisation des postes informatiques au service Population.
- Remplacement et installation de nouveaux packs biométriques, ainsi que la mise en place d'appareils photo et d'un système de caisse pour moderniser les opérations du service Population.

Outils numériques et services en ligne

- Amélioration et création de formulaires en ligne via l'E-guichet pour les citoyens et les agents : demandes d'occupation de la voie publique, réservations de conférences ou de stages pour enfants, candidatures à des offres d'emploi, etc.
Ces optimisations permettent un gain de temps significatif pour les services administratifs.
- Mise en place d'un système de ticketing informatique permettant aux agents de soumettre et suivre leurs demandes d'assistance de manière centralisée et efficace.
- Configuration du réseau pour permettre la consultation et la supervision du réseau de chaleur sur le site de l'Espace 2000.

Supervision et sécurité

- Amélioration du monitoring d'une partie des installations informatiques, avec affichage en temps réel sur écran afin de détecter et intervenir rapidement en cas d'incident.
- Poursuite de la formation du personnel à la cybersécurité, notamment à travers des exercices de sensibilisation au phishing.

Innovation et transformation numérique

- Introduction à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) au sein des services communaux.
Une première formation a été organisée afin de familiariser les agents avec les outils et concepts de l'IA, notamment pour l'aide à la rédaction, l'analyse de documents et la simplification de certaines tâches administratives.

Cette première phase d'apprentissage vise à préparer l'intégration progressive de solutions basées sur l'IA dans le fonctionnement quotidien des services, dans le respect des règles éthiques et de protection des données.

L'objectif est d'améliorer la productivité, de réduire la charge administrative et de favoriser une utilisation plus intelligente et efficiente des outils numériques.

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service

Lemercier Elodie

Devillé Johan

Collignon Jérémie

Gosset Laura (depuis le 6 octobre 2025)

Lafontaine Isabelle (depuis le 1^{er} janvier 2025)

Melis Pauline (départ en juillet 2025)

Ngameni Ngagom Manuella (départ en novembre 2024)

Wyseur Sylvie

POPULATION

16.165 habitants au 1^{er} janvier 2025.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025

- 1038 personnes ont quitté la commune.
- 128 habitants de Genappe sont décédés.
- 1022 personnes sont arrivées à Genappe.
- 151 enfants sont nés pendant cette période.
- 285 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.
- 81 personnes ont été rayées pour l'Etranger.
- 51 personnes ont été radiées d'office.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

- 3012 cartes d'identité électroniques pour Belges.
- 482 cartes d'identité électroniques pour étrangers.
- 77 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère.
- 629 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge.
- 195 demandes de nouveaux codes PIN et PUK.

PASSEPORTS

- 1405 passeports dont 1311 en procédure normale, 54 en procédure d'urgence et 40 pour réfugiés.

PERMIS DE CONDUIRE

- 1334 permis de conduire.
- 263 permis de conduire provisoires.
- 152 permis de conduire internationaux.

DEMANDES DE PENSION

- 0 demande de pension.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

DONS D'ORGANES

- 5 déclarations de don d'organes.

DECLARATIONS D'ABATTAGE (moutons, porcs, ...)

- Abattage de moutons : 6 déclarations.
- Abattage de porcs : 3 déclarations.

PRISES DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

- 14208 rendez-vous ont été pris via notre guichet en ligne. 13202 personnes se sont présentées à leur rendez-vous.

DEMANDES DE DOCUMENTS

16 certificats de nationalité ont été demandés via notre guichet en ligne.
840 certificats de résidence ont été demandés via notre guichet en ligne
50 certificats de vie ont été demandés via notre guichet en ligne.
1282 compositions de ménage ont été demandées via notre guichet en ligne.
1219 extraits de casier judiciaire ont été demandés via notre guichet en ligne.
320 certificats pour l'adoption d'un animal domestique ont été demandés en ligne.

ETAT CIVIL

CENTENAIRES

3 personnes de 100 ans a reçu à son domicile un message de félicitations de la Ville et du Palais royal ainsi que des fleurs.

NAISSANCES

151 enfants (85 garçons et 66 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.
Pas de naissance sur le territoire de Genappe.

RECEPTION NOUVEAU-NES

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographe est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents.

RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS DE PRENOM, CHANGEMENTS DE SEXE

Actes intégrés dans la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil) :
63 actes de reconnaissance prénatale.
12 actes de reconnaissance postnatale.
0 acte de naissance.
78 transcriptions d'acte de naissance.
3 actes d'adoption.
7 actes de changement de prénom.
18 actes de changement de nom.
4 actes de changement de sexe.
Actes migrés dans la BAEC : 74

DECES - CIMETIERES

128 habitants de Genappe sont décédés, 28 ont fait le choix de l'incinération.
44 actes de décès ont été intégrés dans la BAEC.
Un total de 81 inhumations et 8 dispersions ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

COHABITATIONS LEGALES

51 déclarations de cohabitation légale.
21 déclarations de cessation de cohabitation légale.

MARIAGES – DIVORCES

42 mariages ont été célébrés dans la commune.
7 jugements de divorce ont été intégrés dans la BAEC.

JUBILAIRES

Cette année, 36 couples fêtaient leurs noces d'Or, 15 leurs noces de Diamant, 4 leurs noces de Brillant et 4 leurs noces de platine.

NATIONALITES

36 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.
55 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE

30 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

PRISES DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

884 rendez-vous ont été pris via notre guichet en ligne. 728 personnes se sont présentées à leur rendez-vous. Nous n'avons pas compté les personnes qui se sont présentées sans rendez-vous et qui ont été reçues.

DEMANDES D'ACTES

304 actes de naissance ont été demandés via notre guichet en ligne.

98 actes de mariages ont été demandés via notre guichet en ligne.

2 actes de décès ont été demandés via notre guichet en ligne.

31 actes de divorces ont été demandés via notre guichet en ligne.

16 actes de reconnaissance pré/post natale ont été demandés via notre guichet en ligne.

73 certificats de cohabitation légale ont été demandés via notre guichet en ligne.

4 actes de nationalité ont été demandés via notre guichet en ligne.

A toutes ces demandes, s'ajoutent les demandes effectuées par téléphone et au guichet.

ETRANGERS

209 personnes de nationalité étrangère ont demandé leur inscription à Genappe dont 94 personnes au Centre Croix-Rouge entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025.

Au total, 1496 personnes de nationalité étrangère sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

Albanie	8	Allemagne	25	Autriche	3	Bulgarie	3
Danemark	3	Espagne	58	France	310	Royaume-Uni	16
Luxembourg	5	Grèce	7	Hongrie	11	Irlande	4
Pologne	21	Portugal	1110	Roumanie	103	Suède	4
Suisse	2	Italie	105	Pays-Bas	24	Estonie	1
République Tchèque	2	Ukraine	232	Moldavie	4	Fédération de Russie	8
Macédoine	4	Union d. Rép. Soc. Soviét.	8	Croatie	1	Inde	1
Serbie	5	Japon	3	Philippines	1	Kazakhstan	4
Chine	5	Thaïlande	1	Arménie	1	Afghanistan	9
Géorgie	1	Irak	5	Iran	3	Liban	3
Pakistan	2	Syrie	17	Turquie	10	Palestine	13
Burundi	38	Cameroun	24	Congo (Rép. Dém.)	35	Yémen	1
Burkina Faso	4	Côte d'Ivoire	8	Bénin	3	Gambie	2
Guinée	25	Mali	1	Sénégal	3	Niger	3
Libéria	1	Ouganda	1	Madagascar	1	Rwanda	8
Sierra Leone	4	Somalie	6	Tchad	1	Togo	5
Costa Rica	1	Angola	6	République de Djibouti	2	Erythrée	6
Argentine	1	Libye	4	Maroc	28	Mauritanie	2
Soudan	3	Tunisie	10	Canada	4	Etats-Unis d'Amérique	9
Haïti	1	El Salvador	1	Bolivie	1	Brésil	15
Chili	2	Colombie	1	Pérou	5	Venezuela	1
Australie	1	D'origine sénégalaise	2	D'origine hongroise	1	D'origine ukrainienne	1
D'origine palestinienne	2	D'origine syrienne	2	D'origine burundaise	15	D'origine somalienne	2
D'origine afghane	1	D'origine iranienne	1	D'origine congolaise	5	D'origine érythréenne	1
Apatriote	1	D'origine palestinienne	3	Indéterminé	17	D'origine nigérienne	1

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service
Flemal Elise

Vermeiren Isabelle
Dehombreux Céline
De Donder Morgane
Leemans Mélanie
Schiettecatte Yvon
Englebert David
Henin Guillaume

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT**Bâtisses, tous permis confondus**

Demandes introduites : 124
Permis délivrés : 108
Permis refusés : 10
En cours : 47
Irrecevables/Abandons : 8

Dossiers d'abattage d'arbres :

Demandes Introduites : 13
Délivrés : 13
Refusés : 0
En cours : 1

Lotissements (modifications y comprises)

Demandes introduites : 0
Refusé : 0
En cours : 1

Avant-projets :

Demandes : 44

Permis uniques

Demandes introduites : 4 (dont 1 hors commune)

Permis d'environnement

Introduits : 5
Délivrés : 1

Déclarations environnementales

Introduites : 107
Recevables : 107

Permis de location

Introduit : 0
Délivré : 0
Renouvellement : 0

Insalubrités

Dossiers : 11

Certificats d'urbanisme**Certificats d'urbanisme n° 1**

Demandes introduites : 9
Certificats délivrés : 7

Certificats d'urbanisme n° 2

Demandes introduites : 3
Certificats délivrés : 1
Certificats refusés : 1
En cours : 1

Divisions de biens

Demandes : 26

Raccordements à l'égout

Demandes introduites : 25

Hébergements touristiques

Demandes : 3
Délivré : 2

Renseignements d'urbanisme

Demandes : 451

Infractions :

Avertissements préalables : 5
Procès-verbaux dressés : 0

Annonces de projet : 46**Enquêtes publiques : 17**

Avis du Conseil Communal :

VOIRIE

Le Conseil Communal du 5 novembre 2024 a autorisé la création de voirie reliant la rue de Charleroi et le Parc de la Dyle dans le cadre du permis d'urbanisme délivré à la SPRL PROLOGE le 23 décembre 2029 conformément au plan dressé par le Géomètre-Expert Damien Rousseau le 24 avril 2024.

Le Conseil Communal du 26 novembre 2024 a autorisé la modification d'une voirie communale par l'élargissement de l'espace destiné au passage du public de la rue des Lilas, cadastrées Division 1, section A, 709a et 18b2, conformément au plan de délimitation dressé par le Géomètre-Expert Henri Allard daté du 05/04/2024.

Le Conseil Communal du 28 janvier 2025 a autorisé la modification d'une voirie communale par élargissement de l'espace destiné au passage du public de la rue Nicolas Lebrun, reprise sous la numérotation de chemin n°1 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Genappe, de manière à intégrer au domaine public la parcelle cadastrée Division 1, section A n°648/08, d'une superficie de 38a 40ca, afin de réaliser une zone de parking et un espace de convivialité conformément au plan dressé par ABC²4D daté du 08/04/2024.

Le Conseil Communal du 24 juin 2025 a autorisé la modification de la voirie communale, rue Chéniat devant la parcelle cadastrée Division 2, section F, 356C visant à réaliser un trottoir conformément au plan établi par l'architecte Tumerelle Joël (Architecture et Expertise S.A.) et réceptionné par l'administration communale le 24 avril 2025.

Le Conseil Communal du 28 octobre 2025 a autorisé la modification de la voirie communale, rue Chéniat devant la parcelle cadastrée Division 2, section F, 340/02d visant à réaliser un trottoir conformément au plan établi par l'e géomètre François BERTRAND (scprl) le 25 novembre 2024.

PATRIMOINE

Le Conseil Communal du 5 novembre 2024 a marqué son accord :

- sur le projet d'acte de déclaration de prescription acquisitive à titre gratuit de la parcelle cadastrale G n°203F P0000 d'une contenance de 3 ares 80 ca qui fait office d'un accotement longeant la rue Armand Ginion à Vieux-Genappe.

Le Conseil Communal du 26 novembre 2024 a marqué son accord :

- sur le projet d'acte de cession pour cause d'utilité publique des vestiges en ruine de l'ancienne infrastructure de la roue du moulin par les SRL 3Etablissement Degesves" et "Progimo" sis rue de Charleroi 33-35-37 à 1470 Genappe dans le complexe immobilier nommé "Complexe de la Dyle".

Le Conseil Communal du 18 février 2025 a marqué son accord :

- sur l'aliénation de 19 m² faisant partie du domaine public situés rue Hattain à Baisy-Thy devant la parcelle F 499 H, moyennant le prix de 1,00 € pour la société Ores afin d'implanter une nouvelle cabine à haute tension.

Le Conseil Communal du 18 février 2025 marqué son accord :

- sur le projet d'acte authentique d'acquisition gratuite pour cause d'utilité publique de la partie de la parcelle cadastrée actuellement G n° 168 N, telle que représentée sur le plan du géomètre Th. Delière
- Bureau Topodesk sprl , en date du 8 mai 2020.

Le Conseil Communal du 25 mars 202 a marqué son accord :

- sur l'avenant à la convention d'occupation provisoire établie avec le bureau de poste et a Ville pour la prolongation de celle-ci, à l'Espace 2000 - 1470 Genappe pour une durée d'un an prenant cours le 1er avril 2025 pour un loyer de 1000 € par mois et 150 € de charges par mois

Le Conseil Communal du 27 mai 2025 a marqué son accord :

- sur l'acquisition gratuite d'une crèche, rue Saint-Joseph 18 C à 1471 Loupoigne, cadastrée section C n° 235 B 5 P000.

Le Conseil Communal du 26 juin 2025 a marqué son accord :

- sur *(par 20 voix pour (MR-LE et Be Genappe) et 4 abstentions (Ecolo))* la mise vente de la maison Beghin située rue de Bruxelles, 14 à Genappe, cadastrée A 68 D après réception de

l'estimation réalisée par la Comité des Acquisitions et (à l'unanimité) les conditions de vente suivantes :

- Soumission d'une note explicative sur l'intention du candidat acquéreur quant à la rénovation du bâtiment ;
- Mode de vente : de gré à gré avec comme prix affiché le minimum de l'estimation à recevoir ;
- Publication de l'annonce selon les modalités prévues par la législation ;
- Les frais liés à la vente (acte notarié, publicité, etc.) sont à charge de l'acquéreur.

Le Conseil Communal du 28 octobre 2025 a marqué son accord :

- sur l'avenant n°2, rédigé par Monsieur Mairy de la S.A. de droit public SARSI, à la convention signée le 5 mai 2020 entre la S.A. SARSI, l'ASBL NESPA et la Ville de Genappe, permettant au bénéficiaire de disposer d'un espace de stationnement pour une vingtaine de véhicules.

Le Conseil Communal du 28 octobre 2025 a marqué son accord :

- sur (15 voix pour (MR-LE), 5 voix contre (Be Genappe) et 3 abstentions (Ecolo)) la mise en vente l'ensemble des parcelles situées rue Pont Labigniat à 1470 Baisy-thy, cadastrés F 439 B - 440 C - 440/2.

Le Conseil Communal du 28 octobre 2025 a marqué son accord :

- sur ((18 voix pour (Mr-LE, ECOLO) et 5 abstentions (Be Genappe)) le bail de droit commun pour la mise en location par KDS Logistique à la Ville de Genappe d'un espace de stockage sis Chaussée de Bruxelles 46 à 1473 Glabais.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil Communal du 24 juin 2025 a décidé de soumettre à permis d'urbanisme l'implantation de tout commerce tel que défini à l'article D.IV.4, 8° du CoDT, dès que la surface commerciale nette est supérieure à deux cents mètres carrés.

TRAVAUX PUBLICS

Chef de Service

Georgery Philippe

Staff études – technique :

Delferrière Nathalie
Vandendaelen Pascal
Frigo Melvin
El Barkani Rachid

Service administratif :

Barany Coralie
Gilbert Pascal
Borremans Caroline
Hendrickx Sophie

Economat :

Peeters Sylvie
Budak Sukran

Directeur technique :

Exelmans Terry

Chefs d'équipe :

Bonnet Dimitri
Teixeira Antonio
Muset Nicolas
De Carvalho Pinto Antonio Manuel

Ouvriers :

Aerts Joeri, Aziz Mourad, Azzuyi Mourad, Brandin Raphaël, Cauchie Christian, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Rui Manuel, Delhay De Maulde Laurent, Denruyter Geoffrey, Dubray Olivier, El Haroual Mohamed, François Amaury, Garcia Galan Manuel, Ibrahim Adam Ahmad, Kokosinski Anthony, Lebecq Marco, Lelangue Bernard, Mary Dylan, Mary James, Mertens Frédéric, Mouchart Corentin, Noé Nicolas, Peche Lionel, Poissonnier Eric, Rémy Gaetan, Schoofs Jean-François, Sebill Mathias, Sierra Y Parra Michaël, Spruyt Eddy, Tavernini Michaël, Tisserand Anaïs, Vanden Eynde Andrew.

VOIRIES – EGOUTTAGE

Marché de travaux

Réfection de la rue de Villers-la-Ville à Genappe dans le cadre des plans PIC et PIMACI 2022-2024

Marché : Procédure ouverte

Dossier Projet : 24 septembre 2024

Désignation le 4 décembre 2024 à Melin Sa au montant de 1.135.194,35€

Réalisation d'un accès carrossable au réseau de chaleur de l'Espace 2000

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 30 octobre 2024

Désignation le 11 décembre 2024 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 59.993,01€

Marché stock – Intervention de débouchage, nettoyage et réfection d'égouttage – 2025

Marché : Procédure négociée

Désignation le 12 mars 2025 à Maxi Cleaning Wallonie Sa au montant de 26.557,08€

Marquage routier 2025

Marché : Procédure négociée

Désignation le 12 mars 2025 à Abbay Road au montant de 20.975,32€

Interventions localisées en voirie – 2025

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 28 janvier 2025

Désignation le 19 mars 2025 à Melin Sa au montant de 171.929,06€

[Travaux d'égouttage divers – Année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 19 février 2025

Désignation le 26 mars 2025 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 75.000,00€

[Réfection de voiries en hydrocarboné – 2024](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 18 février 2025

Désignation le 26 mars 2025 à Melin Sa au montant de 171.233,15€

[Réfection d'ouvrages d'art – Année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 05 mars 2025

Désignation le 09 avril 2024 à Infrastructure & Construction Sa au montant de 50.000,00€

[Réfection de zone de croisement à la rue Emile François à Ways](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 5 mars 2025

Désignation le 09 avril 2025 à Haulotte Sa au montant de 48.203,98€

[Entretien des ouvrages de lutte contre les inondations – Année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 26 mars 2025

Désignation le 30 avril 2025 à Melin Sa au montant de 51.679,10€

[Réfection du chemin du Pirot](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 26 mars 2025

Désignation le 16 juillet 2025 à Sogeplant Sa au montant de 29.893,38€

[Création d'un puit d'infiltration rue Champ Saint Nicolas](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 03 septembre 2025 à Melin Sa au montant de 24.845,55€

BATIMENTS – LOGEMENTS

Marché de travaux

[Réfection du clocher de l'église de Baisy-Thy – Lots 1 et 2.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 25 juin 2024

Désignation le 24 décembre 2024 à Pena Villarraso François pour le lot 1 au montant de 185.802,76€

[Consolidation des poutres du clocher de l'église de Baisy-Thy](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 20 novembre 2024

Désignation le 24 décembre 2024 à Pena Villarraso François au montant de 43.995,60€

[Démolition des ateliers du service travaux, rue Joseph Berger](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 24 juin 2025

Désignation le 2 août 2025 à Nonet Sa au montant de 30.823,84€

[Fourniture, livraison et placement de caveaux dans les différents cimetières de l'entité – Année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 2 juillet 2025 à Sobra scrl au montant de 46.824,00€

TRAVAUX D'ENTRETIEN – LOGISTIQUE

Marché de fournitures

[Livraison de produits alimentaires pour les crèches communales – 2025 et 2026](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 13 novembre 2024

Désignation le 11 décembre 2024 – Lot 1 : Solucious

Lot 2 : Solucious

[Fourniture de plaquettes de bois pour le réseau de chaleur de l'espace 2000](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 06 novembre 2024

Désignation le 11 décembre 2024 à Coopebois au montant de 28.747,20€
[Marché stock – Fourniture en plomberie, sanitaire et chauffage – Marché joint Ville/CPAS – 2025 à 2026.](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 11 décembre 2024 à Sanivelles

[Acquisition de fourniture classiques pour les écoles maternelles et primaires – année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 11 décembre à Bricolux

[Marché stock – Achat de concassés pour les voiries agricoles – Année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 12 mars 2025 à Lot 1 à Jardin Plus au montant de 5.989,50€

Lot 2 à Haulotte Sa au montant de 7.502,00€

Lot 3 à Haulotte Sa au montant de 3.448,50€

[Marché stock – Acquisition de petits et gros outillages](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 12 mars 2025 à Lot 1 à Cockaerts & Co Il

Lot 2 à Clabots Tools Sprl

Lot 3 à Clabots Tools Sprl

Lot 4 à Bernard Bodart

Lot 5 à Clabots Tools Sprl

Lot 6 à Clabots Tools Sprl

[Marché stock – Achat de matériel de signalisation routière à prix fixe pour l'année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 2 avril 2025 à Lot 1 : Poncelet Signalisation Sa au montan de 12.818,12€

Lot 2 : Poncelet Signalisation Sa au montan de 4.782,74€

Lot 3 : Poncelet Signalisation Sa au montan de 1.163,10€

Lot 4 : Poncelet Signalisation Sa au montan de 4.300,39€

[Marché stock – Fourniture de matériel électrique](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 9 avril 2025 à Lightelec au montant de 30.452,00€

[Acquisition d'une tondeuse frontale pour la tonte d'espaces publics](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 25 mars 2025

Désignation le 07 mai 2025 à Horticole Bodart au montant 81.281,33€

[Achat de nouveaux véhicules pour le service technique](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 11 juin 2025 à Lot 1 Ford Steveny Nivelles au montant 38.722,30€

à Lot 2 Ford Steveny Nivelles au montant 41.235,45€

[Acquisition de chaises de bureau pour l'année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 02 juillet 2025 à Bedimo au montant 6.008,86€

[Fourniture de denrées alimentaires pour la confection du colis destiné aux personnes du troisième âge de Genappe – Année 2025](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 2 juillet 2025 à Solucious Sa au montant 11.740,41€

Marché de services

[Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement d'un plateau casco en crèche pour 28 places, Pavé st Joseph à Genappe](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 05 novembre 2024

Désignation le 11 décembre 2024 à Société momentanée DDV-BE BDS au montant de 107.569,00€

[Entretien des groupes de pulsion des divers bâtiments communaux – Années 2025 à 2027.](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 04 décembre 2024 à Close Maintenance au montant de 17.430,32€

[Marché stock de transport de personne pour l'année 2025 – Lot 2 : voyage d'un jour.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 20 novembre 2024

Désignation le 11 décembre 2024 à Eurobusing Brussels Sa au montant de 27.394,06€

[Prise en charge de l'enterrement/crémation des indigents – 2025 à 2028](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 11 décembre 2024 à Pompes Funèbres Taburiaux au montant de 13.122,80€

[Entretien et réparation des chaudières et brûleurs de la Ville de Genappe – Années 2025 et 2026](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 18 décembre 2024 à FMG Chauffage au montant 10.954,13€

Traitement des déchets communaux – Années 2025 et 2026

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 13 novembre 2024

Désignation le 18 décembre 2024 à Vanheede Environnemental

Lot 1 : au montant de 2.722,50€

Lot 2 : au montant de 14.822,50€

Lot 3 : au montant de 13.673,00€

Lot 4 : au montant de 17.908,00€

Lot 6 : au montant de 1.580,26€

Lot 7 : au montant de 14.227,79€

Lot 8 : au montant de 7.269,62€

Emission, confection et livraison d'éco-chèques pour les membres du personnel de la Ville de Genappe et du CPAS – Année 2024

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 27 novembre 2024

Désignation le 18 décembre 2024 à Pluxee Belgium Sa

Marché stock de transport de personne pour l'année 2025

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 4 décembre 2024

Désignation le 18 décembre 2024 à Eurobusing – Cardona&Deltenre au montant de 44.456,40€

Entretien du Ravel et ramassage de déchets à l'aide d'un cheval de trait – Nivelles/Genappe/Court st Etienne – Années 2025-2026

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 12 mars 2025

Désignation le 9 avril 2025 à Asbl La Cordiante au montant de 73.568,00€

Traitement des déchets communaux – Inertes – Années 2025-2026

Marché : Procédure négociée

Désignation le 23 avril 2025 à Jardin Plus au montant de 21.376,16€

Désignation d'un auteur de projet chargé de la direction et de la surveillance des travaux de réfection de la rue Nicolas Lebrun dans le cadre des plans PIC et PIMACI 2022-2024

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 16 avril 2025

Désignation le 14 mai 2025 à C²Project srl au montant de 48.823,50€

Externalisation de l'impression et de l'envoi des taxes immondices, salubrité et factures scolaires ainsi que de l'envoi des rappels – Années 2028-2028

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 21 mai 2025

Désignation le 18 juin 2025 à Ricoh Belgium Sa au montant de 55.059,88€

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de la façade avant classée de l'église de Loupoigne

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 22 avril 2025

Désignation le 25 juin 2025 à Bureau d'architecture Thierry MUSCH au montant de 79.860,00€

Opération de développement urbain – Réhabilitation de 5 liaisons

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 22 avril 2025

Désignation le 02 juillet 2025 à Agora Sa au montant de 59.991,80€

Marché stock pour des travaux d'élagage, abattage et dessouchage – Années 2025 à 2027

Marché : Procédure négociée

Désignation le 30 juillet 2025 à lot 1 à Le Sauvage Vert au montant de 29.572,40€

lot 2 à Green Garden au montant de 13.068,00€

lot 3 à Le Sauvage Vert au montant de 53.342,85€

lot 4 à Le Sauvage Vert au montant de 11.192,50€

Marché stock de transport de personnes – Année 2026

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 24 septembre 2025

Désignation le 29 octobre 2025 à lot 1 : Eurobusing – Cardona&Deltenre au montant de 46.679,22€

lot 2 : Eurobusing Brussels Sa au montant de 28.174,80€

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

Tâches du Directeur technique :

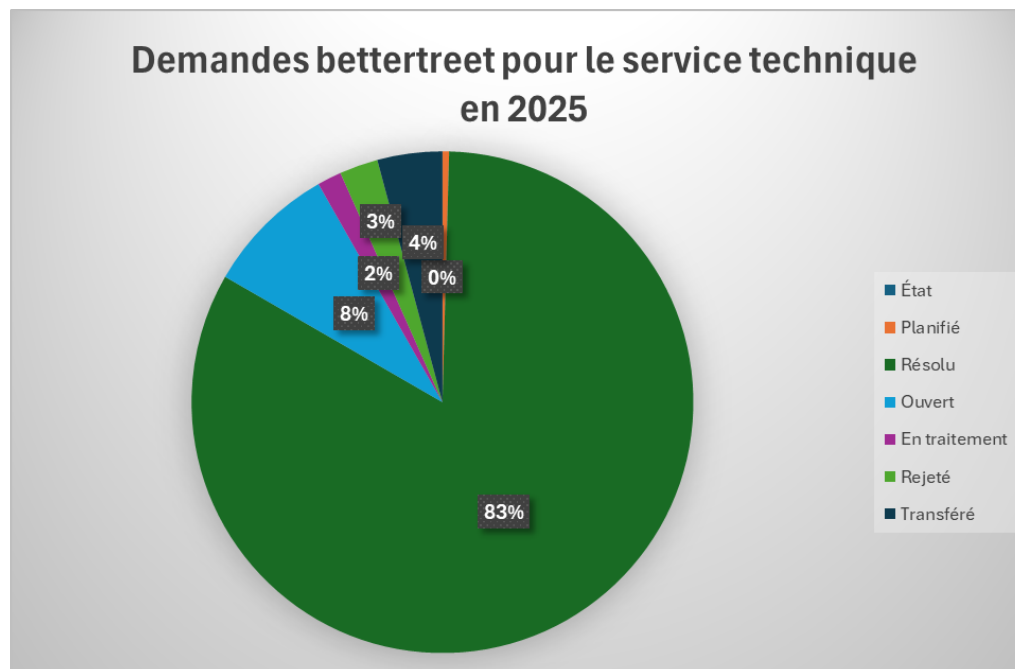
-Encadrement du personnel et du matériel du service travaux « technique » :

-Le service technique comprend : 1 directeur, 4 chefs d'équipes, 1 collaboratrice administrative, 32 ouvriers, 1 apprenant et 4 saisonniers.

- Planification des divers travaux relevant du service travaux « ouvrier ».
- Surveillance et vérification de chantiers.
- Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du service travaux « ouvrier ».
- Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.
- Prise en charge de la deuxième ligne du service de garde (selon l'urgence et/ou le besoin).
- Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Établissement et mise en application des directives.
- Établissement du planning de la garde.
- Gestion des prises de congés des ouvriers.
- Gestion et répartition de la flotte de véhicules du service travaux
- Gestion des conflits au sein du service travaux « ouvrier » de la ville.
- Encadrement de l'économat, ainsi que de l'équipe comprenant les chauffeurs et les ateliers (feronnerie, sucrerie, garage).

Travaux administratifs et contacts citoyens :

- Gestion des budgets relatifs au service travaux « ouvrier »
- Gestion et répartition des demandes des élus locaux.
- Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application Betterstreet). Pour l'ensemble du service technique, nous comptabilisons 1410 demandes Betterstreet pour l'année 2025.



- Rédaction des rapports de sinistres pour les assurances.
- Aide apportée sur certains dossiers du service travaux « administratif » (Main d'œuvre communale engagée, avis technique)
- Rencontre des citoyens dans le cadre des demandes formulées.
- Constatation quant aux problèmes de voiries, signalisations, propreté, ...
- Participations aux réunions plannings.
- Participation aux réunions de chefs de services.
- Participation aux commissions de circulation.
- Participation au plan d'urgence communal.

Ateliers :

Garage : (1 mécanicien)

Véhicules :

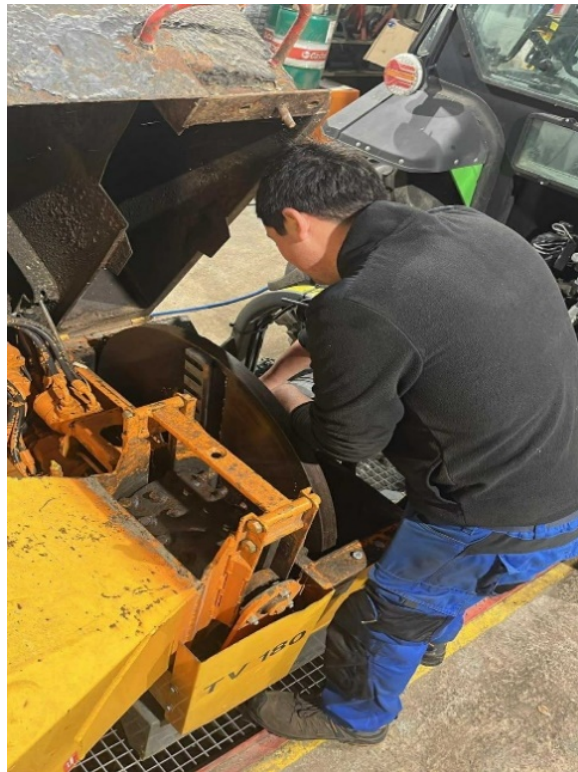
- Entretiens et suivi de la flotte communale.
- Diagnostics et interventions/réparations sur diverses pannes.
- Préparations en vue des passages au contrôle technique.
- Passages au contrôle technique.
- Dépannages en extérieur.
- Accueil et accompagnement des prestataires externes pour des entretiens et/ou réparations nécessitant leurs interventions (camions brosses, véhicules électriques, ...).

Machines :

- Entretiens et suivi des machines (tronçonneuses, tondeuses, bras de fauche, ...).
- Réparations de diverses pannes.
- Dépannage en extérieur.
- Aiguisage et/ou remplacement de chaînes de tronçonneuses, de lames de tondeuses.
- Préparation des mélanges d'huiles et d'essences pour l'utilisation courante des différentes équipes.

Administratif :

- Contacts avec les fournisseurs.
- Contact avec les prestataires externes pour interventions sur pannes.
- Demandes d'offres de prix.
- Vérification des commandes.
- Vérification de facturation liée au garage



Ferronnerie : (1 ferronnier)

- Réparation et/ou fabrication de grilles d'avaloirs.
- Réparation et/ou fabrication de grilles transversales.
- Réparation et/ou fabrication de taques de chambres de visite.
- Réparation de bollards métalliques.
- Réparation de Barrières de type « nadar ».
- Réparation et fabrication de barrières et/ou de gardes corps.
- Placement de barrières et/ou de gardes corps.
- Fabrication de talons pour le fléau de fauche.
- Soudure pour certaines bennes de véhicules.
- Aide à l'atelier mécanique (carrosserie).
- Aide à la conduite des camions-brosses.
- Aide sur divers chantiers de voiries.



Sucrierie : (1 magasinier)

- Gestion et entretien du dépôt de la sucrerie.
- Gestion et traitement des déchets liés aux chantiers du service travaux.
- Montage et disposition des rayonnages du dépôt.
- Réception des commandes de matériaux.
- Stockage des matériaux.
- Mise à disposition des matériaux pour les diverses équipes.
- Stockage du matériel de festivités (tables, bancs, chaises, podiums, ...).
- Mise à disposition du matériel festivités pour les équipes.
- Mise à disposition du matériel festivités pour les associations reconnues par la commune.
- Stockage et préparation de la signalisation routière à destination des divers chantiers et/ou remplacement/placement de signalisation routière.
- Gestion des containers à expulsion et leur contenu.
- Aide aux festivités lorsqu'un cariste est nécessaire.
- Aide sur divers chantiers de voiries et bâtiments



Équipe propreté : (4 ouvriers, 2 chauffeurs)

- L'équipe prend en charge la vidange des poubelles publiques de l'ensemble de la commune.
- Plus de 140 dépôts sauvages ont également été ramassés (déchets d'amiante, meubles, sacs de déchets en tout genre, ...).
- Le nettoyage du centre-ville de Genappe à l'aide de notre aspirateur de rue.
- Le nettoyage pré et post-festivités.
- Le nettoyage des cours de récréation.
- Le fauchage et la remise en propreté des sentiers.
- L'épandage des entrées d'écoles et de crèches.
- Le nettoyage des graffitis.
- La vidange/curage des avaloirs et grilles transversales.
- Le nettoyage par nos camions brosse des voiries et filets d'eaux.
- Le nettoyage post-inondations et/ou coulées de boues.
- La lutte contre la pollution des cours d'eau.

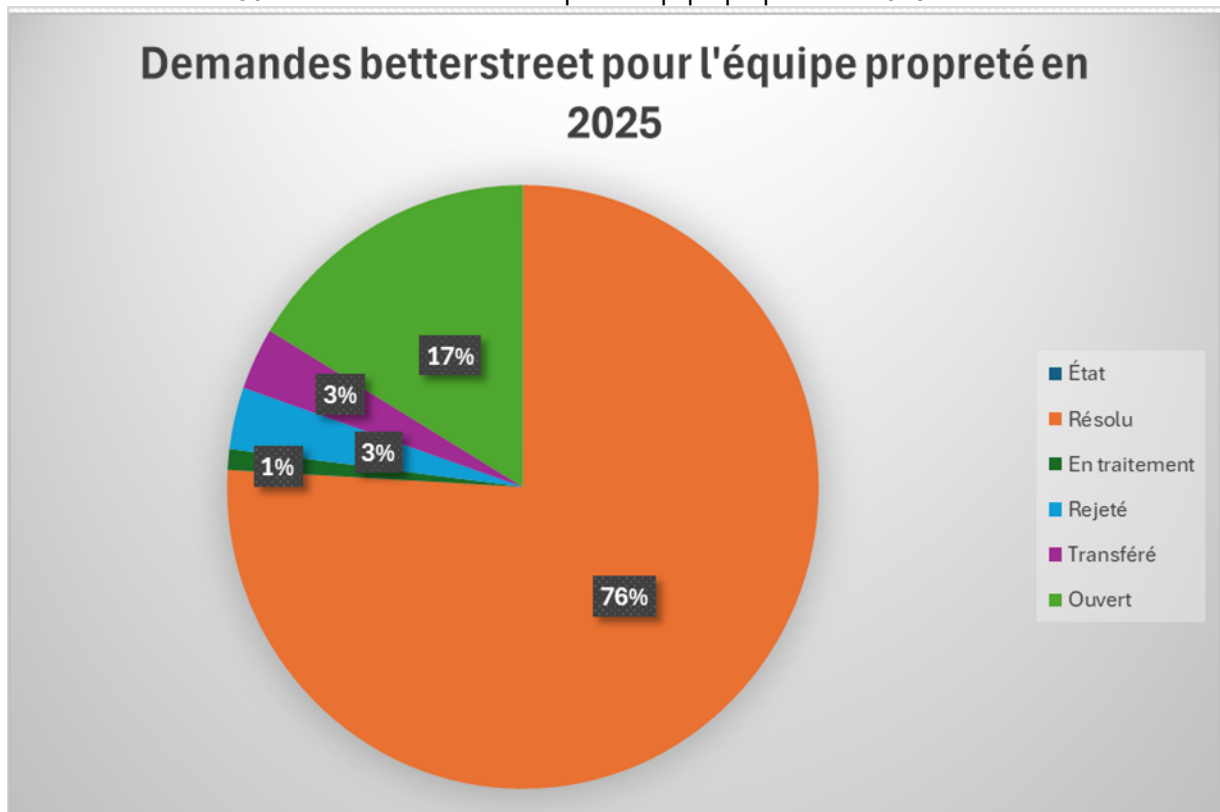


Camions-brosses : (1 chauffeur)

- Nettoyage des voiries.
- Nettoyages des filets d'eaux.
- Nettoyage, vidange des avaloirs et grilles transversales.
- Nettoyage post-inondations.
- Désherbage des abords de voiries.



Nous avons relevé 361 demandes Betterstreet pour l'équipe propreté en 2025 :



Équipe cimetières : (1 chef d'équipe, 2 ouvriers, 1 saisonnier du mois d'avril au mois d'octobre)

- La préparation des enterrements/dispersions/mises en colombarium.
- Les inhumations/dispersions/mises en colombarium ainsi que les cérémonies qui y sont liées.
- La gestion des cimetières tant en termes de gestion de l'espace que de nouveaux aménagements.
- L'entretien de prés-fleuris au sein du cimetière de Genappe.
- L'ensemencement des allées de cimetières.
- L'entretien et la remise en propreté des espaces verts et des allées de nos cimetières.
- L'accueil des jeunes « été solidaire » dans les cimetières afin qu'ils participent à l'entretien de ceux-ci.



Nouveaux aménagements :

- Aménagement de la parcelle des anciens combattants de Baisy-Thy.
- Aménagement d'un nouvel ossuaire à Loupoigne.
- Réalisation de nouveaux caves-urnes dans les différents cimetières.
- Installation de nouveaux caveaux dans les différents cimetières.
- Réalisation d'un nouvel ossuaire à Houtain Le Val.

Équipe bâtiments :

Menuiserie : (1 menuisier, chef d'équipe)

- Encadrement de l'équipe bâtiments.
- Entretien des menuiseries (portes, châssis, ...).
- Gestion de l'atelier menuiserie et de ses stocks.
- Changement de cylindres de portes.
- Réparation de mobilier.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à la menuiserie.
- Intervention en cas de portes et/ou fenêtres bloquées.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à la menuiserie.



Chantiers remarquables en menuiserie :

- Placement de deux blocs portes pour les bureaux de l'espace 2000.
- Remplacement de plusieurs cylindres type pass et autres.
- Pose d'une cloison de séparation de bureaux au service travaux.

Chantiers remarquables en plomberie/chauffage/sanitaire :

- Égouttage des sanitaires de la salle Gossiaux.
- Égouttage des sanitaires (côté primaires) de l'école de Loupoigne et assainissement des tuyauteries.
- Descente d'eaux pluviales de la salle polyvalente.
- Remplacement de vannes thermostatiques à l'espace 2000.

-Réparation et mise en fonction de la fontaine de la place de Genappe.

Électricité : (1 ouvrier polyvalent)

-Dépannage en cas de coupures de courant.

-Pose de chapelles électriques (bornes foraines) pour les festivités et tirage des câbles.

-Interventions/garde pour ces mêmes festivités.

-Relevés des compteurs électriques.

-Prise en charge des demandes betterstreet relatives à l'électricité.

Chantiers remarquables en électricité :

-Relighting du service travaux (continuité).

-Relighting des locaux de l'espace 2000 (continuité).

-Placement de câbles réseau à l'école de Baisy-Thy.

-Démontage de plusieurs câbles électriques au service population.

-Placement de plusieurs câbles réseau au service population.

-Placement d'un nouveau système de prises au service population.

-Début des travaux de conformité aux ateliers du l'éz-arts.

Peinture : (2 peintres, ouvriers polyvalents)

-Accompagnement des jeunes d'été solidaire pour la mise en peinture de mobilier urbain et de locaux scolaires.



Listes des locaux et mobiliers peints :

-Couloir de l'école de Ways.

-1 classe de l'école de Baisy-Thy.

-Réfectoire de l'école de Loupoigne.

-L'ensemble du service population.

-2 bureaux du service travaux.

-1 bureau du service environnement.

-1 bureau du service prévention et énergie.

-Plusieurs portes intérieures dans différents bureaux.

Autres interventions : (2 ouvriers polyvalents)

-Aide et soutien aux autres corps de métiers de l'équipe bâtiments.

-Réparation et/ou entretien de maçonneries.

-Lutte contre les nuisibles dans les bâtiments.

-Déménagement de mobilier dans les écoles.

-Embarquement de mobilier et d'encombrants dans les écoles.

-Livraison de mobilier dans les écoles.

-Réception et déchargement des livraisons de l'espace 2000.

-Affichage des avis d'urbanisme.

-Distribution des courriers relatifs à ces mêmes avis d'urbanisme.

-Distribution des courriers destinés aux conseillers communaux.

-Déménagement et mise en place des bureaux du service population.

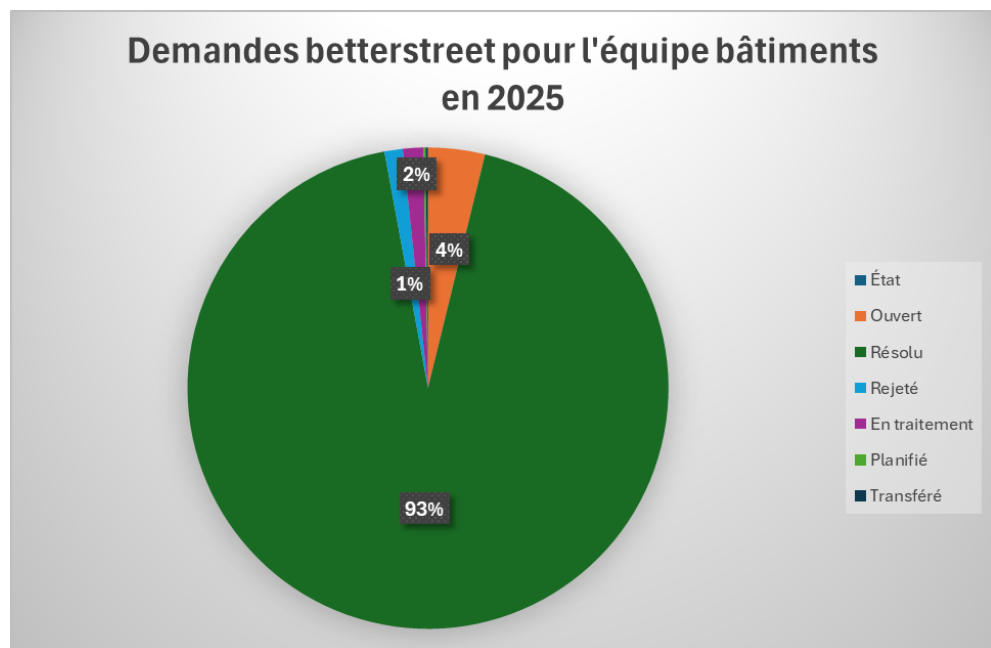
-Mise en place du plancher pour « théâtre au château ».

-Dépose et pose des cloisons de séparation du service population.

-Carreler deux salles de bain dans les appartements rue de Bruxelles.



Nous avons relevé 654 demandes Betterstreet pour l'équipe bâtiments en 2025 :



Économat : (1 collaboratrice administrative et 1 magasinière)

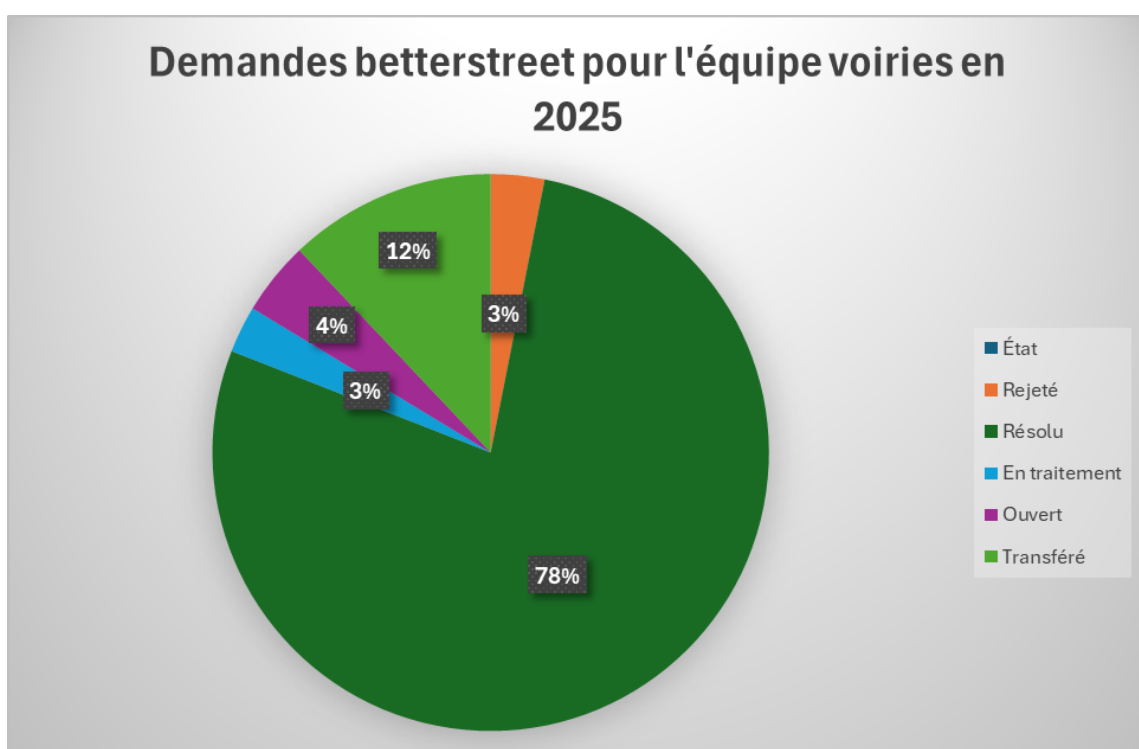
- Demandes d'offres de prix (Encodage des bons de commande à l'ordinaire pour les différents départements du service travaux).
- Organisation et réception des livraisons.
- Collectes et enregistrements des notes d'envois et autres documents pour la facturation (service finances).
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'économat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir pour les ouvriers.
- Accueil du public, fournisseurs, entrepreneurs.
- Préparation et distribution de panneaux de signalisation aux citoyens (suivant les arrêtés de police émis).
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.
- Gestion et mise à disposition des cartes essences pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.

- Distribution du papier et des enveloppes pour l'administration communale.
- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour incinération).
- Préparation du matériel (Service de garde, épandage, inondations).
- Préparation du matériel pour les jeunes « été solidaire ».
- Gestion et distribution d'eau en été (été solidaire, personnel pour la piscine communale, ouvriers à contrats déterminés)
- Réassort des trousse de secours.
- Tenance et nettoyage de l'économat.
- Nettoyage des véhicules de l'administration.



Équipe voiries : (1 chef d'équipe, 4 ouvriers)

- Réparation de trottoirs en dalles de béton, klinkers et pavés porphyre.
- Pose d'asphalte à froid ou de béton dans les nids de poules apparaissant en voiries.
- Petites réparations de voiries à l'asphalte à chaud.
- Entretiens et réparations des abords de voiries tels que les filets d'eaux, orniérages et nids de poules.
- Réalisations et entretiens d'évacuations d'eaux aux abords des voiries champêtres.
- Réalisations et rénovations d'éléments d'égouttages tels que conduites, chambres de visites, avaloirs, grilles transversales, ...
- Réalisations, rénovations et entretiens d'élévations en maçonneries de briques, pavés porphyre et/ou béton.
- Poses de bollards en bois, plastique et/ou acier.
- Poses de mobiliers urbains tels que des bancs, portes vélos, poubelles, ...
- Réalisations de marquages au sol en peinture et thermoplastique.
- Poses, entretiens, remplacements et nettoyages de la signalisation statique.
- Poses de signalisations provisoires demandées par arrêtés de police.
- Poses de signalisations provisoires pour travaux et/ou dangers.
- Réparations et entretiens de la signalisation mobile
- Participations aux procédures d'expulsions.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives aux voiries.
- Pour les voiries nous avons relevé 257 demandes Betterstreet pour 2025.



Chauffeurs :

Camions : (1 chauffeur)

- Transport de matériaux.
- Transport de matériel et engins de chantiers (grue, chalets, ...).
- Évacuations et vidanges des containers de déchets du service (déchets verts, boues, encombrants, ...).
- Evacuation de gros dépôts sauvages.
- Transport pour les camps scouts
- Transports lors de saisies ou expulsions.
- Transports de vivres, vêtements, ... pour Saint-Vincent de Paul
- Gestion du dépôt de tri de la commune.



Tracteur de fauche et réparation des voiries agricoles : (1 machiniste)

- Fauchage des talus en bordure de voiries.
- Désherbage des bordures de voiries.



Réparations et remise à niveau des voiries agricoles suivantes :

- Aide à l'atelier mécanique pour les engins de génie civile ou matériel agricole.
- Curage des fossés en bordure de voirie.



Liste des chemins agricoles réfectionnés :

- Chemin de Messe.
- Chemin de la Fontaine.
- Chemin de Pallandt.
- Chemin du Ruart.
- Rue Fontaine des Gattes.
- Chemin du Bois d'Hez.

Équipe festivités : (1 chef d'équipe, 2 ouvriers)

- Livraison et récupération du matériel de festivités (podiums, bancs, chaises, tables, grilles d'expositions, tapis de protection, barrières Nadar, signalisation, ...).
- Montage des podiums et mise en place des tables, bancs, chaises pour les diverses manifestations.
- Mise en place du matériel et de la signalisation nécessaires pour le bon déroulement du carnaval, place aux artistes, théâtre au château, Genappe perd la boule,
- Transport et montage/démontage du matériel festif de la province (chapiteaux, stands, pagodes, poids de lestages).
- Montage et démontage du marché des producteurs, du théâtre au château, des journées Louis XI, du marché de Noël et du festival Genappe perd la boule,
- Plus de 120 festivités auront nécessité l'intervention de l'équipe festivités pour l'année 2025.



Équipe espaces verts : (1 chef d'équipe, 5 ouvriers, 1 apprenant, 2 saisonniers du mois d'avril au mois d'octobre)

Entretiens :

- Entretien des parcs, parterres fleuris et arbustifs. Entretien du parc de l'Espace 2000.
- Tonte et débroussaillage des zones publiques et de leurs abords, ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leurs entretiens.
- Épandage d'engrais, hersage et roulage des terrains de football, ainsi que la tonte, le débroussaillage et l'entretien des alentours des quatre terrains de football.
- Arrosage des bacs, parterres et plantations.
- Entretien du terrain de football synthétique.
- Entretien, taille des parterres arbustifs, taille des haies et taille des talus qui sont aménagés avec des plantes couvre-sols (les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy »).
- Le chef d'équipe se charge du suivi des sociétés externes intervenant pour l'élagage et l'abattage.



Plantations :

- Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris, ils ont été aménagés au printemps avec 6500 plantes annuelles de variétés différentes.
- En automne, les parterres ont été aménagés avec 6300 pensées.
- Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives ; ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié la commande des plantes annuelles.



Abattages et élagages :

- Élagage/taille d'entretien des arbres, arbustes afin de sécuriser la voie publique.
- Abattages des arbres représentant un danger afin de sécuriser la voie publique.
- Plantation de nouveaux arbres après abattages.
- Rangement des branches au bord de la voirie pour pouvoir effectuer le broyage, évacuation du bois de chauffage vers le dépôt de la sucrerie.



Liste des élagages et abattages :

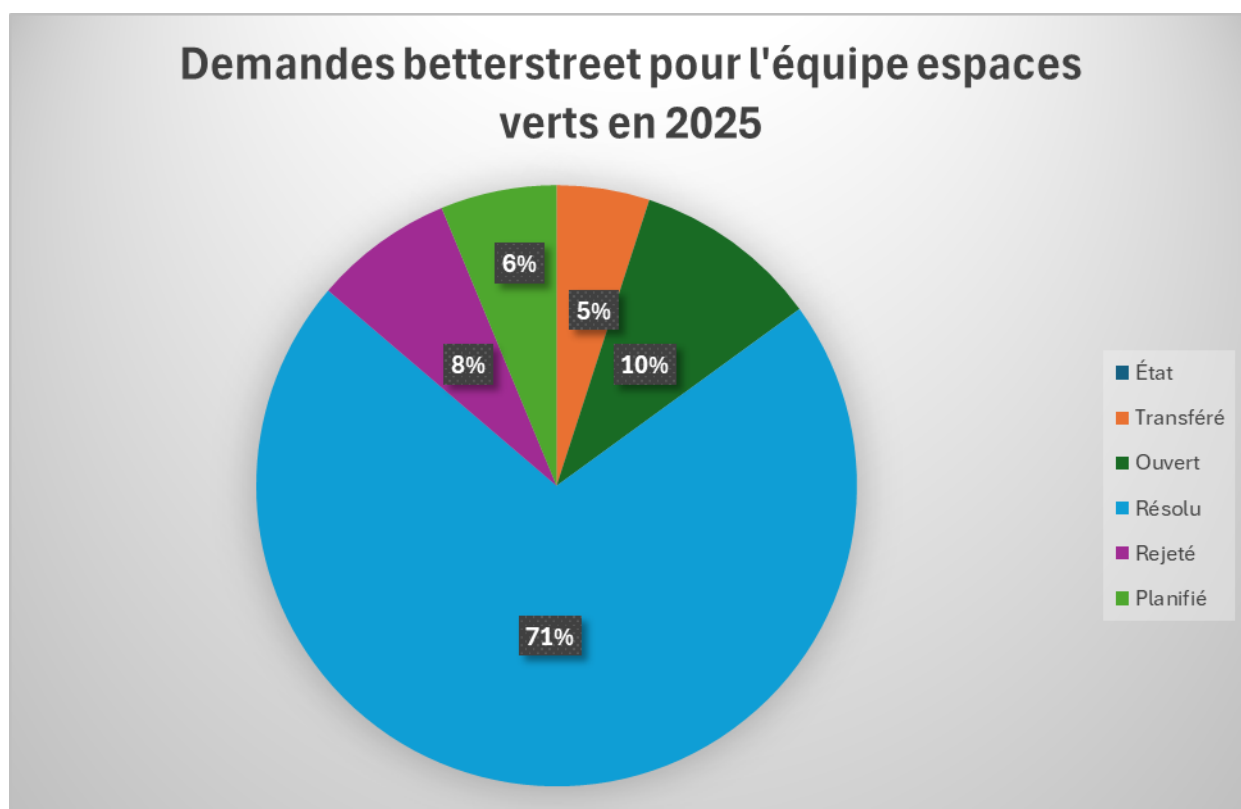
- Élagage au Baty des Flamandes.
- Élagage à la Haute rue.
- Élagage à l'espace 2000.
- Élagage rue du Bosquet.
- Élagage à la rue du Taillis.
- Élagage à Notre Dame de Foy.
- Élagage à la place Nicolay.
- Élagage à la rue Couture Mathy.
- Abattage au clos du Verger.

Nouvel aménagement :

Aménagement de la pelouse de la grotte Notre Dame de Lourdes à Ways.



Pour l'équipe espaces verts nous avons relevé 80 demandes Betterstreet pour 2025.



ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP

Dagnelie Axelle

Conseillère en environnement- 4/5

Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)

Borremans Caroline

LE SERVICE

Trois missions essentielles

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

Les matières

- **Environnement :**

- ✓ Cours d'eau :
 - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie (visite de terrain, entretien et petits travaux d'aménagement, suivi des chantiers, gestion des pollutions, gestion des infractions)
 - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
 - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
 - Suivi et participation des Comités Techniques par Sous-Bassin Hydrographique.
 - Remise d'avis sur les demandes de permis.
 - Cours d'eau provinciaux : collaboration dans le cadre des études sur des aménagements)
 - Visite annuelle des cours d'eau avec la Province
- ✓ Inondations et coulées de boues
 - Suivi des ouvrages de lutte contre les inondations : réalisation de cahier de charge de service (études) et de travaux (aménagements de lutte), négociation avec les riverains et/ou propriétaires des parcelles.
 - Suivi des études et des chantiers.
 - Introduction des demandes de PU.
 - Participation aux réunions avec les organismes supra communaux (RW, PBW, communes voisines, ...).
 - Suivi et gestion des demandes citoyennes et des demandes du ST.
- ✓ Gestion des déchets :
 - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
 - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
 - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
 - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).

- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain, ...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
 - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations, ...).
 - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
 - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
 - Avis sur les demandes d'abattage.
 - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis

- **Mobilité/ Circulation :**

- ✓ Sécurité routière.
- ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
- ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
- ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier, ...
- ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE, etc.).
- ✓ Secrétariat (convocation, PV, gestion des demandes), instruction, suivi des dossiers soumis à la commission de circulation.

- **Agriculture :**

- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture.
- ✓ Gestion des contacts avec les agriculteurs et des demandes.
- ✓ Calamités agricoles : suivi des dossiers en urgence.
- ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.

- **Développement rural :**

- ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.
- ✓ GAL : participation et suivi des projets en lien avec l'environnement, l'agriculture et la mobilité.

- **Information/Communication :**

- ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
- ✓ Actions de sensibilisation.

INFORMATION-COMMUNICATION

Articles dans le bulletin communal

La communication en matières environnementale et de mobilité est essentielle. C'est la raison pour laquelle le service a à cœur de communiquer régulièrement sur des thèmes d'actualité mais aussi sur les actions menées par la Ville en matière d'environnement et de mobilité lesquelles ont pour objectif d'inviter les citoyens à s'inscrire dans de nouveaux comportements inscrits, eux-mêmes, dans la transition environnementale.

Novembre 2024	Décembre 2024
• Semaine de l'arbre • Radon	• Collecte des sapins 2025 • Calendrier de collecte 2025 • Cout-vérité • Nouvelle modalité d'accès au recyparc • Déchet organique • Point d'apport volontaire • Application Recycle
Janvier 2025	Février 2025
• Distribution de sacs organiques • Nouvelle modalité d'accès au recyparc	• /
Mars 2025	Avril 2025
• Entretenir sa végétation • Frelon asiatique • Grand Nettoyage • Migration des batraciens • Prime langes • Recyparc • Règlement biodiversité • Sentier	• Appel candidature CLDR • Appel candidature commission agricole • Marché des producteurs locaux
Mai 2025	Juin 2025
• Adopte une poule • Chantier participatif - Nichoirs • Cheval de trait • Concours – Petits gestes, plus de biodiversité • Grand nettoyage – Le bilan • Frelons asiatiques • Marché des producteurs locaux • Printemps au naturel • Travaux - Cimetières	• Concours – Petits gestes, plus de biodiversité • Foire de Libramont • Objet à donner sur les trottoirs • Règlement biodiversité • AquaTerra
Septembre 2025	Octobre 2025
• Pépipom • Aidez-nous à protéger les hirondelles • Arbres fruitiers – Domaine public • Concours – Petits gestes, plus de biodiversité - vote • Propreté des trottoirs • Réserve naturelle • Semaine de l'environnement	• Datura • Sangliers • Semaine des sentiers

Alimentation du site internet

L'ensemble des actualités et événements sont relayé sur le site officiel de la ville mais également sur la page Facebook en collaboration avec le cabinet du Bourgmestre

Courriers

Cette année, le service a reçu 695 courriers entrants et envoyé 187 courriers sortants.

Points Collège et Conseil

Cette année, le service a rédigé 233 points Collège et 22 points Conseil.

Location du détecteur de radon

Sur la période qui nous concerne, 9 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière.

GESTION DES DECHETS

COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses, ...).

Action 2 : Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale, ...).

SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

Action 1 : Changement de la fréquence de collectes des sacs blancs : Communication en interne et en externe, gestion des plaintes citoyennes.

Action 2 : Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

Action 3 : Collaboration avec la mosquée de Court-St-Etienne et la commune de Court-St-Etienne pour la collecte des déchets de moutons à l'issue de la fête de l'Aïd. La Ville de Genappe a mis à disposition d'une partie des usagers de la mosquée des conteneurs afin que les musulmans de Genappe puissent y déposer les carcasses et peaux de moutons.

DEPOTS SAUVAGES

En 2025, le service a l'impression que la quantité de dépôts sauvages a augmenté sur son territoire.

Le service se charge de collaborer avec l'agent constatateur, la zone de police et l'équipe propreté pour identifier et effectuer le retrait de ces dépôts.

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI

Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.

Actions en faveur du « Zéro déchet »

Distribution de poules : « Adopte une poule et réduit tes déchets » !

Réduire les quantités de déchets ménagers, nous en faisons notre crédo et nous avons, une nouvelle fois, offert aux citoyens la possibilité d'y contribuer en leur proposant d'adopter gratuitement deux poules pondeuses qui se nourriront des déchets ménagers en échange de délicieux œufs frais. Le 24 mai, ce sont 15 familles qui ont pu adopter leurs poules.

Distribution des sacs réutilisables

Afin de promouvoir le zéro déchet, le service environnement a fait imprimer plusieurs centaines des sacs en coton réutilisables.

Il s'agit de sacs au format « shopping ». Ces derniers ont été offerts aux citoyens dans le cadre du marché des producteurs locaux les 13 et 14 juin.

Langes lavables - Poursuite de la prime communale

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchets, en septembre 2018, nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant. En janvier 2025, le Conseil communal décidait de prolonger cette prime jusqu'en 2025. Sur l'année écoulée, 2 primes ont été octroyées pour un montant de 125€.

PROPRETE PUBLIQUE

POURSUITE DU PLAN DE PROPRETE PUBLIQUE

Fin 2020, notre Plan Local de Propreté a été approuvé par la Région Wallonne.

Nous avons mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de ce Plan local de propreté à savoir :

- Action « Zéro mégot »

Dans le cadre du Plan Local de Propreté, la ville a décidé de continuer son action « Zéro mégot ». Après le placement de cendriers muraux pour les bâtiments publics et pour les restaurateurs, la ville a décidé de distribuer des cendriers de poches lors des événements publics.



Ces actions de sensibilisation ont pour but de réduire la quantité de mégots trouvés dans nos rues. La question du jet de mégots est un problème important auquel nous sommes confrontés dans les endroits de rencontre ou aux abords des commerces, écoles, HoReCa étant donné que fumer n'est plus autorisé dans les lieux fermés.

Ces cendriers sont distribués durant les apéros sur herbe organisé par le 38 et lors du marché des producteurs locaux.

- Be Wapp

Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes !

Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be Wapp s'est déroulé fin mars. Près de 52 Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.

Plus d'une nonantaine sacs de déchets, sans oublier divers encombrants (pneus, électronique, verres, ...) ont été ramassés au cours de l'action.



- Ambassadeurs propreté

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année. Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne.

La Ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

NETTOYAGE DU RAVEL PAR LE CHEVAL DE TRAIT

Pour la cinquième année consécutive, la collaboration entre les communes de Genappe, Court-Saint-Etienne et Nivelles s'est poursuivie pour le nettoyage du Ravel par l'asbl « La cordiante ».

PARTICIPATION A L'ACTION CLICC 4 WAPP

Le Service Public de Wallonie encourage les communes à mesurer et à suivre l'évolution de la propreté publique sur leur territoire. Elles disposent pour cela d'un outil et d'une méthodologie appelés Clic-4-WaPP qui leur permet, 4 fois par an, d'effectuer des mesures sur le terrain. Nous effectuons ces mesures et bénéficions d'un subside de 500€.

PLACEMENT DE BULLES A VERRES

La Ville de Genappe met à disposition, à plusieurs endroits sur le territoire, des bulles à verres. Malheureusement ces endroits font parfois l'objet d'incivilités (dépôts clandestins, tapages nocturne, ...).

Afin de réduire ces nuisances et pour embellir l'espace public, la Ville a placé des bulles à verres enterrées au cimetière de Glabais.

Ces bulles viennent s'ajouter à la liste des bulles enterrées sur le territoire (Rue Hattain à Baisy-Thy ; Parking Beghin ; Place de Bousval). Nous constatons une amélioration nette au niveau des dépôts clandestins autour de celles-ci.

BULLES A VETEMENTS

Nous avons placé une nouvelle bulle à vêtements au dépôt communal. Elle est uniquement accessible pour les ouvriers du Service Travaux. Elle est utilisée par l'équipe propreté, lorsque l'équipe constate qu'une bulle à vêtement déborde, il embarque les vêtements afin de les placer dans la bulle du service travaux. Cela permet d'éviter que les vêtements soient abîmés par la pluie et finissent à la poubelle.

DIVERS

Dératisation :

Jusqu'ici, la politique de la commune en matière de dératisation se concrétisait à travers deux actions phares : La campagne annuelle de dératisation et la distribution d'une quantité limitée de poison aux citoyens.

Toutefois, afin de lutter contre une présence de plus en plus importante des rats sur le territoire communal- un phénomène constaté dans de nombreuses communes wallonnes- la Ville est contrainte de modifier sa campagne de dératisation qui s'axera, dorénavant, uniquement sur les sites communaux (égouts, voiries, fossés, abords des cours d'eau). Deux campagnes annuelles seront organisées. La première, aura lieu au printemps et la seconde, à l'automne. A travers ces deux campagnes, nous espérons un impact plus fort sur la présence de ces rongeurs indésirables dans l'espace public. La mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) est maintenue.

Depuis maintenant 2 ans, nous effectuons une campagne bi-annuel, nous pouvons constater une amélioration au niveau de la présence des rats sur certaines zones du territoire.

Collecte des sapins de Noël : comme chaque année, la collecte des sapins a été financée par la Ville et assurée par un tiers.

Marchés divers :

- Traitement des déchets communaux – Années 2025 et 2026

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

REGLEMENT COMMUNAL DE PRESERVATION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITE

En février, le service environnement a mis en place un nouveau règlement "biodiversité" visant à mieux encadrer les abattages et à protéger la petite faune locale.

Ce règlement, accessible sur le site de la Ville, introduit une nouveauté importante : il est désormais possible d'obtenir une autorisation d'abattage ou d'élagage sévère en remplissant simplement un formulaire.

Quand une autorisation est-elle requise ?

Une autorisation du service environnement est nécessaire pour :

- L'abattage ou l'élagage sévère d'un arbre dont le tronc mesure au moins 40 cm de circonférence à 1,50 m du sol.
- La suppression ou modification d'éléments du maillage écologique (haies, bosquets, etc.).

Le formulaire à remplir est disponible sur le site internet de la Ville, rubrique "Service Environnement". Cette procédure permet au service de formuler un avis et de délivrer une autorisation, tout en assurant un suivi des replantations.

Attention ! Pour tous les arbres et espaces verts non compris dans la précédente définition, et détaillés sur le site de l'urbanisme, un permis d'urbanisme reste obligatoire !

Il est nécessaire pour :

- 1) Abattre, porter préjudice au système racinaire ou modifier l'aspect d'un arbre, arbuste ou haie remarquable ;
- 2) Défricher ou modifier la végétation en site Natura 2000 et autres zones définies par le Gouvernement ;
- 3) Cultiver des sapins de Noël ;
- 4) Boiser ou déboiser.

Petit rappel important : l'abattage n'est pas autorisé pendant la période de nidification (période qui s'étend de mars à juillet).

Autres mesures pour la biodiversité

Le règlement encadre également l'usage des tondeuses robotisées : leur fonctionnement est interdit entre 18h et 9h afin de protéger les espèces animales actives au crépuscule et à l'aube.

AVIS TECHNIQUES

Abattages

26 demandes d'autorisation et avis ont été rendus à propos de demande privées d'abattages ou de replantations et 8 avis ont été rendus concernant des abattages dans le cadre de permis d'urbanisme.

GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

Label « Cimetière Nature » :

Le label cimetière nature n'est pas reconduit par la région wallonne. Mais le service continue de mettre en place des actions favorables à la biodiversité dans nos cimetières.

Aménagements

Dans un souci constant de préserver et d'embellir nos espaces de mémoire tout en respectant l'environnement, des travaux ont été réalisés récemment à l'ossuaire de Loupigne et au columbarium de Houtain-le-Val. Ces aménagements ont pour objectif de mettre en valeur ces lieux de recueillement tout en créant un cadre plus agréable et harmonieux dans nos cimetières.

- **Amélioration de l'Ossuaire de Loupigne**

L'ossuaire de Loupigne, lieu de mémoire pour nos défunts, a bénéficié d'un embellissement. Les aménagements réalisés ont permis de renforcer la structure du site tout en créant un environnement apaisant et respectueux de la dignité des défunts. De nouveaux espaces verts ont été aménagés, et des plantations ont été réalisées pour améliorer l'esthétique du lieu et favoriser la biodiversité. Ces interventions ont pour but de créer une atmosphère sereine où les familles peuvent venir se recueillir en toute tranquillité.

- **Embellissement du Columbarium de Houtain-le-Val**

Au columbarium de Houtain-le-Val, des travaux de rénovation ont également été effectués, avec une attention particulière portée au respect de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de l'espace. L'espace a pensé pour offrir une ambiance plus harmonieuse. Des plantes locales ont été choisies pour leur capacité à soutenir la biodiversité, créant ainsi un écosystème naturel propice au bien-être et au recueillement.

Ces aménagements ne visent pas seulement à embellir nos cimetières, mais aussi à offrir un cadre plus respectueux des défunts et de leurs familles. Les lieux de recueillement sont des espaces de paix et de respect, et il est essentiel qu'ils soient soignés, afin que chacun puisse y venir en toute sérénité.



- **Biodiversité**

Les cimetières sont de plus en plus considérés comme des espaces verts à part entière. Nous effectuons des aménagements en faveur de la biodiversité. Cette année, nous avons planté des fleurs mellifères dans les parterres.

- **Formation**

Les cimetières de Genappe sont régulièrement cités en exemple. Nous avons accueilli 2 formations cette année pour présenter nos cimetières :

- Formation sur la résilience territoriale" se déroulant le 6 juin 2024
- Végétalisation des cimetières" aux dates du 24 ou 25 septembre 2024

KICK BELGIUM – EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

La commune de Genappe a décidé de s'associer à Kick Belgium pour une durée de 3 ans.

Kick Belgium, c'est une asbl qui accompagne gratuitement l'ensemble des acteurs et actrices locaux au sein d'une commune dans le but de mettre en œuvre des solutions en faveur de la biodiversité.

Épaulés par un coordinateur local Kick, la commune, en association avec des collectifs citoyens, identifie des solutions concrètes et mesurables. Cette consultation collective permet l'éclosion de solutions durables et défendues par toutes et tous sur un territoire, leur déploiement ainsi que leur éventuel accroissement.

Aucun mouvement financier n'aura lieu de Kick vers la Commune ou inversement. Les ressources nécessaires au succès des actions en faveur de la biodiversité (idées, compétences techniques, temps, moyens financiers, terrains, etc.) seront apportées par les différentes forces vives. La Commune aura un rôle d'exemple et d'émulation.

La Ville de Genappe a signé la convention avec Kick Belgium en octobre en octobre 2024.

Les actions réalisées en collaboration avec KickBelgium :

Constitution du Comité Genappe pour la Biodiversité

Au début de la mission menée par Kick Belgium, un comité consultatif intitulé Genappe pour la Biodiversité (CoGB) a été créé. Sa vocation est d'appuyer Kick dans sa mission : valoriser les actions déjà réalisées, contribuer à lever certains freins dans les projets en cours et inspirer de nouvelles initiatives en faveur de la biodiversité.

Le comité réunit :

- Les échevin·e·s de l'agriculture, de la biodiversité et de l'environnement ;
- La Directrice générale de l'Administration ;
- L'équipe relais de Kick Belgium au sein de l'Administration : Axelle Dagnelie, Anne-Sophie Swerts
- Des ambassadeurs issus des différents secteurs (agricole, associatif, enseignement, entreprises, citoyens...) ;
- Des représentants des commissions agriculture et environnement ;
- La coordinatrice locale de Kick Belgium.

Le comité se réunit en soirée, deux à trois fois par an.

Concours « Petits gestes, plus de biodiversité à Genappe »

La première véritable action d'activation menée à Genappe par Kick Belgium et la Ville a pris la forme d'un concours citoyen ouvert à tous : habitants, écoles, associations, entreprises et pouvoirs publics.

L'objectif : encourager chacun à réaliser un geste concret en faveur de la petite faune dans son propre espace extérieur.

Les lots ont été offerts par la Ville de Genappe et plusieurs sponsors locaux.

Fresque de la biodiversité pour les MDP de la Ville de Genappe

La Fresque de la Biodiversité est un atelier ludique et collaboratif permettant de comprendre la biodiversité, son rôle essentiel dans nos vies et les menaces qui pèsent sur elle. Pendant trois heures, les participants réfléchissent en petits groupes, échangent et co-construisent une grande fresque illustrant les liens entre êtres vivants, activités humaines et état de la nature.

Accessible à toutes et tous sans prérequis, l'atelier vise à sensibiliser aux enjeux actuels et à identifier ensemble des pistes d'action concrètes.

Animés par Kick Belgium, deux ateliers ont été proposés — en juin et en septembre 2025 — aux membres du personnel de l'administration, aux élus ainsi qu'aux membres du CoGB.

Reconstruction de l'observatoire sur le Ravel

Ce projet consiste à reconstruire l'observatoire en bois donnant sur la réserve naturelle de Genappe, situé le long du RAVeL, et récemment détruit par un incendie.

Les partenaires impliqués :

- Environnement Dyle : conception, budget et suivi du chantier ;

- Maison de jeunes du 38 et AMO Tempo : réalisation du chantier prévu en 2026 ;
- Ville de Genappe : financement des matériaux ;
- Kick Belgium : coordination du projet.

Aménagement du Bois Balon

Des bénévoles de la coopérative Les Amis du Bois Balon, des citoyens de Bousval et Kick Belgium se réunissent régulièrement pour réfléchir aux aménagements possibles du bois, dans une optique de biodiversité et d'accessibilité.

Plusieurs pistes sont en développement :

- Élaborer un plan des différentes zones du bois et définir leurs fonctions (récréative, productive, éducative, de préservation, mémorielle) ;
- Créer un banc forestier pouvant accueillir réunions citoyennes, mouvements de jeunesse ou classes, conçu comme une fascine (haie sèche servant de refuge à la faune sauvage), et qui sera construit par les scouts de Bousval ;
- Créer une zone cinéraire dans le bois ;
- Installer nichoirs et caméras pour favoriser et observer la faune ;
- Planter des corridors écologiques reliant le Bois Balon aux autres massifs forestiers.

La Ville de Genappe a par ailleurs attribué un subside annuel à la coopérative.

Création d'un réseau de gîtes et de nichoirs

Kick Belgium a réuni plusieurs acteurs locaux afin de développer un réseau de 120 nichoirs répartis sur l'ensemble du territoire communal. Ces abris accueilleront notamment la chevêche d'Athéna, la bergeronnette des ruisseaux, le faucon crécerelle ou encore les hirondelles — des espèces identifiées comme prioritaires par les ornithologues locaux.

La fabrication sera assurée par les élèves de l'école NESPA (à partir de novembre) et par des volontaires lors de chantiers participatifs en janvier 2026.

La Ville de Genappe finance les matériaux et accueille les chantiers participatifs.

Tous les ateliers sont encadrés par les bénévoles d'Environnement Dyle.

Avant le printemps, élèves et bénévoles procéderont à l'installation des nichoirs aux emplacements les plus favorables. Un plan de gestion à long terme, élaboré avec les ornithologues, garantira un suivi durable du réseau.

Outre ses bénéfices pour la biodiversité, le projet contribuera à encourager des pratiques agricoles durables (par exemple, la régulation naturelle des rongeurs dans les champs par la chevêche d'Athéna) et à sensibiliser les jeunes à la préservation de la nature et aux réalités du métier agricole.

Aménagement d'un espace ludique et pédagogique dans la réserve

Depuis novembre, des élèves de l'école NESPA participent chaque semaine à des ateliers, en collaboration avec Environnement Dyle et Kick Belgium, pour concevoir un espace ludique et pédagogique accessible au public au cœur de la réserve naturelle : sentier des cinq sens, classe ouverte, nichoirs, gîtes, fascines, etc.

Les aménagements seront ensuite réalisés par les élèves, avec le soutien matériel de la Ville de Genappe.

Plantation de haies au Pays des 4 Bras

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2025, le GAL du Pays des Quatre Bras, la Ville de Genappe et Kick Belgium ont organisé un chantier participatif de plantation de haies.

Le 22 novembre, la Ferme del Wastez (Baisy-Thy) a accueilli citoyens, associations et agriculteurs pour planter 300 mètres de haie mixte, afin de renforcer la biodiversité, préserver les sols et recréer le maillage bocager typique de la région.

Ce chantier s'inscrit dans un projet plus vaste coordonné par le GAL, visant à planter 50 km de haies d'ici fin 2027 avec les communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers.

Véritables refuges pour la petite faune, ces haies contribuent à lutter contre l'érosion, améliorer la qualité paysagère, favoriser le stockage du carbone et, à terme, fournir une ressource locale en bois-énergie.

AMENAGEMENT/ GESTION DES ESPACES VERTS

Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2025 pour un montant de 8.500 €.

Les sites d'intervention sont définis avec le Contrat de rivière Dyle-Gette. La Ville a mené une campagne de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.

Les interventions se focalisent essentiellement sur les abords des cours d'eau étant donné que ceux-ci sont des vecteurs de semences importants.

Cours d'eau concernés pour la balsamine :

- Le long du tracé de la Dyle, en partant du château d'Houtain-le-Val, au niveau de la N93 jusqu'au point de confluence avec la Cala.
- Le long de la Falise depuis la rue Falise. Une intervention a également eu lieu le long du Ri Davipont et Hondeuse.

Sites concernés par la Berce du Caucase :

- La cala sur Bousval : Le long du sentier Pierre d'aye.
- Rue de Ferrière, 2 à Bousval.
- Chemin agricole proche du Bois Sart des Dames.
- Drève de Limauges à Bousval.
- Le long de la sucrerie à Genappe en bordure de Dyle.

Aménagement de nouveaux parterres en faveur de la biodiversité

Chaque année, le service aménage de nouveaux parterres ou réaménage des anciens parterres avec des plantes mellifères et propices à la biodiversité. Les parterres sont composés de plantes vivaces et mellifères. Les parterres comportent une diversité de fleurs afin d'assurer une floraison tout au long de l'année.

L'aménagement de ces parterres permet d'offrir une meilleure qualité de vie à nos habitants en leur offrant un cadre accueillant. De plus, ces aménagements contribueront largement à notre candidature dans le cadre du concours « Wallonie en fleurs » de la Région Wallonne auquel nous participons depuis 2018.

Plantation de haies

Le GAL Pays des 4 Bras a lancé un projet ambitieux avec les communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers pour planter 50 km de haies agricoles d'ici fin 2027. Ce projet vise à renforcer le maillage écologique du territoire, améliorer la biodiversité et s'inscrit dans la stratégie de développement local du GAL. Des chantiers participatifs sont organisés pour impliquer les citoyens, comme celui prévu à Baisy-Thy le 22 novembre 2025.

Objectif et calendrier du projet

- Objectif : Planter 50 km de haies sur les terres agricoles des communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers d'ici la fin de l'année 2027.
- Stratégie : Le projet s'inscrit dans une stratégie de développement local plus large, axée sur la biodiversité, l'agriculture, le climat et la cohésion sociale, souligne le site du GAL Pays des 4 Bras.
- Action : Le projet s'appuie sur la mobilisation des acteurs locaux, y compris les citoyens, via des chantiers participatifs.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides, ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 8 promenades ont été organisées.

Ces promenades ont brassé pas moins de 97 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'histoire du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, ont été distribués aux visiteurs.

Semaine de l'arbre

En novembre 2024, nous avons effectué une distribution de 1260 plants d'arbres aux citoyens sur fonds propres, pour un budget de 3.560,54€.

Organisation du concours, Genappe, villages fleuris

Cet été, la Ville de Genappe a relancé son concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris »

Cette année, le service n'a pas organisé le concours « Genappe, villages fleuris ». Ce concours a été remplacé par le concours « Petits Gestes, plus de biodiversité ».

Et si chacun apportait sa petite touche pour favoriser la biodiversité à Genappe ? C'est le défi que lanceront Kick Belgium et la Ville de Genappe dès le 4 juin 2025.

Citoyens, écoles, entreprises, agriculteurs, associations et pouvoirs publics seront invités à agir concrètement en faveur de la petite faune. Offrir de belles fleurs sauvages à nos pollinisateurs, installer un abreuvoir ou construire un abri à insectes, chaque action comptera pour rendre nos espaces extérieurs plus accueillants.

Tout au long de l'été, un concours photo permettra aux participants de partager leur réalisation en ligne. Les citoyens voteront pour leurs projets préférés et un jury sélectionnera ensuite les finalistes. Les modalités d'inscription seront bientôt dévoilées.

L'aventure se clôturera lors de la Semaine de l'Environnement, du 15 au 20 septembre 2025, avec la remise des prix aux lauréats.

Un petit geste peut avoir un grand impact pour la biodiversité ! Rejoignez le mouvement dès le 4 juin et contribuez à un environnement plus riche en biodiversité.

Semaine de l'Environnement

Découvertes nature, jardinage durable, cinéma engagé et balades immersives : la Semaine de l'Environnement revient à Genappe du 14 au 21 septembre avec un programme riche en émotions et en enseignements. Au cœur de cette édition : la biodiversité, ce trésor fragile que la commune et ses habitants s'engagent à préserver.

Dimanche 14 septembre – Immersion dans une réserve naturelle d'exception

Connaissez-vous la plus grande réserve naturelle du Brabant wallon ? Nichée à Genappe, sur les anciens bassins de décantation de la sucrerie, elle s'étend sur plus de 78 hectares. Grâce au travail acharné des bénévoles de l'ASBL Environnement Dyle, ce site industriel désaffecté est devenu une oasis de biodiversité.

À l'occasion de la Semaine de l'Environnement, laissez-vous guider à travers une partie de la "Balade du Tadorne" et au sein même de la réserve. Pendant deux heures, les bénévoles vous raconteront la renaissance de ce lieu : restauration de zones humides, réouverture de milieux naturels, mise en place d'observatoires et de panneaux didactiques...

Départs des balades : 9h, 10h et 11h – Gratuit – Réservation obligatoire

⚠️ Prévoyez des chaussures adaptées, des jumelles si possibles. Chiens et poussettes ne sont pas admis.

Mardi 16 septembre – Une conférence inspirante avec Francis Peeters

La manière de penser son jardin a largement changé depuis que le climat est devenu instable. Trop d'eau en hiver, trop de sécheresse en été, les butineurs se font plus rare et des nuisibles exotiques menacent nos cultures. Cette conférence vous montrera l'évolution du jardin de Francis Peeters, chroniqueur jardins à la RTBF, sur plus de 20 ans avec ses changements, ses succès et ses erreurs. De quoi vous inspirer pour votre propre jardin. Une conférence aussi instructive qu'inspirante !

À 20h – Salle du Conseil, Hôtel de Ville – Espace 2000

Entrée gratuite – Réservation obligatoire

Mercredi 17 septembre – "Wallonie sauvage", un film coup de cœur

Deux ans de tournage, 2.000 heures d'affût et 250 heures de plongée : le documentaire « Wallonie sauvage : au cœur de la biodiversité » est bien plus qu'un film animalier. Il met en lumière un patrimoine naturel local souvent méconnu, loin des clichés, et donne un souffle d'espoir grâce aux initiatives de citoyens engagés.

Un moment fort pour s'émerveiller... et réfléchir.

À 20h – Au Monty

Entrée gratuite – Réservation obligatoire

Dimanche 21 septembre – Le jardin extraordinaire de Bousval

Imaginez un jardin où chaque recoin respire la vie : fleurs, potager, mares, oiseaux... C'est ce que vous découvrirez en visitant le somptueux domaine de Jon et Ginny Caldwell, perché sur les hauteurs de Bousval. Un havre de biodiversité, fruit d'un amour sincère pour la nature, mis à l'honneur dans l'émission Jardins & Loisirs.

Au fil des saisons, près de 10.000 bulbes, des centaines de rosiers, des plantes mellifères, un potager gourmand, et pas moins de 51 espèces d'oiseaux enchantent les lieux.

Visite guidée à 14h – Durée ± 1h30

Entrée : 5€/personne – À régler sur place (au profit de l'ASBL Escalpade)

Réservation obligatoire

Infos & réservations

Printemps au naturel

Chaque année, du 20 mars au 20 juin, une multitude d'événements, d'ateliers, d'animations et de visites sont organisés partout en Wallonie dans le cadre de l'action « Printemps au Naturel ». Cette action a pour objectif d'informer tous les publics sur les risques liés à l'usage des pesticides et de prouver qu'il existe des solutions alternatives.

La ville de Genappe a décidé de participer à cette action et vous propose plusieurs activités :

Un jardin au naturel à découvrir absolument

Niché sur les hauteurs de Bousval, à quelques encablures de Céroux, le jardin de Jon et Ginny Caldwell, offre un véritable havre de paix qui s'étend sur 2 hectares dédiés au fleurissement permanent, à l'accueil de la biodiversité dans toute sa diversité et à l'enchantement constant.

Originaire de Grande-Bretagne, où la tradition horticole demeure bien ancrée, Ginny et Jon ont conçu un jardin élégant au fil des saisons où il fait bon s'y balader.

Parsemés de près de 10.000 bulbes en tous genres dès le printemps, la déclinaison florale se poursuit avec un nombre impressionnant de rhodos et rosiers aux diverses variétés, l'ensemble des aménagements est largement agrémenté de plantes vivaces mellifères favorables à la biodiversité. Mais également d'un potager gourmand aux légumes variés.

Les insectes et la petite faune sont bien gâtés. Quatre étangs ont été réalisés au sein de la propriété afin d'y attirer une flore et surtout une faune particulière. 51 espèces d'oiseaux différentes ont déjà été recensées.

Dans le cadre de la semaine dédiée au « printemps au naturel », le Service environnement de la Ville de Genappe vous propose de découvrir cet éden aux ambiances variées, qui fut à plusieurs reprises l'écrin de l'émission « Jardins & Loisirs », le samedi 24 juin à 14h.

Durée de la visite +/- 1h30

Places limitées à 30 personnes, réservation obligatoire au 067/79 42 29 - environnement@genappe.be

Entrée 5€/PP à payer sur place en liquide au profit de l'asbl « ESCALPADE »

Film – Wallonie sauvage au cœur de la biodiversité

Bien plus qu'un simple documentaire, Wallonie Sauvage Biodiversité est un film animalier différent et porteur d'espoir qui vous invite à la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel.

Wallonie Sauvage propose un voyage au cœur d'un territoire sauvage, il est une véritable invitation à la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel aux multiples facettes (touristique, historique, industriel et culturel).

Mais à l'heure où le changement climatique est au centre de l'actualité, cette biodiversité est menacée... Qu'en est-il exactement ?

Bien sûr, elle est menacée et pour autant tout espoir n'est pas perdu : des hommes et des femmes œuvrent chaque jour pour restaurer, préserver cette nature indispensable. La faune dans notre région ne se limite pas aux corneilles, aux pies et aux rats comme le croient trop souvent d'aucuns. Deux ans de tournage, plus de 2.000 heures passées à l'affût, de jour comme de nuit, et 250 heures de plongée ont été nécessaires pour réaliser ce documentaire animalier qui se veut une ode au patrimoine naturel de Wallonie.

Les deux réalisateurs - Robert Henno et Jean-Christophe Grignard -, des passionnés de nature, veulent témoigner d'une Wallonie regorgeant de vie et de beauté, invitant le spectateur à découvrir un patrimoine naturel exceptionnel aux multiples facettes tout en interrogeant sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la biodiversité.

Venez assister à la présentation de ce film, le lundi 26 mai à 20h en présence du réalisateur M. Robert Henno, présent pour échanger et discuter sur son projet.
Evènement gratuit mais réservation obligatoire au 067/79.42.29 - environnement@genappe.be

Conférence – Les aménagements favorables à la faune sauvage au jardin

La faune sauvage joue un rôle majeur dans le maintien de notre écosystème : pollinisation, dispersion des graines, lutte contre les ravageurs, régénération du sol, conservation des habitats, décomposition des matières organiques, etc.

Pourtant, entre 2021 et 2022 en Wallonie, environ 40 % des chauves-souris et des reptiles, 50 % des oiseaux et 25 % des amphibiens étaient considérés comme menacés.

Cette conférence vous donnera les clés pour accueillir les animaux sauvages dans votre jardin. Un point d'eau, une prairie fleurie, un tas de bois, une haie ... sont autant d'aménagements faciles à réaliser qui permettent à toute une série d'oiseaux, mammifères, reptiles ou batraciens de s'installer, se nourrir ou trouver refuge dans votre jardin. Faisons-leur de la place ! Les services qu'ils vous rendront en échange sont parfois insoupçonnés.

Infos pratiques : Mercredi 4 juin à 20h – Salle du Conseil
Conférence gratuite mais réservation souhaitée au 067/794.229 - environnement@genappe.be

DIVERS

BiodiverCité

La ville n'a pas introduit sa demande annuelle de subside dans l'appel à projet BiodiverCité car le subside n'a pas été reconduit par la Région Wallonne.

Petites faunes

Le service Environnement de la Ville de Genappe et de Court-St-Etienne ont collaboré pour procéder à l'installation d'un dispositif de protection de batraciens à la rue de Chevelipont à la frontière des deux communes.

Une bâche a été placée tout au long de la route, avec des seaux placés tous les 5 mètres afin de récupérer les animaux pour par la suite les faire traverser en sécurité.

L'intérêt du dispositif est d'une part de récupérer facilement les batraciens qui traversent pour retourner dans leur lieu de reproduction. Et d'autre part, cela permet de sécuriser le travail des bénévoles.

Le projet en quelques chiffres :

- 700 mètres de bâches (200 mètres sur Court-St-Etienne et 500 mètres sur Genappe).
- Budget total de 3420 € pour les deux communes
- Plus de 1500 batraciens effectuent la traversée



D'année en année, nous observons le nombre de batraciens sauvés, bien évolué. Voici le bilan pour 2025 :

Quelle saison ! Non, je ne parle pas de la dernière saison d'Arcane ou d'Adolescente. Je parle évidemment de la saison de reproduction des amphibiens.

Vous le savez certainement, mais les batraciens sont particulièrement menacés par différentes menaces : le dérèglement climatique, d'une part, mais également par l'être humain et son mode de vie frénétique. À cela, on peut ajouter des maladies ou des super prédateurs (coucou le raton laveur !). Malgré ces nombreuses menaces, les résultats de cette année sont exceptionnels et tout bonnement encourageants !

Le matériel est presque rangé, les bénévoles peuvent vaquer à d'autres occupations lors de leurs soirées humides et pluvieuses. Bref, c'est l'heure du bilan.

Points forts de la saison 2025 ?

👤 De nouveaux bénévoles nous ont rejoints durant cette saison. Aider les amphibiens à traverser devient une activité citoyenne pour les familles, à partir de 7 jusqu'à 77 ans (et plus pour certain.es de nos bénévoles). Ce sont évidemment plusieurs centaines d'heures qui s'accumulent. Parfois, plus de 7h consécutives...

👉 Une fois encore, nous avons pu compter sur le soutien inconditionnel et infaillible de la Ville de Genappe et de Commune de Court-Saint-Etienne. Une aide plus que nécessaire puisque plusieurs milliers d'euros ont été nécessaires pour investir dans du matériel de sécurité et pour les barrages. Cette année, nous avons pu compter sur la ville de Villers-la-Ville qui a également posé un barrage pour les retours. C'est la particularité de ce site de migration, il traverse 3 communes et c'est donc autant de partenaires à réunir autour de la table. Une opération rondement menée pour la sauvegarde de la nature !

🗣️ Un mot sur la sensibilité ? Une conférence et une exposition photo qui ont rassemblé plus d'une trentaine de personnes, permettant de générer des interrogations, du débat et des réponses. Des idées pour l'année prochaine ?

🇫🇷 Et les chiffres dans tout ça ?!

5 031 individus !

C'est le nombre d'individus sauvés cette année.

Voici les détails :

- ➡️ Crapaud commun : 3 559
- ➡️ Grenouille rousse : 1 287
- ➡️ Grenouille verte : 8
- ➡️ Triton alpestre : 89
- ➡️ Triton palmé : 88
- ➡️ et quelques salamandres ont été entraperçues

Malheureusement, certains ont malheureusement rencontré une mort violente en échappant soit au barrage, soit aux bénévoles. Même si cela concerne plus de 200 individus, le pourcentage de pertes n'a jamais été aussi bas, grâce à ces multiples barrages et à une permanence plus qu'efficace,

La Grenouille rousse - qui inquiète de plus en plus les naturalistes (coucou le raton laveur, bis - et plus encore) - est bien présente sur le site et c'est encore un point plus positif supplémentaire.

Fait notable : en une seule nuit (du soir jusqu'au matin), plus de 2200 individus auront traversés, comme vous pouvez le voir sur le graphique.

Et vous ? Vous commencez quand ?

Par ailleurs et pour terminer sur une note positive supplémentaire, les salamandres du bois près de Chevelipont se portent très bien. Nous avons pu en croiser 45 lors d'un transect d'1km (en vue de surveiller la population et l'absence de BSAL, le champignon tueur de Salamandre).

Frelons asiatiques

Etant donné que la Région wallonne ne procède plus à la neutralisation des nids, la ville de Genappe a décidé de prendre la destruction à sa charge et ce, tant en domaine privé qu'en domaine public.

En 2025, nous avons traité 147 nids pour un budget de 6.615 € (45 € par nid traité).

Marchés publics

1. Marché de fournitures : Acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 7.500€
2. Marché stock de travaux : Elagage, abattage et dessouchage d'arbres sur des voiries communales- 50.000€
3. Marché de travaux : Entretien des plantations aux abords du Ravel- 15.000€
4. Marché de services : Tontes des espaces verts - 25.000€
5. Marché de services : Tontes dans les cimetières – 5.000 €
6. Marché de fourniture : Acquisition de mobilier urbain– 7000 €
7. Marché de travaux : Engazonnement et verdurisation des cimetières – 10.000 €
8. Marché de travaux : Aménagements favorables à la biodiversité dans les espaces publics – Verdurisation des écoles – 10.000 €

EAU

COURS D'EAU

Programme d'action du Contrat de rivière Dyle-Gette

Le programme d'actions 2023-2025 touche à sa fin et un nouveau programme d'action a été établi.

Les nouveaux engagements de la commune ont trait aux axes suivants et visent, de façon générale, la résolution des points noirs de l'inventaire et de la sensibilisation :

- Erosion des berges par le bétail ;
- Redynamisation de l'assainissement autonome ;
- Amélioration des taux de raccordement des habitations aux égouts ;
- Cadastre de l'égouttage ;
- Construction de nouveaux égouts ;
- Rejets individuels des particuliers dans les cours d'eau ;
- Pulvérisation des herbicides le long des cours d'eau (agriculteur ou particulier) ;
- Eradication des plantes invasives le long des cours d'eau (Balsamine de l'Himalaya et Berce du Caucase) ;
- Informer et sensibiliser le public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau ;
- Ouvrages d'art dégradés.

Visite de la Province

Chaque année, une visite des points noirs a lieu pour cibler les points noirs dans la commune. Cette année, plusieurs problèmes ont été résolus, tels qu'entre autres :

- Réfection de la tête de pont à la rue Ry d'Hez
- Réfection voûte Place Comte Cornet
- Renforcement de berge à la rue Bois Saint-Jean

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dispositifs de lutte contre les inondations

Cette année, un budget de 36.300 € était prévu en vue de l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations. Dans ce cadre, les travaux suivants ont été réalisés en 2025 :

- Pose de gabion à la rue de Thy
- Pose de fascines à la rue Emile François
- Pose de fascines et renforcement de talus à la rue du Pont
- ...

Une visite a eu lieu avec le GISER pour différents sites impactés par les coulées de boues, notamment à la rue du Pont à Ways et à la rue des Elus à Houtain-le-val.

Zones d'immersion temporaire

Pour rappel : Genappe a obtenu un budget de 171.000 euros avec lesquels 2 zones d'immersion temporaires (ZIT) devraient voir le jour en 2024-2025 : une à Fonteny et une à Promelles.

Les demandes de permis ont été transmises au Fonctionnaire délégué pour approbation. Permis reçu pour Fonteny, toujours en cours pour Promelles.

INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Depuis fin 2023, les communes se sont vu attribuer la gestion de certaines infractions environnementales.

En effet, en vertu du décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement, intégré au sein du Code de l'environnement en ses articles D.138 et suivants, les communes peuvent en effet prévoir de sanctionner, par le biais d'amendes administratives communales, certaines infractions environnementales qu'elles auront reprises dans un règlement communal. Ce modèle de règlement communal est basé sur le Code de l'environnement tel qu'il est en vigueur depuis le 1er juillet 2022.

Le règlement communal en matière de délinquance environnementale a été approuvé par le Conseil du 20 février 2024.

Le service environnement, en collaboration avec l'agent constatateur environnemental (en fonction depuis fin 2023 pour le côté environnement) et l'agent sanctionnateur, gère les infractions qui touchent entre autres :

- Infractions relatives aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique
- Infractions relatives aux cours d'eau, aux rejets d'eaux usées, etc.
- Infractions relatives aux nuisances sonores
- Infractions relatives au bien-être des animaux

Le service a fait l'acquisition de 5 caméras de chasse qui doivent bientôt être placées dans l'entité.

DEVELOPPEMENT RURAL

AGENDA 21 LOCAL - PCDR

CLDR et Groupes de travail en cours

En 2025, la CLDR s'est réunie deux fois en séance plénière. A cette occasion, elle a travaillé entre autres sur les projets suivants :

- Aménagement du Parc de la Dyle : fiche n°20
Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu et un premier projet a vu le jour en cette fin d'année. Cela devrait se concrétiser en 2026.
- Approbation du rapport annuel PCDR
- Discussion sur les nouvelles fiches projet

MOBILITE ET CIRCULATION

MOBILITE DOUCE

SENTIERS ET CHEMINS

COMMISSION ENVIRONNEMENT, SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

Sur la période concernée, la commission environnement et chemins s'est réunie à 4 reprises. Elle a été amenée à remettre des avis et à faire des suggestions sur les thèmes suivants :

- Déplacement et usurpation des chemins et sentiers.
- Signalisation des sentiers et chemins.
- Réhabilitation des sentiers et chemins + placement de tourniquets.
- La semaine des sentiers.

- Le projet de règlement communal sur la nature et la biodiversité.
- Situation de fait et de droit sur les sentiers : que faire ?

TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

La Ville a libéré un budget de 17.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage, la pose de tourniquets ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre la commission et la Ville de Genappe.

Cette année, une rampe a été placée au Sentier 98 à Baisy-Thy et les caillebotis au Sentier 46 ont été allongés.

SIGNALISATION DES SENTIERS

Nous avons sous-traité le placement de la signalisation des sentiers à un tiers.

Dans ce cadre, une dizaine de poteaux ont été placés cette année. La gravure et le placement des panneaux sont assurés par l'association Chemins 141.

Création d'un réseau Points-Nœuds pédestre avec le GAL

Le service a été contacté par le GAL en 2024 concernant un futur réseau Points-Nœuds pédestre :

Dans le cadre du projet « Carrefour de la Randonnée », le GAL s'est engagé à mettre en œuvre et à baliser un réseau point-nœud pédestre sur les 3 communes, projet émanant des 3 Commissions locales de développement Rural lors de la constitution de dossier de candidature du GAL.

Ce projet permettra de renforcer la cohérence des réseaux existants sur chaque commune par un réseau unique transcommunal plus attractif, mettant en avant les nombreux atouts du territoire.

Résumé du projet :

Proposer un produit cohérent et structuré à l'échelle du territoire afin de valoriser le réseau de chemins et sentiers déjà largement empruntés par les randonneurs : "Nous avons repensé le réseau en se focalisant sur les différents usagers qui pourraient l'emprunter : famille, promeneurs, randonneurs, traileurs, les jeunes, les personnes à mobilité réduite... Les cavaliers ?

Avec cette vision, nous avons envisagé, au départ de chaque village, différentes boucles en termes de kilomètres : 5-10-15 voire plus.

Nous avons également tenu compte au maximum des lieux de départ pour faciliter l'accès ainsi que les coups de cœurs et la diversité des paysages, en y intégrant toujours des interconnexions entre les villages et les futures connexions avec les réseaux voisins."

AMENAGEMENTS CYCLABLES

Aménagement du réseau point nœud par la province du Bw

Trois projets d'aménagement de la PBW sont en cours :

Aménagement de la rue Croisette et Ry d'Hez

Type d'aménagement : sécurisation d'une route pour automobiles : la rue Croisette/ rue Ry d'Hez. Les travaux consisteront principalement en l'aménagement de pistes cyclables en accotements, de réfection de trottoirs existants et également des marquages et changements de bordures.

Aménagement des chemins 49 et 2 (permettant de rejoindre les 4 chênes)

Objectif de la liaison : relier Genappe à l'Abbaye de Villers la Ville.

Type d'aménagement : Aménagement du chemin sur une largeur de 2m (partie modes doux) et 3m aux endroits où du charroi forestier/agricole circule. En termes d'aménagement, il s'agit d'un revêtement en béton maigre.

Aménagement du chemin Saint Thiry et Chemin de Hal

L'ensemble des travaux sera totalement pris en charge par la PBW.

A ce jour, la rue Croisette et la rue Ry d'Hez sont déjà terminées, les aménagements cyclables (pistes et accotements) sont praticables

CIRCULATION

COMMISSIONS DE CIRCULATION

Sur la période qui nous concerne, la commission de circulation s'est réunie à 4 reprises.

REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

Plusieurs règlements complémentaires de circulation ont fait l'objet d'un pré avis lors des visites de la Région qui se font en moyenne 4 fois par an. Quelques-uns de ces avis sont déjà passés à la tutelle.

- **Règlement Complémentaire de Circulation - Création d'une place de stationnement pour personnes porteuses d'un handicap - Genappe - Rue Émile Vandevandel, 45**
- Règlement complémentaire de circulation - Ways – Rue Émile François – Interdiction de stationner
- **Règlement complémentaire de circulation - Baisy-Thy - École de Baisy-Thy - Dépose-minute**
- Règlement Complémentaire de Circulation - Suppression place de stationnement pour personnes porteuses d'un handicap - Rue Louis Taburiaux
- **Règlement complémentaire de circulation - Aménagement et sécurisation du carrefour à 5 branches entre Genappe et Lasne**
- Règlement Complémentaire de Circulation - Déplacement d'une place de stationnement pour personnes porteuses d'un handicap - Rue Joseph Berger, 36 à Genappe
- **Règlement Complémentaire de Circulation - Déplacement d'une place de stationnement pour personnes porteuses d'un handicap - Rue Pavé St Joseph à Loupoigne**
- Règlement complémentaire de circulation - Zones de stationnement à durée limitée - Centre Genappe - Modification.
- **Règlement complémentaire de circulation - Rue de Bruxelles - Abrogation**

AGRICULTURE

COMMISSION AGRICULTURE

Sur la période qui nous concerne, la commission agriculture s'est réunie à 2 reprises (04/06 et 27/08).

Parmi les thèmes abordés par la commission :

- Présentation de la nouvelle commission
- Voyages expérience : Rochehaut
- Libramont
- Gestion des bâches agricoles
- Fête de la ruralité
- Briefing sur le marché des producteurs
- Présentation du GAL et de Genappe MaTerre
- Corvidés
- Thèmes conférences
- **Dégâts aux cultures**
- Effaroucheurs
- **Sangliers**
- **GAL**

CORVIDES

Le GAL nous a contacté pour une demande de dérogation groupée de régulation des corvidés : Pour soutenir les agriculteurs face à cette préoccupation, une demande groupée de dérogation pour réguler les populations de corvidés est possible depuis cette année, afin d'alléger le travail administratif lié à l'introduction de demandes individuelle de dérogation. La demande groupée, pour minimum 5 agriculteurs, peut être introduite par un tiers (association, administration communale, conseil cynégétique).

La commune a soutenu cette initiative en diffusant la démarche envers les agriculteurs (courriers, présentation lors de réunion de commission, ...).

MARCHE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Fort de la réussite de ses éditions précédentes, la Ville a décidé d'organiser une nouvelle édition du marché des producteurs et artisans locaux. Cette année, le marché s'étalait à nouveau sur 2 jours. Pour le plaisir des yeux et des papilles, une trentaine de producteurs et d'artisans locaux se donnent rendez-vous pour vous faire (re)découvrir leurs produits. Cette année, nous avons accueilli dans notre marché des producteurs du GAL et nous sommes entrés dans la dynamique du GAL avec leur marché des 4 saisons.

Le marché a eu lieu sur la Grand Place de Genappe le 13 juin entre 16 et 22 heures et le 14 juin de 10 à 16 heures. Le succès fut, à nouveau, au rendez-vous avec pas moins de 1000 participants.



ENERGIE

Conseiller Energie

Maes Thierry (4/5 temps congé parental d'une journée par semaine)

GUICHET DE L'ENERGIE

Accueil du public

L'accueil au public est prévu du mardi au vendredi sur rendez-vous.

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 80% par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 20 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000, n°5 ;

Les primes régionales sont d'actualité, avec auditeur logement jusqu'au 31 octobre 2026.

Un prêt à taux 0% est toujours d'actualité auprès de la Société wallonne du Crédit social (www.swcs.be) pour une famille de moins de trois enfants ou le fond du logement des familles nombreuses (www.flw.be) pour une famille nombreuse.

Primes communales

Les primes communales sont encore d'actualité, et sont un incitant réel pour les citoyens. Elles se rapportent soit à la commande d'un audit énergétique, soit à des travaux d'isolation de la maison. Il n'y a plus de prime communale pour la pose de panneaux photovoltaïques.

En 2025, 14.085€ de primes communales ont été octroyées à 27 ménages pour des primes allant de 150€ à 1.200 €.

Pour les années précédentes :

- 2024 : 12.197€
- 2023 : 6.270€
- 2022 : 1.800€

Rénovation des logements privés.

Genappe et les Bons Villers se sont alliées afin de désigner un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et suivi de chantiers de rénovation énergétique des bâtiments privés sur leur commune. Les citoyens désireux d'amener l'efficacité de leur habitation au label C ou plus peuvent bénéficier d'une assistance gratuite pour la rénovation des bâtiments résidentiels sur le territoire de Genappe.

Ce service a connu du succès (soixante inscriptions en 2024-2025), raison pour laquelle le collège a décidé de relancer le service en 2025. leur habitation au label C ou plus peuvent bénéficier d'une assistance gratuite pour la rénovation des bâtiments résidentiels sur le territoire de Genappe.

REALISATIONS

2023-2024

- Introduction de subsides lors de l'appel à projet Ureba 2022 pour l'école fondamentale, école de Bousval et Ecole de Baisy-Thy ; Les travaux seront inscrits au budget extraordinaire 2025 ;
- Projet E-lumin – phase 5 – Luminaires au centre de Genappe ;
- Lancement du budget participatif 2023 lié à la thématique bas carbone - budget réparti : 42000 € ;
- Attribution du marché de la cabine MT de la plaine communale ;
- Attribution du marché Pv – Plan pluriannuel PV phase 2 – Ecole HLV, Ecole Loupoigne et crèche mini-pousses Bousval ;
- Mise en place d'une plateforme de comptabilité énergétique et télérelèves de données liées aux bâtiments ;

2024-2025

- Finition et pérennisation du réseau de chaleur de l'Espace 2000
- Rénovation totale de la cabine haute-tension de l'Espace 2000
- Pose de la cabine moyenne tension à la plaine communale
- Mise en fonction des panneaux photovoltaïques de la salle polyvalente
- Pose des panneaux photovoltaïques de la crèche des Mini-Pousses
- Prise en main de toutes les bornes de l'Espace 2000 (historiquement 4/6 fonctionnaient réellement)
- Mise en fonction de la borne de recharge du parking de la salle de sport de Bousval
- Création d'un portail informatique de cadastre énergétique reprenant les bâtiments, les compteurs, les consommations les factures du patrimoine bâti de l'administration communale.
- Encodage de la partie patrimoine de l'outil Pollec
- Pose d'une VMC double flux à l'école de Loupoigne en collaboration avec la maintenance
- Prise en main et pré-encodage des bâtiments dans l'outil régional de stratégie immobilière à long terme

Projets pour 2026

- Relighting de la salle Omnisport de Genappe
- Chaudières des écoles de Loupoigne et de Ways
- Isolation de du bâtiment C de l'école de Baisy-Thy (toiture murs châssis)
- Ajout de bornes de recharge
- Volet énergie de la nouvelle crèche à venir au Pavé Saint-Joseph
- Finition du cadastre énergétique avec un volet statistiques et une diffusion aux agents concernés d'accès personnalisés

Dossiers récurrents

- Gestion des factures de consommation des bâtiments communaux
- Gestion et adaptation de l'éclairage public
- Accueil et conseil aux citoyens et aux services communaux
- Gestion des primes communales

CONCLUSION

L'année 2025 a été une année consacrée à la prise en main et à la finition des projets lancés en leur temps par le précédent conseiller en énergie.

Le service énergie est caractérisé par une charge de travail importante, et un budget de fonctionnement colossal (les consommations énergétiques des bâtiments).

Les améliorations énergétiques ont un impact important sur les finances de la commune, un seul équivalent temps plein (à 4/5ème temps) n'est pas suffisant pour remplir l'ensemble des tâches et prendre le recul nécessaire sur les dossiers afin d'engendrer des économies qui peuvent être substantielles.

ENTRETIEN/ PROPRETE

Chef de service
Marianne Baré

MISSIONS

- Gestion d'équipe (horaires, congés, remplacements, absences) en collaboration avec le service GRH, les directions des écoles et des crèches
- Gestion du magasin et du stock de fournitures, gestion des achats en matériel et produits d'entretien, gestion et fourniture des EPI (tabliers et chaussures de sécurité) et leur entretien
- Achat et gestion des sacs poubelles pour le tri sélectif
- Coordination des prestataires extérieurs : lavage de vitres, tapis de propreté etc.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Actuellement 17 ouvrier(e)s dont :

- 3 horaires temps plein
 - 14 horaires mi-temps ou $\frac{3}{4}$ temps complétés par des plages de garderies ou ATL dans les écoles
- Trois dames du centre Fedasil ont intégré l'équipe de Madame Baré, nouvelle collaboration fructueuse et enrichissante.

BATIMENTS A ENTRETENIR

- 6 écoles communales sur l'entité du Grand Genappe
- 3 crèches communales : Les Petits Bateaux à l'Espace 2000 et Les Mini-Pousses et les Arsouilles à Bousval
- 10 bâtiments communaux tels que : Hôtel de Ville, académie de musique, bibliothèque, service travaux administratif, service travaux technique, CESEP, Maison de l'Emploi et 3 locaux d'accueil pour diverses associations.

Hormis le coût salarial, un budget annuel est consacré au service (+/- 30.000 euros) représentant les achats en produits d'entretien (pour la plupart écologiques) savons, papiers divers (WC, essuie-mains, essuie-tout), appareils et dispenser, petit et gros matériel, désinfectants divers.

CONCIERGERIE

Agent : Marianne Baré.

MISSIONS

- Ouverture du site du lundi au vendredi à 6h30, les samedis à 7h30, fermetures entre 22h30 et 23h30 le week-end, excepté les dimanches (fermeture du site) sauf si ouverture exceptionnelle (festivités) ;
- Ouverture/fermeture des grilles et des locaux, gestion des alarmes sécurité intrusions et alarmes incendie (jours et nuits), garde et surveillance du site entier de l'Espace 2000 (H24) ;
- Passages quotidiens « anti-gaspillage » après occupations des locaux du site (éclairages, chauffage, fenêtres etc...) ;
- Relais aux différents services (pannes, défauts, anomalies etc...) ;
- Préparation, dressage, montage et démontage des salles de l'Hôtel de Ville en vue des réunions, conférences, Collèges et Conseils Communaux, mariages ;
- Gestion et organisation des drinks officiels et service en salle ;
- Organisation des drinks des Commémorations patriotiques, Noces d'Or, Nouveau-Nés , CEB etc... ;
- Gestion des stocks boissons et fournitures alimentaires diverses ;
- Gestion des occupants de la salle de sports et les locaux du site de l'Espace 2000 ;
- Relais aux différents services (pannes, défauts).

COMMUNICATION

Cabinet du Bourgmestre – 1ETP
Hedouin Marie

Affaires générales – 0,5 ETP
Vanhoutte Isabelle

Publication du JDG en 2025

Octobre 2024 : 8 pages
Novembre 2024 : 16 pages
Décembre 2024 : 12 pages
Janvier 2025 : 12 pages
Février 2025 : 12 pages
Mars 2025 : 16 pages
Avril 2025 : 12 pages
Mai 2025 : 16 pages
Juin 2025 : 16 pages
Septembre 2025 : 16 pages
Octobre 2025 : 12 pages
Novembre 2025 : 12 pages

En plus des nombreuses informations transmises par les différents services de la Ville, le Centre culturel, le Monty et le GAL du Pays des Quatre Bras communiquent chaque mois leurs actualités. Le CPAS le fait en fonction de ses besoins.

D'autres associations comptent également sur le bulletin communal pour informer les citoyens, par exemple : la Maison Galilée, diverses troupes de théâtre (y compris de théâtre wallon), l'Ensemble musical RMG, Musique à Glabais, les Ateliers du 38, etc.

L'augmentation du nombre de pages publiées chaque mois prouve que l'intérêt pour cette publication est réel et durable. Elle constitue un complément aux publications sur nos réseaux sociaux et notre site internet. L'objectif est de multiplier les canaux d'informations et de les maintenir actifs.

Concernant notre site internet, les visites sont moins fréquentes car il ne correspond plus aux nouvelles pratiques de nos différents publics. Une nouvelle version devra être mise en place et la collaboration avec les services optimisée.

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Dans le cadre de notre stratégie de communication, nous poursuivons nos efforts pour toucher l'ensemble des publics de la Ville et dynamiser nos échéances instantanées. À cet effet, nous animons activement nos pages Facebook et Instagram, dans une optique de proximité et d'engagement.

Évolution des réseaux sociaux :

Facebook :

- La page officielle de la Ville compte désormais 5 000 abonnés, enregistrant une hausse de 577 abonnés par rapport à l'année précédente.
- La page dédiée à la bibliothèque, également animée par notre équipe, contribue à renforcer la présence de nos services culturels.
- En 2025, les interactions ont atteint le chiffre 21 140, en hausse, permettant de renforcer le dialogue avec nos citoyens.
- Le nombre de vues totalisées s'élève à 2 739 432, témoignant d'un fort engagement et d'une visibilité accrue.

- La fréquentation de la page a connu une augmentation de 21 %, avec 62 700 visites au cours des 12 derniers mois.

Instagram :

- La plateforme connaît une croissance régulière avec un total de 805 abonnés, contre 766 en 2024.
- Cette progression modérée reflète l'intérêt croissant pour nos contenus visuels et nos initiatives.

En synthèse, nos actions sur les réseaux sociaux ont permis d'accroître notre visibilité et notre interaction avec la population. Nous continuerons à développer nos contenus et à renforcer notre présence digitale pour mieux servir et informer nos citoyens.

TRANSITION ET PARTICIPATION

Service Transition et Participation – 1 ETP
ROMAIN Olivier

LE SERVICE

Le service Transition et Participation est chargé de la coordination de la mise en œuvre du Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030, véritable boussole de l'action publique à Genappe. Il est à la croisée des enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques et participatifs, et assure la cohérence entre les politiques publiques, les services communaux, les échevines et échevins, les partenaires institutionnels et les citoyennes et citoyens.

MISSIONS

1. Apporter un support méthodologique aux services et aux échevinats pour aborder les matières liées à la transition environnementale et énergétique.
2. Assurer la cohérence entre les projets et les objectifs du PST, en collaboration étroite avec l'ensemble des services communaux.
3. Organiser et renforcer la participation citoyenne, notamment via le budget participatif, les panels citoyens, les initiatives locales et les projets participatifs liés à la biodiversité et à l'agriculture.
4. Mobiliser et connecter les acteurs du territoire : institutions, associations, coopératives citoyennes, agriculteurs, écoles, entreprises, collectifs locaux.
5. Piloter et enrichir la dynamique POLLEC, notamment dans le cadre des ambitions climatiques 2030.
6. Veiller à l'intégration transversale du développement durable dans toutes les politiques communales.

LES MATIERES

Le Programme Stratégique Transversal (PST)

En 2025, Genappe s'est doté d'un nouveau PST 2025-2030, présenté au Conseil communal du 25 novembre.

Ce PST actualisé comprend :

- 17 objectifs stratégiques
- 62 objectifs opérationnels
- 145 fiches projets

Il repose sur une vision claire :

Faire de Genappe une commune durable, solidaire, innovante, vivante et profondément ancrée dans son identité locale.

Le PST est désormais la coupole de tous les plans existants :

PCDR, POLLEC, PCS, plan mobilité, plan lecture publique, plan biodiversité, programme du GAL, etc.

- Mise en place de IA Vision, nouvel outil informatique de gestion de projet, permettant un suivi précis, transparent et partagé des actions du PST.
- Intégration renforcée de la participation citoyenne, avec des dispositifs élargis (commissions participatives, ateliers citoyens, projets collaboratifs dans les villages).
- Structuration du PST en un volet externe (au service du territoire et des habitants) et un volet interne (modernisation, digitalisation, qualité du service public).

Exemples d'objectifs opérationnels emblématiques (2025-2030)

- Développer une politique locale de logement accessible.
- Atteindre l'objectif climatique de -55% GES d'ici 2030.
- Promouvoir la gestion différenciée et le renforcement du maillage écologique.
- Renforcer la mobilité douce (piétons, cyclistes, stationnements vélos, itinéraires sécurisés).
- Réhabiliter l'îlot Mintens et revitaliser le centre-ville.
- Promouvoir les commerces locaux via le Journal de Genappe et les réseaux numériques.
- Valoriser les pratiques agricoles locales.
- Poursuivre les voitures partagées et la mobilité alternative.
- Renforcer la participation citoyenne et développer le sentiment d'appartenance.
- Optimiser les processus internes, digitaliser, améliorer l'accueil physique et numérique.

LE RESPONSABLE TRANSITION et PARTICIPATION, COORDINATEUR POLLEC

Depuis novembre 2023, le responsable Transition & Participation assure le rôle de coordinateur POLLEC, en lien avec les ambitions climatiques régionales et locales.

Ses missions :

- Encourager les changements de comportements positifs.
- Mobiliser les réseaux, les spécialistes et les forces vives du territoire.
- Accompagner l'émergence de projets citoyens et agricoles (biomasse, mobilité douce, énergie verte...).
- Co-construire de nouvelles fiches projets intégrées au PST 2025-2030.
- Agir comme relais opérationnel entre la Ville et le GAL du Pays des 4 Bras.
- Ouvrir les projets à une dimension éducative, intergénérationnelle et inclusive.

EVALUATION DU PST

Dès 2025, la Ville adopte un suivi continu du PST via IA Vision, permettant :

- Un suivi en temps réel,
- Une transversalité accrue entre services,
- Une meilleure visibilité pour les élus et l'administration,
- Une évaluation à mi-mandat prévue en 2027.

L'évaluation précédente (2019-2024) montrait déjà :

- Plus de 90% des fiches en cours, finalisées ou abouties,
- Une montée en puissance de la participation citoyenne,
- Des dynamiques thématiques fortes (mobilité douce, agriculture, énergie, biodiversité).

Cette nouvelle législature s'inscrit dans une continuité mais avec un changement d'échelle.

PARTICIPATION CITOYENNE : UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE ET ÉLARGIE

Budget participatif

Les trois appels à projets ont permis de soutenir :

- La mise sur pied de la coopérative Greendyle qui gère la centrale biomasse de Loupoigne,
- La mise en commun du Bois Balon,
- Des projets de mobilité douce,
- Des initiatives sociales et culturelles.

En 2025, la Ville confirme sa volonté de renforcer le dispositif. Un nouvel appel à projet Budget Participatif est prévu en 2026.

Nouveaux formats de participation

- Ateliers citoyens thématiques (mobilité, agriculture, biodiversité).
- Commissions participatives (Seniors, Agriculture).
- Co-construction de fiches PST avec des collectifs locaux.

AGRICULTURE ET RURALITÉ : #GenappeMaTerre

En 2025, nous avons travaillé à/au :

- La valorisation de la ruralité via la campagne #GenappeMaTerre à travers les vidéos, et les articles valorisant les producteurs locaux,
- Suivi de l'enquête sur la qualité de vie des agriculteurs,
- La 3^{ème} foire agricole intercommunale,
- Partenariat renforcé avec le GAL du Pays des 4 Bras (notamment sur le projet de plantation de 50 km de haies sur le territoire du GAL).

La Ville souhaite accompagner la construction de filières locales (biomasse, circuits courts, diversification).

BIODIVERSITÉ : UNE AMBITION PARTAGÉE

En 2024-2025, Genappe devient commune pilote grâce à la signature d'une convention ambitieuse avec Kick Belgium.

Les objectifs :

- Mobiliser les acteurs locaux autour d'une Alliance pour la Biodiversité,
- Co-construire des projets mesurables dans 6 domaines (eau, alimentation, énergie/mobilité, forêts, déchets...),
- Déployer un plan d'action sur 3 ans,
- Soutenir les initiatives existantes (Environnement-Dyle, écoles, agriculteurs...).

Cela complète des projets concrets tels que :

- La plantation de haies (50 km d'ici 2027 avec le GAL),
- Les chantiers participatifs (réserve naturelle, haies, nichoirs),
- Le plan local biodiversité ».

MOBILITÉ : LE SUCCÈS DES VOITURES PARTAGÉES

Le système Auto Motors Share, lancé en 2020, continue sa progression :

- Hausse des abonnements,
- Utilisation par les citoyens, les services communaux et le CPAS,
- Renouvellement du marché public fin 2025,
- Intégration dans les objectifs du PST (mobilité alternative, sobriété énergétique, réduction des émissions).

L'autopartage reste un pilier de la stratégie mobilité de Genappe.

FILIÈRES LOCALES : LE PROJET WELLCOOP ET L'ASBL ORRA

L'année 2025 confirme l'importance du développement de filières alimentaires locales, capables de soutenir les agriculteurs, de sécuriser l'accès à une alimentation de qualité et de renforcer la résilience du territoire. Aux côtés du projet WellCoop, un nouvel acteur se signale comme un partenaire potentiel : l'ASBL ORRA (Outils de Résilience et Relocalisation Alimentaire).

Le projet WellCoop : mieux comprendre la demande locale

WellCoop, soutenu via le budget participatif 2023, vise à identifier les leviers permettant d'augmenter la demande en produits locaux sur le territoire. Entretiens, ateliers participatifs, analyse des besoins des restaurateurs et commerces alimentaires : tout concourt à mieux comprendre comment encourager un approvisionnement local, stable et économiquement viable. Les conclusions nourrissent les fiches-projets du PST 2025-2030, notamment celles liées aux circuits courts, aux cantines durables et à la structuration des filières agricoles.

L'ASBL ORRA : renforcer la résilience alimentaire locale

En parallèle, l'ASBL ORRA développe des outils destinés à accélérer la résilience alimentaire de Genappe et de ses environs. Sa mission est double :

- Renforcer le lien entre producteurs et consommateurs, en particulier à travers le projet « La Belle Verte », qui coordonne l'offre et la demande en produits locaux,

- Sensibiliser, former et accompagner les habitants, via des ateliers et animations destinés à encourager une alimentation durable, une cuisine plus locale et des gestes responsables.

L'approche d'ORRA se distingue par une relation étroite et continue avec les producteurs locaux : comprendre leurs contraintes, leurs rythmes, leurs enjeux, et adapter l'organisation logistique et commerciale pour leur offrir un débouché sécurisant et planifiable. Cette attention à la réalité du terrain renforce la cohérence entre production, distribution et consommation sur le territoire.

Les porteurs de l'ASBL ORRA défendent leur conviction : la résilience alimentaire dépend autant des agriculteurs que de la solidarité des citoyens.

Sans une mobilisation active des habitantes et habitants — pour consommer local, participer aux ateliers, soutenir les collectifs, découvrir les pratiques agricoles, s'engager dans des coopératives ou des projets alimentaires — même les plus belles initiatives paysannes risquent de ne pas perdurer.

Cette vision rejoint pleinement l'esprit du PST 2025-2030 :

- Valoriser les produits du territoire,
- Renforcer les liens entre agriculteurs et population,
- Stimuler un sentiment d'appartenance,
- Encourager des comportements responsables et durables.

La collaboration entre la Ville, WellCoop, ORRA, les agriculteurs, le GAL Pays des 4 Bras et les citoyens donne naissance à une dynamique commune : bâtir un système alimentaire local, solidaire, durable et économiquement viable.

Un système qui, demain, pourrait permettre à Genappe de gagner en autonomie, en qualité et en résilience.

CONCLUSION

L'année 2025 marque une nouvelle étape pour Genappe :

- Un nouveau PST structuré, moderne et participatif,
- Un outil de pilotage innovant (IA Vision),
- Des projets concrets dans tous les domaines (mobilité, agriculture, biodiversité, commerce, logement, enfance, culture...),
- Une dynamique renforcée de collaboration entre services, élus, associations et citoyens.